ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS
POUR LA QUALITÉ DANS LA CONSTRUCTION

STRATÉGIES COMPARÉES DES GROUPES DE CONSOMMATEURS DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

Rapport final du projet de recherche
présenté au Bureau de la consommation d'Industrie Canada

Juillet 2014

Rapport publié par :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS POUR LA QUALITÉ DANS LA CONSTRUCTION

65 rue Sherbrooke Est, suite 105
Montréal (Québec) H2X 1C4

Téléphone : 514 384-2013
Sans frais de l'extérieur de Montréal : 1 877 MAISONS (1 877 624-7667)
Télécopieur : 514 384-4739

info@acqc.ca
http://acqc.ca

Recherche

- Adrien Vallat, M.Sc.
- Cécile Pilarski, M.A., LL.M.

Rédaction du rapport

- Adrien Vallat, M.Sc.

Avec la collaboration

- Pierre Hamel, Ph.D., professeur titulaire, Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal
- Le Conseil d'administration et la Direction de l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction

Publication originale (français)
ISBN 978-2-922677-19-5 (relié)
ISBN 978-2-922677-20-1 (PDF)
Version anglaise
ISBN 978-2-92267721-8 (relié)
ISBN 978-2-922677-22-5 (PDF)

L'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction est membre de l'Union des consommateurs.

L'usage du masculin, dans ce rapport, a valeur d'épicène.

L'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction a reçu du financement en vertu du Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles d'Industrie Canada. Les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles d'Industrie Canada o0u du gouvernement du Canada.

© Association des consommateurs pour la qualité dans la construction - 2014

L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS POUR LA QUALITÉ DANS LA CONSTRUCTION

L'organisme

L'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) a été fondée en 1994 par un groupe de consommateurs préoccupés par la question de la qualité des travaux de construction résidentielle, réunis autour de l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Est de Montréal.

Organisme sans but lucratif incorporé sous la 3e partie de la *Loi des compagnies du Québec*, l'ACQC est dirigée par un conseil d'administration composé de victimes, de même que de juristes et de professionnels du domaine du bâtiment (architecte et évaluateurs agréés) de qui relève la coordonnatrice, assistée d'employés réguliers ou contractuels et de bénévoles.

En 2005, l'ACQC s'est jointe à l'Union des consommateurs, un regroupement de plusieurs ACEFs, membre de l'Organisation internationale des consommateurs.

Sa mission

- Regrouper les consommateurs de biens et services dans le domaine de la construction et de la rénovation afin de défendre et de promouvoir leurs intérêts;
- Éduquer et sensibiliser les consommateurs de biens et services dans le domaine de la construction et de la rénovation à propos de leurs droits, obligations et responsabilités;
- Promouvoir, en collaboration avec les différents acteurs de la construction, toute action susceptible d'améliorer la qualité de la construction dans ce domaine.

Le service au consommateur

Depuis sa fondation, l'ACQC consacre son énergie à guider les consommateurs dans le monde complexe de la construction. Elle fournit conseils et informations, notamment grâce à ses publications et à son site internet. L'organisme répond aux questions des consommateurs par téléphone et par courriel, et au besoin réfère aux organismes, associations professionnelles ou spécialistes qui sauront le mieux renseigner ou aider le consommateur.

À l'écoute des plaintes et informations reçues, elle suscite le regroupement des consommateurs aux prises avec un problème similaire, favorisant la recherche et le partage de solutions de même que l'élaboration et la mise en place d'actions politiques non partisanes. Certaines situations problématiques peuvent donner lieu à des recours collectifs devant les tribunaux. Elle soutient notamment les démarches collectives face à des problèmes comme les maisons fissurées, les dépôts d'ocre, l'inspection préachat ou d'autres liés au manque de protection des consommateurs face à l'industrie. L'ACQC appuie toute action susceptible d'améliorer la qualité du domaine de la construction.

REMERCIEMENTS

L'association tient à adresser ses sincères remerciements aux personnes qui ont participé à la réalisation de cette étude en partageant leur expérience et leur expertise.

En particulier, elle remercie Pierre Hamel, professeur titulaire de sociologie à l'Université de Montréal pour ses conseils, sa disponibilité et son engagement dans la recherche. Il a grandement contribué à enrichir tant la méthodologie que l'analyse des résultats.

L'association remercie également Yvon Boivin, Ruth Ellen Brosseau, Jeffrey Edwards, John Grasty, Carmen Maretic, Charles Tanguay et Brigitte Trahan pour nous avoir accordé leur temps et pour leur contribution majeure dans la compréhension et l'analyse des dynamiques entourant les mobilisations des propriétaires.

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Certains problèmes de construction entraînent la mobilisation des propriétaires touchés, qui tentent d'obtenir des compensations ou des changements réglementaires afin d'améliorer leur situation. Ces mobilisations sont relativement rares, mais certaines d'entre elles sont très médiatisées et concernent des problèmes importants, touchant plusieurs milliers de propriétaires. Ces propriétaires s'organisent au sein de groupes qui formulent des revendications et mettent en œuvre des stratégies visant à satisfaire ces demandes.

Cette recherche vise à améliorer la compréhension des stratégies des groupes de consommateurs mobilisés suite à un problème de construction. Elle a aussi pour objectif de distinguer les facteurs influant positivement et négativement sur la réussite des mobilisations.

Les principales questions auxquelles tente de répondre ce rapport sont les suivantes :

- Les choix des modes d'organisation des mouvements de propriétaires ont-ils une influence sur la réussite des mobilisations?
- Comment les diverses parties prenantes aux mobilisations conçoivent-elles et mettent-elles en œuvre leur stratégie de communication?
- Dans quelle mesure des facteurs contextuels, indépendants de l'action des groupes de propriétaires, ont-ils un impact sur le résultat des mobilisations?

Pour ce faire, nous avons comparé trois études de cas, soit les mobilisations des propriétaires de *leaky condos* en Colombie-Britannique à la fin des années 1990, des propriétaires touchés par la pyrite en Montérégie et à Montréal au Québec à la fin des années 1990 et de ceux aux prises avec la pyrrhotite depuis 2009.

En utilisant à la fois des méthodes d'analyse quantitative et qualitative, nous avons procédé à une analyse des discours et des choix stratégiques des parties prenantes aux mobilisations. L'analyse des articles publiés dans la presse écrite est centrale dans ce travail et est complétée par de la documentation interne aux groupes de propriétaires et des entrevues.

Les groupes de propriétaires rencontrent de nombreux obstacles dans leurs tentatives et la réussite de leur mobilisation ne dépend pas que de leurs choix stratégiques. Les facteurs contextuels jouent un grand rôle dans le résultat de leur action. Toutefois, un leadership fort et une forte cohésion interne sont des facteurs qui renforcent l'efficacité des mobilisations. Aussi, il est très important pour les groupes de propriétaires d'être très présents dans les médias et ce, dès le début de la publicisation de leur problème, pour diffuser leur interprétation et leur agenda de résolution de celui-ci. Le soutien des groupes de consommateurs déjà établis à l'action des groupes de propriétaires nouvellement formés augmente également les chances de succès des mobilisations.

L'ACQC formule des recommandations pour les différents paliers de gouvernement :

- Reconnaître le rôle des groupes de consommateurs déjà établis et soutenir leur action afin qu'ils puissent être en mesure de fournir un soutien matériel, technique, humain et organisationnel aux consommateurs désireux de se regrouper pour défendre leur cause;
- Mettre en place des mécanismes pour augmenter la qualité de la construction et prévenir les défauts majeurs. Ces mécanismes incluent la tenue obligatoire

d'inspections en cours de construction ainsi qu'une plus grande rigueur dans la rédaction des normes et des codes et leur application.

L'ACQC recommande aussi aux individus et aux groupes aux prises avec un problème de construction d'entrer en contact avec un organisme de protection et de défense des consommateurs dans ce domaine pour augmenter leurs chances d'obtenir gain de cause dans leur action.

TABLE DES MATIÈRES

STRATÉGIES COMPARÉES DES GROUPES DE CONSOMMATEURS DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION i
L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS POUR LA QUALITÉ DANS LA CONSTRUCTION ii
REMERCIEMENTS iii
SOMMAIRE EXÉCUTIF iv
TABLE DES MATIÈRES 1
LISTE DES ABRÉVIATIONS 3
LISTE DES TABLEAUX 4
LISTE DES FIGURES 4
INTRODUCTION 5
1. MÉTHODOLOGIE 9
1.1. Recherche documentaire 9
1.2. Entretiens 9
1.3. Analyse quantitative de contenu des médias 11
1.4. Analyse qualitative 11
2. CADRE THÉORIQUE 13
2.1. Définition d'un mouvement social 13
2.2. Évolution des approches théoriques de l'analyse des mouvements sociaux 16
2.3. La place de l'expertise dans les mouvements sociaux 21
3. ÉTUDES DE CAS 23
3.1. Le cas des leaky condos 23
3.2. Le cas de la pyrite 28
3.3. Le cas de la pyrrhotite 32
4. ANALYSE QUANTITATIVE DE CONTENU DES MÉDIAS 38
4.1. Méthodologie 38
4.2. Résultats 44
5. DISCUSSION 53
5.1. L'organisation comme élément-clé de l'efficacité de l'action collective 53
5.2. Le poids du discours dans la stratégie des groupes de propriétaires 62
5.3. L'influence des facteurs contextuels sur la réussite de la mobilisation 67
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 71
BIBLIOGRAPHIE 74

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES ET ORGANISMES CONTACTÉS POUR DES ENTRETIENS....87

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES-TYPES PAR CATÉGORIE D'ACTEUR 88

ANNEXE 3 : COMMUNIQUÉ DESTINÉ AUX PROPRIÉTAIRES AYANT PARTICIPÉ À LA MOBILISATION AUTOUR DE LA PYRITE 91

ANNEXE 4 : GRILLES DE CODAGE DES TROIS ÉTUDES DE CAS 92

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACQC : Association des consommateurs pour la qualité dans la construction

AEG : Association of Engineering Geologists

APCHQ : Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

APSB : Association des propriétaires de Saint-Bruno

CASH : Compensation and Accountability for Soaked Homeowners

CASH : Consumers Advocacy and Support for Homeowners

CCPP : Comité consultatif sur le problème de la pyrite

CHBA : Canadian Home Builders' Association

CHOA : Condominium Homeowners' Association

COLCO : Coalition of Leaky Condo Owners

CPB : Coalition Proprio-Béton

CTQ : Comité technique québécois d'étude des problèmes de gonflement associés à la pyrite

CVJP : Comité des victimes judiciaires de la pyrite

GMN : Garantie des maisons neuves

GVHBA : Greater Vancouver Home Builders' Association

NARSB : Nouvelle association des résidents de Saint-Bruno

NHW : New Home Warranty

RBQ : Régie du bâtiment du Québec

RCVP : Regroupement des comités de victimes de la pyrite

RGCQ : Regroupement des gestionnaires de copropriétés du Québec

SCHL : Société canadienne d'hypothèques et de logement

SHQ : Société d'habitation du Québec

SMI : Industrie de mouvement social

SMO : Organisation de mouvement social

SMS : Secteur de mouvement social

SOP : Structure des opportunités politiques

UDI : Urban Development Institute

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Intervenants rencontrés pour les trois cas à l'étude 10
Tableau 2 : Résultats de l'analyse de contenu dans le cas des *leaky condos* 45
Tableau 3 : Résultats de l'analyse de contenu dans le cas de la pyrite 47
Tableau 4 : Résultats de l'analyse de contenu dans le cas de la pyrrhotite 49

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Organisation horizontale de la mobilisation dans le cas des leaky condos 53
Figure 2 : Organisation hiérarchisée de la mobilisation dans le cas de la pyrite 54
Figure 3 : Organisation mixte de la mobilisation dans le cas de la pyrrhotite 55

INTRODUCTION

Ces dernières années, en référence à divers modes d'engagement ou d'action collective, les consommateurs retiennent davantage l'attention des chercheurs. De nombreux thèmes sont abordés, de l'émergence du consommateur dans le domaine médical (Bastian, 1998, et Allsop, Jones & Baggott, 2004 entre autres) aux choix de consommation alimentaire en passant par les préoccupations croissantes des consommateurs pour l'environnement (Dubuisson-Quellier, 2009). Toutefois, une évaluation de la littérature sur le sujet permet de constater qu'il existe un vide dans la recherche lorsque l'action collective se déroule dans le domaine de la construction.[1] L'achat et l'entretien d'un logement sont pourtant des actes de consommation majeurs, qui méritent une attention particulière.

Malgré l'ampleur de l'investissement consenti à l'achat d'une maison, il est rare que le propriétaire soit protégé au même titre que les autres consommateurs. Ainsi, au Québec, la Loi sur la protection du consommateur exclut expressément le domaine de la construction de son champ d'application (art. 6 b.). De telles dispositions se retrouvent ailleurs au Canada (en Ontario ou en Colombie-Britannique par exemple). Cela signifie que les transactions immobilières et les travaux résidentiels sont gérés par des régimes différents, spécifiques et bien souvent multiples. En cas de problème, il est donc difficile pour les consommateurs de s'y retrouver si on pense aux différentes législations et réglementations qui encadrent les questions liées au logement. En outre, le domaine de la construction soulève des questions particulièrement techniques, qui nécessitent souvent une connaissance pointue du sujet. Cela rend la tâche des propriétaires difficile lorsqu'ils rencontrent un problème car il s'agit pour eux de déterminer la nature de celui-ci avant d'identifier les interlocuteurs à contacter. Malgré ces écueils, il arrive périodiquement que des propriétaires d'habitations se regroupent et se coordonnent pour défendre une cause spécifique. Ces groupes investissent l'espace public pour demander des réparations, mais aussi des changements réglementaires ou des ajustements dans les pratiques de ce secteur industriel.

Cette étude a pour but de favoriser une meilleure compréhension des groupes de consommateurs dans le domaine de la construction, de leur action et des déterminants de celle-ci. Cela aidera l'Association des consommateurs pour la qualité de la construction (ACQC) à soutenir l'action de ces groupes, à les conseiller sur les meilleures stratégies à adopter lorsqu'ils choisissent d'intervenir collectivement et les embûches à éviter. En déterminant les facteurs les plus importants dans la réussite ou l'échec de ces mouvements, ce projet offrira des éléments concrets sur lesquels les consommateurs désireux de se mobiliser pourront prendre appui. Enfin, en mettant au jour les rapports entre les différents acteurs des mobilisations, nous visons à renforcer la compréhension mutuelle entre ces groupes de consommateurs, les pouvoirs publics et les autres parties prenantes.

[1] En effet, il s'est révélé particulièrement difficile de trouver des travaux de recherche traitant des mobilisations de propriétaires relatives à la qualité de leur logement. Contrairement aux locataires, les propriétaires sont relativement ignorés par les sociologues. De plus, la plupart des articles que nous avons trouvés sur le sujet concernaient une mobilisation en particulier et l'abordaient rarement sous l'angle d'une perspective sociologique, comme le propose l'étude des mouvements sociaux (Bucknell, 1999; Donnelly, 2000; et Waldron, 1999, entre autres sur la question des leaky condos à Vancouver, la plus documentée à ce jour, font exception).

Les problèmes rencontrés par les propriétaires touchent un élément central de leur bien-être, puisqu'ils ont des répercussions autant sur leur lieu de résidence que sur leur santé financière. Ces mobilisations concernent des événements graves et de grande ampleur. De plus, il s'agit de phénomènes importants et sous-représentés dans la littérature. Il apparaît dès lors utile de mieux cerner la spécificité de ces mobilisations, voire les éléments de convergence qui pourraient exister entre différents mouvements de consommateurs dans ce domaine particulier. Enfin, la nature même de ces groupes, réunissant des personnes qui, *a priori*, n'ont en commun que le fait de partager le même problème résidentiel, est souvent originale. Elle mérite que l'on s'y attarde.

Les questions auxquelles nous voulons répondre au cours de cette recherche peuvent être regroupées en trois grands thèmes : l'importance de l'organisation des groupes dans leur réussite et leurs orientations stratégiques; le rôle des perceptions, de la communication et des revendications des différentes catégories d'acteurs dans la réussite des groupes de propriétaires; l'influence de facteurs contextuels sur les choix stratégiques et la réussite des mobilisations.

Premièrement, les choix des modes d'organisation des mouvements de propriétaires ont-ils une influence sur la réussite des mobilisations? Comment les propriétaires se regroupent-ils et comment parviennent-ils à s'organiser pour atteindre leurs objectifs? Dans le même ordre d'idées, ces groupes s'appuient-ils sur d'autres organismes ou d'autres expériences de mobilisation de leurs membres? Plus précisément, nous tenterons de déterminer s'il existe un transfert de méthodes et d'actions entre différents groupes de consommateurs dans le domaine de la construction.

Deuxièmement, la stratégie de communication des différents acteurs est au cœur de leurs interactions et joue un rôle important dans la publicisation du problème que rencontrent les propriétaires et dans la perception de leurs revendications. Comment les parties prenantes à ces mobilisations conçoivent-elles et mettent-elles en œuvre cet aspect de leur stratégie? Les groupes de propriétaires essaient-ils simplement de résoudre le problème rencontré par leurs membres ou ont-ils des visées plus larges, incluant des changements de pratiques et de réglementation? Quelles revendications aboutissent le plus souvent?

Troisièmement, le domaine de la construction est particulièrement difficile à cerner. Il met en relation une multitude d'acteurs et implique la totalité des paliers gouvernementaux. Les groupes de propriétaires doivent donc interagir avec de nombreux intervenants. Dans quelle mesure des facteurs contextuels, indépendants de l'action des groupes de propriétaires, ont-ils un impact sur le résultat des mobilisations? De quelle manière influencent-ils les choix stratégiques des groupes de consommateurs?

Afin de répondre à ces questions, nous avons effectué trois études de cas. Il était primordial de sélectionner des cas pour lesquels l'information était abondante et qui avaient eu une résonance forte au cours de la mobilisation. Pour nous permettre d'obtenir des informations par le biais d'entrevues – à la suite d'études documentaires préalables –, en plus des études documentaires, ces cas devaient être en plus relativement récents. De tels cas, importants et récents, sont rares au Canada, ce qui explique que nous nous sommes limités aux trois mobilisations suivantes :

- La crise des *leaky condos*[2] en Colombie-Britannique a touché environ 80 000 logements dans la région côtière au sud de la province, depuis le début des années 1990 jusqu'à nos jours (Boei, 2008). Plusieurs groupes de propriétaires se sont mobilisés pour tenter d'obtenir des compensations financières et des changements législatifs afin de mieux protéger les propriétaires à l'avenir. Deux commissions d'enquête se sont tenues entre 1998 et 2000. Cela a mené à l'adoption du *Homeowner Protection Act* destiné à assurer une meilleure protection des propriétaires, grâce notamment à l'instauration de garanties obligatoires sur les maisons neuves. Cependant les propriétaires touchés – dont les dommages sont estimés à environ 3 milliards de dollars – n'ont pas bénéficié de programmes publics de compensation.

- À partir de 1997, des propriétaires de la Montérégie et de l'île de Montréal, au Québec, constatent l'apparition de fissures dans la dalle de leur maison ou de leur garage. Celles-ci sont causées par la présence de pyrite dans le remblai déposé sous la dalle. La mobilisation des propriétaires touchés a débuté en 1998 et a conduit à l'instauration d'un programme d'aide permettant d'alléger le fardeau financier des personnes affectées, ainsi qu'à l'élaboration d'une norme volontaire concernant la qualité des remblais à destination des entreprises de construction. Ce programme a débuté en 2000 et a été interrompu en octobre 2011 (ACQC, 2011). La mobilisation s'est progressivement essoufflée après la mise en œuvre du programme d'aide.

- En Mauricie, depuis la fin des années 2000, des propriétaires découvrent des fissures dans les fondations de leur maison à cause de la pyrrhotite contenue dans le béton. Obligés de refaire complètement leurs fondations, les propriétaires touchés se sont mobilisés à partir de 2009 pour résoudre des conflits avec les gestionnaires de la Garantie des maisons neuves (GMN) au Québec. Mécontents des délais et des prestations de la garantie, ils ont réclamé des changements dans la gestion de la GMN, qu'ils ont obtenus en 2013. Par ailleurs, un groupe de propriétaires a également intenté un procès contre tous les intervenants identifiables ayant mené à la présence de pyrrhotite dans leur maison. Le verdict de ce procès n'est pas encore rendu. Les propriétaires ont également réclamé une aide financière de la part des différents gouvernements. Ils ont obtenu des compensations provenant de Québec, mais pas d'Ottawa. Plus de 1 500 propriétaires touchés sont déjà recensés et leur nombre total est estimé à environ 5 000, pour des dommages s'élevant à 1 milliard de dollars, selon leurs représentants (Trahan, 2013a). Cette mobilisation est toujours en cours.

Nous avons fait appel à plusieurs outils méthodologiques et à différentes approches théoriques pour analyser ces trois cas, d'abord de manière séparée puis en les comparant entre eux. Nous avons eu recours à des méthodes mixtes, soit une méthode quantitative d'analyse de contenu des médias conjuguée à une analyse qualitative d'entrevues réalisées avec les principaux acteurs de ces mobilisations, ainsi que de sources primaires et secondaires.[3] Nous avons

[2] En l'absence d'une traduction consacrée pour l'expression *leaky condo*, nous utilisons dans ce travail la formule en langue anglaise qui présente l'intérêt d'être à la fois plus claire et plus courte que les traductions que nous pourrions proposer.

[3] Les sources journalistiques sont primordiales à cette recherche. Compte tenu de la place centrale du discours dans les mobilisations, les médias, en tant que principaux vecteurs de celui-ci sont des sources privilégiées d'information pour nous. Aussi, les médias contribuent beaucoup à former l'interprétation des problèmes rencontrés et des positions des différentes parties. Enfin, ces sources permettent de nous

également fait appel à trois perspectives théoriques de la sociologie des mouvements sociaux, à plusieurs égards complémentaires : la théorie de la mobilisation des ressources, la perspective du processus politique mettant en avant la notion d'opportunité politique et la perspective du cadrage.

Le rapport est divisé en six sections. La première expose la méthodologie employée tout au long de la recherche, couvrant brièvement l'analyse de contenu des médias ainsi que l'analyse qualitative des autres données recueillies, incluant la recherche documentaire préalable. La deuxième section présente le cadre théorique qui nous fournit les principaux outils nécessaires à l'analyse de l'ensemble des données exploitées dans ce rapport. La troisième section fournit une description de chacun des cas retenus et permet d'identifier les différents acteurs qui ont été concernés par les mobilisations étudiées. Cette section est l'occasion de contextualiser chaque mobilisation et d'en préciser la chronologie. La quatrième section est centrée sur l'analyse de contenu des médias réalisée pour chacune des mobilisations. Il sera alors nécessaire d'apporter des précisions méthodologiques supplémentaires avant que de présenter l'analyse. La cinquième section ouvre la discussion sur la comparaison des stratégies des groupes de propriétaires et les facteurs de réussite des mobilisations. La sixième section, enfin, regroupe les conclusions du rapport et les recommandations adressées aussi bien aux groupes de consommateurs qu'aux pouvoirs publics.

renseigner sur la situation précise au moment des faits, plutôt que de se fier entièrement aux reconstitutions *a posteriori* de la part des divers intervenants.

1. MÉTHODOLOGIE

Cette section présente les différentes méthodes de collecte et d'analyse des données employées tout au long de cette recherche. Afin de répondre aux objectifs du projet, nous avons choisi de recueillir le plus d'informations possible en nous basant à la fois sur des sources primaires et secondaires, ainsi qu'en sollicitant pour des entretiens les parties prenantes aux mobilisations étudiées. Nous nous sommes également appuyés sur plusieurs théories de la sociologie des mouvements sociaux. Par ailleurs, nous avons choisi d'adopter des méthodes mixtes pour analyser les données recueillies. Plus précisément, nous avons procédé à la fois à une analyse quantitative de contenu des médias, ainsi qu'à leur analyse qualitative.

1.1. Recherche documentaire

Lors de la première étape de notre recherche, nous nous sommes attardés aux théories élaborées par la sociologie des mouvements sociaux afin d'apporter une assise théorique solide à l'étude. Cela nous a aussi aidés à mieux comprendre les perspectives d'autres travaux de la discipline, nous offrant des pistes pertinentes de réflexion. Les résultats de cette étape préliminaire seront présentés dans la section suivante, consacrée au cadre théorique utilisé dans cette étude.

Ensuite, il fallait accéder aux documents internes préparés par les groupes de propriétaires au moment des mobilisations. Toutefois, nous ne sommes parvenus à en obtenir un nombre important que pour le cas de la pyrite, ceux-ci étant archivés à l'ACQC, et dans le cas des *leaky condos* dans une moindre mesure. Bien que le fait de détenir davantage de documents similaires aurait été utile, l'abondance des sources secondaires a compensé ce manque relatif.

Afin de répertorier et dépouiller ces sources secondaires, nous avons effectué nos recherches dans les archives de l'ACQC, sur internet et avec les outils mis à disposition par le réseau de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Cela nous a permis de rassembler un corpus important d'articles de presse, de rapports de recherche, de communiqués émis par des groupes de propriétaires, de retranscriptions des débats de commissions publiques ou de commissions parlementaires et d'autres documents de nature diverse.

1.2. Entretiens

Afin de compléter les informations obtenues par le biais des sources documentaires primaires et secondaires, nous avons ensuite effectué des entretiens avec plusieurs parties prenantes des cas étudiés. Au vu des objectifs larges de la recherche, nous avons choisi de contacter des intervenants aux profils très divers. Ainsi, nous avons approché des propriétaires mobilisés, des élus de tous les paliers de gouvernement, des groupes de consommateurs, des journalistes, des avocats et des universitaires. Les personnes contactées ont été identifiées grâce à l'analyse des sources primaires et secondaires dont nous disposions et ont été rejointes par courriel et téléphone.[4] Pour chacun des cas, nous avons préparé un questionnaire-type, qui

[4] La liste des personnes contactées est annexée à ce rapport (Annexe 1).

était ensuite adapté à chaque interlocuteur.[5] Les entretiens ayant été menés de façon semi-directive, ces questionnaires n'ont été utilisés que de manière indicative, afin de garder à l'esprit les principales informations à recueillir. La plupart des entretiens ont été réalisés au téléphone, à l'exception d'Yvon Boivin et de Me Jeffrey Edwards.

Au total, nous avons réussi à échanger avec au moins deux intervenants pour chacun des cas étudiés :

Tableau 1 : Intervenants rencontrés pour les trois cas à l'étude

Leaky condos	John Grasty	Co-fondateur de la *Coalition of Leaky Condo Owners* (COLCO) et ancien président de *Consumer Advocacy and Support for Homeowners* (CASH).
	Carmen Maretic	Fondatrice et ancienne présidente de CASH.
Pyrite	Me Jeffrey Edwards	Expert des litiges dans le domaine de la construction, il a été consulté par les groupes de propriétaires au sujet d'une éventuelle réforme de la définition légale du « vice caché ».
	Charles Tanguay	Directeur général de l'ACQC au moment de la mobilisation des propriétaires autour de la pyrite.
Pyrrhotite	Yvon Boivin	Fondateur et porte-parole de la Coalition proprio-béton (CPB).
	Brigitte Trahan	Journaliste au Nouvelliste en charge de la couverture de la pyrrhotite.
	Ruth Ellen Brosseau	Députée du Nouveau Parti démocratique pour la circonscription de Berthier-Maskinongé.

À plusieurs reprises, nous avons été confrontés à des obstacles qui ne nous ont pas permis d'entrer en contact ou de rencontrer certains intervenants. Par exemple, dans les cas de la

[5] On trouvera ces questionnaires à l'Annexe 2 de ce rapport.

pyrite et des *leaky condos*, plusieurs personnalités marquantes de ces mobilisations sont décédées au cours des dernières années. Concernant la pyrrhotite, le déclenchement d'une élection provinciale au printemps 2014 nous a empêchés de rencontrer des députés de la région avec lesquels nous étions en contact. Il a été particulièrement difficile de retrouver la trace des anciens meneurs de la mobilisation autour de la pyrite et, afin d'entrer en contact avec eux, nous avons émis un communiqué publié dans les journaux locaux en Montérégie (Annexe 3), qui n'a pas apporté les résultats escomptés, mais a entraîné plusieurs appels de propriétaires encore aux prises avec le problème dans des municipalités où il n'avait pas été déclaré jusqu'alors.

1.3. Analyse quantitative de contenu des médias

L'analyse de la presse écrite constitue un outil majeur pour notre étude, et ce pour diverses raisons. En premier lieu, la couverture médiatique des problèmes que nous étudions permet notamment et dans une certaine mesure de retracer la chronologie des événements et d'identifier les temps forts des mobilisations. Il s'agit donc d'une source d'information importante pour nos études de cas.

De plus, le traitement de ces cas dans la presse écrite nous renseigne sur les perceptions et points de vue véhiculés par diverses catégories d'acteurs. Cela témoigne de la manière dont l'action est définie (ou redéfinie) et identifie les principales représentations qui façonnent cette (re)définition.

En outre, en comparant les faits connus dans chaque étude de cas avec ceux véhiculés dans les médias, nous sommes en mesure d'identifier les points forts ou les lacunes dans la publicisation de l'action par les groupes. Prenons l'exemple de la crise des *leaky condos* à Vancouver : les recherches de Donald Gutstein et Robert Hackett ont mis en évidence la sous-médiatisation du problème par le *Vancouver Sun* dans les années 1990, alors que le nombre de victimes était déjà conséquent. Les éléments d'explication qu'ils proposent mettent notamment en lumière les liens qui peuvent unir les groupes de presse aux développeurs immobiliers (1998). Leur étude souligne également le rôle parfois prédominant de certains journalistes dans la publicisation des enjeux ou de la problématique.

Une analyse quantitative de contenu des médias peut donc nous renseigner sur les tendances lourdes liées à la couverture, la perception et les stratégies de communication relatives aux mobilisations de propriétaires. Ces éléments étant centraux à la fois dans le déroulement, mais aussi dans la réussite des mobilisations, il est particulièrement important de s'y attarder. Nous apporterons des compléments méthodologiques section 4.

1.4. Analyse qualitative

L'analyse qualitative se divise en deux parties distinctes. Dans un premier temps, on a procédé à une étude historique des données recueillies pour reconstituer le portrait et la chronologie de chacun des cas étudiés. Dans un second temps, on a effectué à une analyse de contenu de ces mêmes données afin d'apporter des éléments de réponse aux interrogations soulevées au départ.

1.4.1. Analyse historique

Les différentes données recueillies, aussi bien par le biais de la recherche documentaire que des entretiens, ont été soumises à une analyse qualitative historique afin de faire ressortir les éléments les plus pertinents de la chronologie de chacun des cas. Les résultats de cette analyse sont présentés en particulier à la section 3 de ce rapport.

1.4.2. Analyse de contenu

D'une manière schématique, on peut dire que l'analyse quantitative de contenu nous donne le squelette de la mobilisation des propriétaires et des interactions qui caractérisent leur engagement, tandis que l'analyse qualitative des médias permet d'ajouter de la chair autour de cette structure afin de mieux en comprendre le fonctionnement.

L'analyse quantitative de contenu nous a donc permis d'identifier les temps forts des mobilisations des consommateurs autour des problèmes étudiés, mais aussi les principales actions ou démarches des autres parties prenantes. Toutefois, les interactions entre les diverses catégories d'acteurs et, par conséquent, les relations dynamiques qu'ils parviennent à construire dans leurs interactions les uns avec les autres ne peuvent être appréhendées qu'à un niveau plus fin d'analyse. L'analyse quantitative ne nous permet pas de rendre compte plus précisément du contenu de ces interactions et d'analyser en profondeur les stratégies des différentes catégories d'acteurs. C'est afin de combler cette lacune qu'une approche qualitative des contenus véhiculés par les médias a été nécessaire.

Cette analyse, couplée avec les données obtenues au cours des entretiens, nous permet de mettre en lumière les rapports entre les acteurs, et de décrire leurs échanges. Il s'agit d'un aspect important pour comprendre les relations dynamiques qui prévalent entre les parties opposées, si ce n'est parmi les groupes de consommateurs. Grâce à cette approche, nous pouvons préciser des points factuels de discorde ou d'accord et la nature des discours qui les caractérisent du point de vue des acteurs. L'approche quantitative demeurait limitée – permettant par exemple d'identifier la présence d'un désaccord – et ne permettait pas de saisir la nature du problème. Dans cette foulée, on peut ajouter que l'analyse qualitative nous offre la possibilité de distinguer l'évolution précise du discours des acteurs.

2. CADRE THÉORIQUE

L'étude des mouvements sociaux n'a cessé de gagner en importance depuis les années 1960, jusqu'à devenir un champ à part entière des sciences sociales, avec des approches méthodologiques et des outils théoriques qui lui sont propres (Hamel, Lustiger-Thaler & Maheu, 2012 : 172). L'évolution dans le temps des outils d'analyse de l'action collective résulte à la fois des transformations des mouvements sociaux, avec l'apparition de nouvelles formes de mobilisation et d'actions, et d'un souci constant d'approfondir la compréhension de ces mouvements. Ainsi, les paradigmes dominants se sont succédé, au fil des années, agrégeant les concepts existants, en abandonnant d'autres, afin de former des ensembles théoriques toujours plus complets. Nous allons retracer ces évolutions afin de présenter un large panorama des avancées théoriques de la sociologie des mouvements sociaux. Ensuite, nous nous intéresserons à un point plus précis de ce champ : la place et le rôle de l'expertise au sein des mouvements sociaux. Cette section débute en précisant la définition même de mouvement social.

2.1. Définition d'un mouvement social

Il n'existe pas de définition unique des mouvements sociaux. Derrière cette notion simple de prime abord se recoupent plusieurs idées, parfois très différentes. De manière générale, des acceptions « molles », très inclusives, s'opposent à des définitions extrêmement précises et beaucoup plus limitatives. Afin de mieux appréhender les différents sens donnés à la notion de mouvement social, il est nécessaire de s'intéresser également à d'autres notions proches comme l'action collective et les comportements collectifs.

La notion de comportement collectif (*collective behavior*) permet d'analyser un ensemble de phénomènes allant du comportement des foules à des mobilisations beaucoup plus structurées (Granovetter, 1978 : 1421). Pour Smelser (1962 : 3), cette notion englobe des « explosions collectives et des mouvements collectifs » (*collective outbursts and collective movements*). Tandis que les « explosions » se rapportent à des paniques, des modes ou des manifestations hostiles, les mouvements collectifs désignent des efforts pour changer les normes et les valeurs. Dans tous les cas, ces comportements collectifs sont appréhendés comme des mobilisations visant à favoriser un changement social (Smelser, 1962 : 8). Les principaux déterminants de ces comportements collectifs seraient des tensions structurelles, que les mobilisations tentent de corriger par le biais de comportements irrationnels, proches de l'hystérie collective (Crossley, 2002 : 11). La notion de comportement collectif est particulièrement inclusive et a essuyé de nombreuses critiques. Il lui est notamment reproché de ne pas correspondre à la réalité empirique, les périodes de tensions très vives n'étant pas nécessairement celles au cours desquelles les mobilisations sont les plus nombreuses, et dès lors de ne pas contribuer à la compréhension de ces mobilisations, celles-ci étant considérées comme irrationnelles (Crossley, 2002 : 12). Il est toutefois intéressant de remarquer que les tenants de cette approche emploient déjà le terme de mouvement social pour désigner une catégorie particulière parmi la gamme de comportements collectifs possibles (Granovetter, 1978 : 1421).

La notion de comportement collectif a été progressivement délaissée à partir de la fin des années 1960, lorsque de nouvelles formes de mobilisation ont incité les chercheurs à renouveler leur appareil théorique afin de mieux appréhender ces nouveaux phénomènes. Les

notions d'action collective et de mouvement social ont alors pris une place centrale dans l'analyse et la désignation de ces nouvelles mobilisations.

L'action collective est une notion polysémique qui peut englober toutes les « situations dans lesquelles se manifestent des convergences entre une pluralité d'agents sociaux » (Neveu, 2011 : 6). Toutefois, cette définition n'a un intérêt pratique que très limité du fait de sa portée trop générale. Ainsi, pour affiner cette définition, plusieurs nouvelles dimensions de l'action collective ont émergé au fil du temps. La principale est sans conteste la notion de volonté de coopération des différentes composantes de l'action collective. De ce fait, les « effets pervers » peuvent être écartés du champ d'analyse de l'action collective. Ceux-ci sont définis de la manière suivante : « Il y a effet pervers lorsque deux individus (ou plus) recherchant un objectif donné engendrent un état de chose non recherché et qui peut être indésirable du point de vue soit de chacun d'eux soit de l'un des deux » (Boudon, 1977 : 20). L'intention d'agir ensemble afin d'atteindre un objectif commun est donc l'une des dimensions essentielles de l'action collective telle que nous l'entendons.

Il est aussi important de distinguer la nature des objectifs de l'action collective. En effet, en ne retenant que le critère de volonté de coopération, l'action collective peut désigner des entités aussi différentes que des syndicats, des associations sportives ou encore des entreprises. Chacune de ces formes d'action collective poursuit des objectifs très différents et les regrouper dans une même catégorie, très large, ne facilite pas une analyse fine des phénomènes qu'elles englobent. Si les organisations constituent une composante presque incontournable de l'action collective, elles se distinguent des mobilisations sur plusieurs plans comme leur degré d'institutionnalisation, leur hiérarchie, la finalité ou les méthodes de fonctionnement qui les caractérisent. Il s'agit donc de deux types d'action collective très différents aux objectifs souvent opposés. Si, les organisations peuvent être orientées vers des gains comme des avantages pour leurs membres ou vers le profit, elles peuvent aussi être articulées à des mobilisations qui réclament un changement social. Toutefois, la frontière entre les deux peut s'estomper. Ainsi, certaines organisations – des entreprises par exemple – n'hésitent pas à emprunter des méthodes propres aux mobilisations sociales, tandis que les mobilisations se développent souvent grâce au rôle qu'assument les organisations (Neveu, 2011 : 8). Il est donc intéressant de retenir cette distinction, le sujet de notre recherche étant les mobilisations, tout en gardant à l'esprit la porosité entre les deux catégories. Une dernière dimension majeure de l'action collective, critique pour notre travail, réside dans la motivation de l'action. Ainsi, certains auteurs considèrent qu'un des critères pour définir l'action collective est l'existence d'une revendication, eu égard à une cause portée par la mobilisation et/ou l'organisation (Neveu, 2011 : 9).

Les précisions que nous avons apportées concernant les définitions des comportements collectifs et de l'action collective vont maintenant nous servir à mieux saisir leurs différences lorsqu'on les compare à la notion de mouvement social.

Si les mouvements sociaux peuvent être une catégorie de comportement collectif, comme nous l'avons vu, ils sont également un type d'action publique. Toutefois, ils constituent à eux seuls un objet d'étude indépendant, et leur définition ne fait pas consensus. Une définition communément adoptée consiste à considérer qu'une action collective défendant une cause peut être considérée comme un mouvement social (Neveu, 2011 : 10). Le corollaire de cette définition est la dimension politique de cette forme d'action collective. En effet, défendre une cause implique la publicisation de celle-ci et donc, pour les acteurs sociaux, l'entrée dans l'espace public. Cette lecture va de pair avec le fait que prévaut une opposition – un conflit – entre les acteurs sociaux et leurs adversaires. L'idée de mouvement social en tant que forme particulière de conflit est très répandue dans la littérature sur les mouvements sociaux

(Touraine, 1985 : 750). Il s'agit donc d'une condition que la plupart des chercheurs, à l'exception des tenants d'une approche très inclusive, reconnaissent comme nécessaire, mais pas toujours suffisante à la définition d'un mouvement social. En effet, Tarrow, par exemple, définit les mouvements sociaux comme des « collective challenges by people with common purposes and solidarity in sustained interactions with elites, opponents and authorities » (1994 : 3-4).[6] Cependant, certains auteurs ne se satisfont pas de cette définition, qu'ils considèrent trop large. Cela les conduit à ajouter d'autres critères afin de mieux circonscrire la spécificité des mouvements sociaux. Ainsi, Maheu (2005) propose de définir les mouvements sociaux comme étant des formes d'action collective qui visent à recomposer et à dépasser les structures sociales qu'ils contestent et modifier ainsi les rapports de domination au sein de la société. Cette condition est intéressante en ce qu'elle donne à la notion de mouvement social une dimension supérieure par rapport à celle, plus générale, d'action collective. Si on retient cette dimension, le succès d'un mouvement social s'évaluerait donc à l'aune de son efficacité à recomposer l'action et non plus seulement à mobiliser des acteurs sociaux en faveur d'une cause et à obtenir des concessions de la part des adversaires interpellés (Fontan, Hamel & Morin, 2012 : 24-25).

Une autre conception de la notion de mouvement social a émergé au cours des années 1990. Portée par des auteurs comme Sidney Tarrow, Charles Tilly et Doug McAdam qui, dans leur ouvrage *Dynamics of Contention* (2001) notamment, proposent leur vision des « *contentious politics* »[7], cette notion est encore en expansion. Ces auteurs définissent les *contentious politics* comme « episodic, public, collective interaction among makers of claims and their objects when (a) at least one government is a claimant, an object of claims, or a party to the claims and (b) the claims would, if realized, affect the interests of at least one of the claimants. » (McAdam, Tarrow & Tilly, 2001 : 5).[8] Les *contentious politics* sont maintenant le paradigme dominant de l'étude des mouvements sociaux (Fillieule, Agrikoliansky & Sommier : 2010 : 8). Bien que récente, cette notion reprend à son compte de nombreux éléments mentionnés précédemment, les combinant pour façonner une définition qui n'est toutefois pas exempte de tout reproche. En effet, cette définition est particulièrement inclusive et dépourvue d'un critère exigeant de recomposition de l'action comme celle que propose Maheu. Elle vise avant tout à proposer une définition générale de l'action collective et à situer celle-ci dans un contexte politique.

Pour les fins de cette recherche, les mobilisations étudiées sont des formes d'action collective, que nous définissons ici comme un regroupement volontaire de plusieurs agents sociaux en faveur d'une cause commune.[9] Toutefois, nous ne sommes pas nécessairement en présence de mouvements sociaux. Nous retenons ici la définition de Maheu (2005), plus restrictive, pour qui un mouvement social est une forme d'action collective qui vise à recomposer et à dépasser

---

[6] Les mouvements sociaux sont des « défis collectifs lancés par des personnes solidaires et partageant des objectifs communs au travers d'interactions répétées avec des élites, des adversaires et les pouvoirs publics » (Traduction libre).

[7] Ce terme peut être traduit approximativement par « politiques de la contestation », mais en l'absence de traduction consacrée, nous emploierons l'appellation anglaise, qui est reprise dans la littérature francophone.

[8] Les *contentious politics* sont « des interactions collectives, publiques et épisodiques entre des demandeurs, ou une partie aux demandes, lorsque (a) au moins un palier de gouvernement est ciblé par des demandes, une partie aux demandes ou un des demandeurs, et (b) les demandes, si elles sont satisfaites, influeraient sur les intérêts d'au moins un des demandeurs » (Traduction libre).

[9] Voir Neveu (2011 : 5-26) pour un résumé des différentes dimensions de l'action collective.

les structures sociales qu'il conteste, modifiant ainsi les rapports de domination au sein de la société. Un des enjeux de notre travail constituera donc à circonscrire les cas de mobilisation ayant acquis une dimension supplémentaire et qui sont devenus des mouvements sociaux, et les facteurs qui expliquent cette transition.

2.2. Évolution des approches théoriques de l'analyse des mouvements sociaux

Les différents outils conceptuels de l'analyse des mouvements sociaux forgés par les chercheurs au fil du temps sont bien souvent compatibles entre eux et mettent en lumière des dimensions complémentaires de l'action collective. Bien que certains aient été progressivement délaissés, on assiste la plupart du temps à une sédimentation des concepts et des approches au gré des avancées dans l'étude de ce champ. Nous allons donc présenter ici les principaux concepts présidant à l'analyse des mouvements sociaux en les abordant dans une perspective chronologique.

2.2.1. La théorie de la mobilisation des ressources

Nous avons déjà évoqué brièvement la notion de comportement collectif qui, en considérant l'action collective comme irrationnelle, mettait en avant une perspective méthodologique assimilant cette action à la psychologie des foules. Rompant radicalement avec cette approche, la théorie de la mobilisation des ressources se fonde au contraire sur un postulat de rationalité de l'action collective (Pierru, 2010 : 20). La théorie de la mobilisation des ressources cherche à déterminer pourquoi, en dépit de la présence constante de diverses frustrations et tensions structurelles dans les sociétés, certaines entraînent des mouvements sociaux et d'autres ne rencontrent pas d'opposition collective. Au centre de cette interrogation se trouve le paradoxe de l'action collective tel que présenté par Mancur Olson (McCarthy & Zald, 1977 : 1216). Ce paradoxe est le suivant : chaque individu rationnel, qui tente de maximiser son bien-être a tout intérêt à s'impliquer le moins possible dans une mobilisation qui défend les intérêts du groupe dont il fait partie (Olson, 1965 : 2). Ainsi, il est préférable pour l'individu rationnel de laisser les autres supporter le poids de la mobilisation car, en cas d'échec, il n'aura pas perdu de temps, d'énergie et d'argent, et en cas de réussite de la mobilisation, il aura obtenu les gains engendrés par l'action collective. En suivant cette logique, aucune mobilisation ne devrait voir le jour, chaque individu ayant intérêt à « resquiller » et profiter des autres. Cependant, force est de constater que malgré ces barrières, des mobilisations prennent forme et des individus s'engagent pour défendre leurs intérêts et ceux de leur groupe. La théorie de la mobilisation des ressources tente d'expliquer les mécanismes qui mènent à l'émergence de l'action collective malgré ce paradoxe.

McCarthy et Zald (1977) considèrent qu'il est nécessaire de mettre en place des mécanismes visant à réduire le coût de l'engagement dans la mobilisation ainsi que des incitations à s'engager pour les individus. La meilleure manière de le faire est de s'appuyer sur des organisations de mouvement social (SMO), qui vont être chargées d'identifier des objectifs en fonction des préférences de leurs membres. Elles font partie d'une industrie de mouvement social (SMI), qui regroupe toutes les SMO qui poursuivent des objectifs proches. L'ensemble des SMI forment un secteur de mouvement social (SMS), peu importe les objectifs qu'elles poursuivent. À l'intérieur de ces ensembles plus importants, les SMO comme les SMI sont en concurrence comme dans un marché pour accroître leur audience et atteindre leurs objectifs. Pour ce faire, les SMO mobilisent des ressources qui émanent des individus regroupés par l'organisation. Ces ressources peuvent être de l'argent, du temps, de la légitimité ou encore des infrastructures. Bien qu'une partie de ces ressources proviennent des bénéficiaires potentiels

de la mobilisation, l'organisation peut employer des individus qui ne tireraient pas de bénéfice de cette mobilisation. En s'engageant pour une cause en échange d'une rémunération, ces professionnels de la mobilisation supportent l'essentiel du fardeau de l'action collective, ce qui permet en quelque sorte de surmonter le paradoxe d'Olson.

La théorie de la mobilisation des ressources a été largement dénoncée en raison de sa perspective entrepreneuriale qui emprunte beaucoup plus à l'économie qu'à la sociologie. Toutefois, les apports d'autres chercheurs ont contribué à l'amender et à la compléter. Ainsi, il est important d'évaluer la place des SMO par rapport aux structures de mobilisation préexistantes et aux réseaux informels qui lient les bénéficiaires potentiels des mobilisations (Pierru, 2010 : 26). Même si les espaces de socialisation non-organisés ne sont pas politiques, ils peuvent avoir un impact considérable sur des mobilisations qui peuvent s'engager sur ce terrain. De plus, les organisations ne sont pas monolithiques. Au contraire, elles sont traversées par des courants différents, des dissensions qui peuvent varier en fonction de leur degré d'institutionnalisation ou de leur mode de fonctionnement (Staggenborg, 1989). Les dynamiques internes et les référentiels culturels propres aux organisations ne doivent pas être négligés lors de l'analyse de leurs actions et de leurs rapports avec leurs adversaires ou leur audience. Enfin, la manière d'appréhender les ressources a beaucoup évolué depuis que Zald et McCarthy ont formulé leur théorie. Si elles ont longtemps été laissée dans le flou, ou au contraire inventoriées et classées à l'excès, les ressources sont maintenant abordées de manière beaucoup plus dynamique. Ainsi, tout est potentiellement une ressource (Offerlé, 2004). Toutes les organisations en sont donc pourvues, en autant qu'elles sachent les reconnaître et les activer à bon escient. Les ressources sont subjectives et volatiles. Elles peuvent être perdues, mais aussi acquises à tout moment de la mobilisation (Pierru, 2010 : 37). Rares sont aujourd'hui les auteurs qui contestent l'importance d'une forme d'organisation dans les mouvements sociaux, mais il est presque tout aussi difficile d'en trouver qui ne s'appuient que sur la théorie de la mobilisation des ressources pour analyser l'action collective.

2.2.2. La structure des opportunités politiques (SOP)

Après avoir longtemps mis l'accent sur l'importance de l'organisation interne et de la mobilisation des ressources des mouvements sociaux, les chercheurs commencent, dans les années 1980, à s'intéresser au contexte politique pour expliquer l'émergence et les trajectoires des mouvements sociaux. Le concept de structure des opportunités politiques (SOP), emprunté par McAdam (1982) à Eisinger (1973) notamment, décrit deux états de la structure politique : le premier est dit « ouvert », lorsque le contexte politique est favorable, c'est-à-dire quand il est vulnérable ou réceptif aux revendications des mouvements sociaux; le second est « fermé » et décrit un système politique qui refuse en bloc les revendications, voire les réprime. Il s'agit là d'une prise de conscience du rôle des mouvements sociaux en tant qu'acteurs politiques et non pas simplement comme des interlocuteurs servant de courroie de transmission entre la société et le champ de la politique institutionnelle.

Le choix des variables pour analyser la SOP est encore un sujet de controverse au sein de la sociologie des mouvements sociaux. Tandis que McAdam avançait que « *any* event or broad social protest that serves to undermine the calculations and assumptions on which the political establishment is structured occasions a shift in political opportunities » (1982 : 41)[10], cette

[10] « Tout événement ou protestation politique d'envergure qui contribue à ébranler les calculs et hypothèses qui structurent les politiques institutionnelles occasionne une modification des opportunités politiques » (Traduction libre).

définition très vague a vite été critiquée et a laissé la place à de nombreuses tentatives de catégorisation des différents facteurs qui affectent le degré d'ouverture ou de fermeture de la SOP. Nous n'allons pas nous attarder ici sur les diverses classifications proposées, mais simplement exposer l'une des plus récentes, développée par Tilly et Tarrow (2008) qui distinguent six éléments constitutifs de la SOP : « la multiplicité des centres de pouvoir indépendants au sein du régime considéré, son ouverture à de nouveaux acteurs, l'instabilité des alignements politiques, la disponibilité d'alliés influents pour les contestataires, la propension du régime à faciliter ou à réprimer l'expression collective de revendications, et des changements décisifs à l'intérieur des cinq précédents éléments » (Mathieu, 2010 : 41). Ces éléments reprennent la plupart des dimensions abordées par d'autres chercheurs, en les présentant de manière un peu différente. L'état de chacun de ces éléments sert à définir le degré d'ouverture de la SOP. La SOP s'est développée en suivant deux voies principales, très distinctes. Dans le premier cas, elle a été employée en mettant en relation les évolutions dans le temps des mouvements sociaux dans un pays donné en fonction de la SOP de ce pays. Dans le second cas, elle a été utilisée en comparant les caractéristiques des systèmes politiques dans différents pays et leur influence sur le développement des mouvements sociaux dans ces sociétés (Mathieu, 2010 : 41-42).

Malgré son adoption rapide par de nombreux chercheurs, la SOP a été la cible de nombreuses critiques. Il lui est notamment reproché de limiter arbitrairement l'analyse du contexte au seul élément politique, au détriment d'autres déterminants tels que des aspects socio-économiques ou culturels (Mathieu, 2010 : 44). Une autre critique récurrente dénonce sa prétention à l'objectivité et son aspect statique (Goodwin & Jasper, 1999). En effet, cette approche renvoie avant tout à des aspects structurels, qui peuvent être vus comme étant opposés à la notion d'opportunité qui renvoie à une situation éphémère par nature. La lourdeur des structures décrites paraît peu compatible avec la formation d'opportunités, résultant plus sûrement d'éléments volatils et changeants liés à un contexte dynamique. Ensuite, un même système politique sera plus ouvert face à certaines causes qu'à d'autres. Il est donc difficile d'expliquer l'existence d'opportunités uniquement par des données structurelles et de défendre l'existence d'une SOP unique à un pays ou à un système politique (Mathieu, 2010 :45). De plus, la SOP semble avoir une portée explicative relativement faible. En effet, de nombreuses mobilisations émergent au sein de sociétés considérées « fermées », alors que des sociétés pourtant « ouvertes » se caractérisent par un faible nombre de mouvements sociaux, les citoyens ayant davantage accès aux institutions pour favoriser les changements qu'ils souhaitent, ne voyant pas dès lors l'utilité de se mobiliser (Mathieu, 2010 :46). Cela semble indiquer que le degré d'ouverture de la structure politique ne joue pas un rôle déterminant dans la décision de se mobiliser. Enfin, afin qu'un mouvement social puisse se saisir d'une opportunité politique, il est nécessaire que celle-ci soit clairement perçue et identifiée comme telle (Chazel, 2003 : 124). De la même manière qu'il n'existe pas de ressource en soi, une opportunité n'est pas objective non plus. Il est donc important de s'attarder sur les stratégies et les valeurs des groupes qui permettent d'éclairer pourquoi certaines opportunités vont être saisies alors que d'autres ne le seront pas.

Le concept de SOP apporte une dimension supplémentaire à l'étude des mouvements sociaux, mais ne saurait expliquer à lui seul les déterminants des mobilisations. Il est cependant très utile en ce qu'il nous permet de prendre en compte le contexte des mouvements sociaux ainsi que l'importance des opportunités qu'ils vont rencontrer pour se développer et tenter de remplir leurs objectifs.

2.2.3. Les répertoires de contestation

Les répertoires de contestation sont un des grands outils de l'analyse des mouvements sociaux. Ils permettent de mieux comprendre les actions mises en œuvre par les groupes mobilisés au sein des mouvements sociaux. Selon Charles Tilly, qui est à l'origine de ce concept, les répertoires d'action collective expliquent pourquoi « en un temps et un lieu donné, les gens apprennent un nombre limité de moyens pour se faire entendre et s'y cantonnent le plus souvent. Ces modes d'action évoluent lentement sous l'effet de l'expérience accumulée et des contraintes extérieures. Mais dans le temps court, ces contraintes limitent les choix disponibles pour les contestataires potentiels. » (2008 : 4-5). Cette approche de tendance structuraliste est donc centrée sur les formes de l'action collective plus que sur ses déterminants. Il s'agit ici d'analyser les actions des groupes et de saisir leur rationalité plutôt que de comprendre leurs motivations.

Tilly propose de faire une distinction entre les actions (comme applaudir, chanter par exemple) et les interactions afin de distinguer le contexte, la personne envers qui l'action est menée. Une séquence d'interactions réglées constitue une performance. Combinées, les performances sont regroupées dans des épisodes. Ces épisodes, qui agrègent donc tout un ensemble d'interactions observables et réglées, sont l'unité d'analyse de la plupart des analyses d'événements protestataires. Le répertoire de contestation représente la « connaissance limitée des performances et des interactions auxquelles les individus peuvent avoir recours » (Fillieule, 2010 : 81). Des répertoires tactiques se retrouvent également dans le répertoire de contestation. Ces répertoires tactiques, propres à chaque groupe, permettent d'expliquer pourquoi certaines mobilisations ne vont jamais employer des performances dont elles pourraient avoir la maîtrise (Fillieule, 2010 : 83). Le répertoire de contestation est commun à toute une société, mais chaque répertoire tactique est spécifique à un mouvement social, qui va y recourir selon des choix stratégiques.

Ce concept de répertoire de contestation a été critiqué pour son côté statique. En effet, dans cette perspective, les changements de répertoire sont appréhendés sur un temps long, qui correspond à des évolutions de fond au sein des sociétés, mais qui ne prend pas nécessairement en compte le foisonnement de nouvelles formes de contestation. De plus, ce modèle adopte une perspective historique qui peine à prendre en compte la transnationalisation récente des mouvements sociaux et la diffusion culturelle et organisationnelle qui s'ensuit (Fillieule, 2010 : 93-94). Ces éléments limitent l'utilité de ce concept dans l'étude des nouvelles formes d'action collective. Le concept de répertoire tactique s'avère toutefois utile à notre recherche, puisqu'il peut nous aider à mieux comprendre les choix d'actions formulés par groupes de propriétaires.

2.2.4. Les processus de cadrage et les arènes publiques

L'émergence du processus de cadrage dans l'analyse des mouvements sociaux a lieu à la faveur d'une prise de conscience de l'importance de la culture et des représentations au cours des années 1980. En mettant au centre de l'analyse des facteurs subjectifs et liés aux croyances des groupes et individus, le processus de cadrage permet d'ajouter une dimension majeure à l'étude des mouvements sociaux. Rompant en partie avec la perspective structuraliste des théories de la mobilisation des ressources ainsi que de la structure des opportunités politiques, le concept de cadrage cherche à rendre compte de la centralité des représentations construites dans les déterminants de l'action collective.

Tel que défini par Snow et Benford, le cadrage consiste à « attribuer du sens, interpréter des événements et des conditions pertinentes, de façon à mobiliser des adhérents et des participants potentiels, à obtenir le soutien des auditoires et à favoriser la démobilisation des adversaires » (1988 : 198). Cette définition renferme beaucoup de dimensions originales en ce qui a trait à l'analyse des mouvements sociaux qui n'avaient pas été abordées auparavant par les paradigmes dominants. En premier lieu, cela nous indique que la mobilisation ne procède pas tant de conditions objectives, c'est-à-dire d'une situation injuste ou d'une tension structurelle, que de la capacité d'un groupe de personnes à construire une représentation commune de cette situation comme étant problématique (Contamin, 2010 : 57). Il est donc nécessaire qu'il y ait un alignement des cadres d'interprétations de ces individus autour d'un cadre commun. Ce processus d'alignement suit trois étapes successives : « Les acteurs potentiellement mobilisés doivent s'accorder sur un diagnostic de la situation qui identifie le problème et attribue des responsabilités, sur un moyen d'y remédier ou tout au moins de s'y attaquer et, finalement, sur la nécessité et la possibilité d'agir » (Contamin, 2010 : 58). Cet alignement se réalise au travers d'un travail discursif, effectué par des entrepreneurs de mobilisation qui permet d'articuler et d'amplifier les idéologies disponibles pour mener à la mobilisation (Snow, 2001 : 38). Le critère déterminant pour la réussite du cadrage tient au degré de résonance entre les cadres développés par les entrepreneurs de mobilisation et le contexte culturel plus large dans lequel ils s'inscrivent (Snow, 2001 : 35, 40).

Le fait que le cadrage soit un processus discursif met l'accent sur un aspect important des mouvements sociaux, à savoir les interactions entre les groupes et individus mobilisés, leurs adversaires et les autres interlocuteurs potentiels. Ainsi, une entreprise de cadrage peut enclencher des processus de contre-cadrage, menés par les adversaires de la mobilisation (Snow, 2001 : 32-33). Il ne s'agit alors pas pour les deux parties de se convaincre mutuellement, mais bien de gagner à leur cause une tierce partie qui peut être le public, des responsables politiques ou une administration publique. Ce travail de signification a lieu dans des arènes publiques, qui sont des espaces d'interaction entre des entrepreneurs sociaux et des audiences visées. Il existe une multitude d'arènes publiques, au sein desquelles les problèmes publics sont définis grâce aux efforts collectifs mis en œuvre aussi bien par les entrepreneurs que par les audiences, à l'aide des ressources qu'ils mobilisent et en prenant en compte les réseaux de sociabilité qui préexistent ainsi que les institutions autour desquelles ces arènes peuvent prendre forme (Cefaï, 1996 : 49-50). Ainsi, les problèmes publics doivent être appréhendés autant comme des produits de ces interactions entre observateurs et acteurs que comme des faits observables dans un monde objectif (Gusfield, 1996 : 4). Ignorer la place fondamentale qu'occupe ce travail de définition et de signification des problèmes publics dans l'émergence des mouvements sociaux revient à se couper d'un des outils majeurs de l'analyse de l'action collective.

Il convient ici de s'attarder un peu plus sur le fonctionnement des arènes publiques et sur le processus de formation des problèmes publics. Comme indiqué précédemment, il existe une multitude d'arènes publiques, qui peuvent être de natures diverses – scientifique, politique, médiatique ou encore de mouvements sociaux. Elles sont organisées autour d'institutions et possèdent leur fonctionnement propre, des répertoires de cadres particuliers – le Parlement est un bon exemple d'arène publique politique (Cefaï & Trom, 2001 : 17). Ces arènes sont non seulement le lieu de luttes pour imposer des définitions aux parties prenantes, mais aussi un espace de concurrence entre les différentes causes qui veulent être publicisées. En effet, les acteurs des mobilisations s'opposent entre eux à l'intérieur de celles-ci pour obtenir l'attention publique et ainsi se maintenir en bonne position dans la « hiérarchie des priorités et des urgences » (Cefaï, 1996 : 55). La résonance entre les cadres proposés par les mobilisations et le contexte culturel plus large est un des facteurs majeurs pour réussir à accaparer une partie

de l'attention publique, ainsi que la capacité des groupes à employer au mieux leurs ressources et à saisir les opportunités qui se présentent. La résonance permet de décrire le degré d'adéquation entre les valeurs et représentations de la société et celles de la mobilisation. Aussi, bien que principalement discursive, la problématisation d'un enjeu relève aussi d'autres pratiques, qui n'ont pas pour objectif spécifique de formaliser un discours (Henry, 2007 : 70). Par exemple, une multitude de recours individuels pour un même problème peut faire autant pour la publicisation d'un problème que des discours produits par des groupes mobilisés.

La théorie du cadrage n'est pas exempte de critique. On dénonce régulièrement aussi bien son biais descriptif et statique que l'absence d'études empiriques pour corroborer cette approche (Contamin, 2010 : 72). La plupart des études ont en effet tendance à appréhender le cadrage à un instant précis plutôt que de l'envisager dans une perspective évolutive et interactionniste. Il lui est également reproché de trop mettre l'accent sur la dimension stratégique du processus de cadrage, sous-estimant ainsi le poids de facteurs affectifs et idéologiques sur les orientations des mouvements. Enfin, les tenants de cette théorie se sont vus opposer l'existence d'une multiplicité de cadrages, proposés par tous les participants dans l'arène publique, alors qu'ils défendent souvent l'idée que des entrepreneurs en mobilisation sont capables d'imposer leur cadrage à l'ensemble du mouvement en trouvant simplement la bonne façon de présenter leur problème. Ces critiques sont particulièrement stimulantes en ce qu'elles poussent à développer de nouvelles approches des processus de cadrage, sans toutefois remettre en cause la pertinence de cette perspective pour étudier les mouvements sociaux. Un des aspects les plus intéressants de celles-ci est lié à l'importance qui doit être accordée au contexte dynamique, parfois contraignant et parfois favorable, dans lequel se déroule l'entreprise de cadrage. Cela permet de s'interroger sur la place des mouvements sociaux dans un contexte plus large que leur seule arène publique et à leurs interactions tant à l'interne qu'à destination d'acteurs extérieurs.

Le cadrage constitue donc une avancée dans l'étude des mouvements sociaux en ce que ce concept permet à la fois d'appréhender la formation du problème public, indispensable à la réussite du mouvement, mais aussi de porter l'attention sur l'aspect central des représentations et des valeurs dans le processus de mobilisation.

2.3. La place de l'expertise dans les mouvements sociaux

À mesure que les mouvements sociaux ont commencé à se saisir de sujets de plus en plus complexes, présentant un niveau croissant de technicité, l'engagement des individus a dû s'accompagner de connaissances toujours plus élaborées afin de comprendre les enjeux et d'être capable de défendre une cause. C'est ce qui a donné lieu à un recours accru à l'expertise. Elle peut être définie comme « une production de savoir, caractérisée par un certain degré de technicité, et investie dans un processus politique à des fins décisionnaires » (Mouchard, 2009 : 235). Cette intégration croissante de l'expertise au sein des mobilisations a été particulièrement marquée dans le mouvement écologiste, qui se caractérise par une grande complexité, les enjeux touchant de nombreuses dimensions du quotidien, tout en mettant à contribution plusieurs disciplines scientifiques (Ollitrault, 2001 : 105). Il s'agit pour certains mouvements sociaux d'une manière d'asseoir leur crédibilité et de paraître « sérieux » (Ollitrault, 2001 : 106). Le fait de détenir une expertise permet aux organisations de s'imposer comme acteur légitime du débat, *a fortiori* sur des sujets très techniques, tout en faisant avancer leurs idées. En effet, loin d'être neutre, cette connaissance est instrumentalisée pour servir les objectifs politiques des groupes mobilisés, tout en étant présentée comme objective, car scientifique (Saurugger, 2002 : 375-6). L'expertise est donc devenue une ressource majeure

pour certains types de mouvements sociaux, leur permettant d'accéder aux espaces de discussions publiques et décisionnels tout en diffusant leur vision du problème et en débattant à armes égales avec leurs opposants.

Le modèle de l'expertise tel qu'il se présente dans les mouvements sociaux se résume comme suit : « souci du diagnostic d'une « demande » d'aide, de l'élaboration d'un projet *ad hoc* aux finalités précises et de l'efficacité des actions de terrain, ajustement des compétences professionnelles à l'objectif visé » (Collovald, 2001 : 135). Il s'agit alors davantage d'une manière d'agir et de mobiliser des compétences de la part des groupes plutôt que de produire des connaissances pour faire avancer sa cause. Ce type d'expertise se retrouve par exemple dans le secteur humanitaire (Collovald, 2001). Cela permet de faire avancer l'agenda de la mobilisation, tout en présentant des propositions et des projets concrets et précis, donc moins susceptibles d'être attaqués sur une base idéologique. Cette forme d'expertise est tout à fait compatible avec l'expertise technique, ainsi que le prouve la participation efficace, active et couronnée de succès de groupes d'intérêts auprès de l'Union européenne (Saurruger, 2002).

Si l'expertise peut être internalisée au sein du mouvement social grâce à l'acquisition de nouvelles compétences par les membres ou à travers la mobilisation de compétences déjà existantes, il existe aussi de nombreuses passerelles entre les mouvements et le monde scientifique qui permettent à des experts déjà reconnus de s'engager en faveur de causes auxquelles ils sont sensibles (Ollitrault, 1996 : 141-142). Ce mode de participation des experts au débat public est répandu et peut favoriser la publicisation d'un problème, bien qu'il n'en constitue qu'un des facteurs, pas toujours déterminant (Henry, 2007 : 11). En effet, même si des experts décrivent une situation comme problématique, cela ne signifie pas nécessairement que cette interprétation sera reprise et, à l'inverse, même quand des experts ne considèrent pas la situation comme problématique, elle peut accéder au statut de problème public (Henry, 2007 : 18-21). Le contexte social, politique, médiatique et culturel est un des facteurs majeurs pour expliquer la publicisation d'un problème et il convient de ne pas minimiser son rôle.

Il est aisé d'imaginer que de nombreuses autres voies d'accès à l'expertise peuvent exister pour les mouvements sociaux, chaque mobilisation étant différente. Il est surtout important ici de rappeler l'importance des connaissances techniques, dans quelque domaine que ce soit, pour aider les groupes mobilisés à affirmer leur crédibilité tout en leur permettant de mieux structurer leur discours et d'organiser leurs actions.

3. ÉTUDES DE CAS

3.1. Le cas des leaky condos

La crise des *leaky condos* débute à la fin des années 1980 et se poursuit tout au long de la décennie suivante, pour atteindre son point culminant entre 1998 et 2001. D'une ampleur sans précédent en Colombie-Britannique, ce problème majeur de construction a touché au moins 72 000 unités de logement sur les 160 000 construites entre 1985 et 2000 pour des dommages estimés entre 3 et 4 milliards de dollars (Stueck, 2008; Boei, 2008). Le « syndrome du *leaky condo* » consiste en une défaillance de l'enveloppe des bâtiments qui provoque des infiltrations d'eau dans les logements et à l'intérieur des murs pouvant mener, dans le pire des cas, au pourrissement complet et invisible de la structure des édifices. Elle concerne principalement les immeubles de condominiums construits entre 1983 et 1999 sur un modèle dit « californien ». Caractérisé par l'absence de débord de toit, ce style d'immeuble est bien adapté aux régions arides dans lesquelles il a été conçu, mais ne convient pas au climat particulièrement pluvieux des régions côtières de la Colombie-Britannique (MacQueen, 1998). Toutefois, d'autres types d'édifices, comme des tours de béton et des maisons unifamiliales sont aussi touchés (Boei, 2002a). Plusieurs autres facteurs comme le manque de qualification de la main d'œuvre, des changements apportés au Code national du bâtiment ou encore une volonté de réduire les coûts de construction sont régulièrement cités comme ayant contribué à la propagation du problème (Penner, 2009; Paterson, 1999).

En 1996, seulement 65 % des habitations neuves en Colombie-Britannique sont couvertes par un programme d'assurance volontaire auquel souscrivent les constructeurs. Sous le régime de ce plan, les problèmes d'étanchéité de l'enveloppe ne sont couverts que pour un an (Canadian Press Newswire, 1996). Cette durée est courte et la garantie toute relative lorsque l'on sait que la plupart des défauts d'étanchéité ne vont se manifester qu'au bout de plusieurs années. Dès 1996, alors que le nombre de *leaky condos* ne cesse d'augmenter et que les prévisions les plus pessimistes se bousculent, le gouvernement de la Colombie-Britannique avait déjà appelé à la mise en place de meilleures garanties sur les maisons neuves, sans toutefois légiférer, privilégiant une auto-régulation du secteur (*Canadian Press Newswire*, 1996). Face à une crise toujours plus importante, un mécontentement populaire grandissant et les pressions de certains groupes comme le *Condominium Homeowners' Association* (CHOA), le gouvernement de la Colombie-Britannique a décidé de se saisir du problème en organisant des audiences publiques au printemps 1998.

Par le biais de Jenny Kwan, alors ministre des affaires municipales, le gouvernement a mis sur pied une commission d'enquête publique en avril 1998, menée par Dave Barrett, un ancien premier ministre néo-démocrate de la province. Dès sa mise en place, l'objectif annoncé de la Commission d'enquête sur la qualité de la construction des condominiums en Colombie-Britannique est de rétablir la confiance dans le secteur de la construction résidentielle. Pour ce faire, Glen Clark, le premier ministre de la province indique dès avant le début des audiences que le gouvernement envisage un recours collectif contre les « vilains », qui auraient trompé les acheteurs, confiant à la commission le soin de démêler les responsabilités (Hunter, 1998a). Toutefois, le mandat de la commission Barrett, qui doit durer un mois, est relativement limité. En effet, il s'agit de définir les responsabilités dans la crise des *leaky condos* et d'émettre des recommandations destinées au gouvernement pour la mise en place de nouvelles

réglementations afin qu'une crise similaire ne se répète pas. Il n'est donc pas question d'indemnisation des victimes.

Les réactions à l'annonce de la tenue de la commission Barrett sont mitigées. D'un côté, les représentants des propriétaires, menés par CHOA, sont déçus du mandat qu'ils considèrent trop étroit, ne leur permettant pas d'obtenir de compensation pour leur logement touché. De l'autre, les responsables de l'industrie considèrent que la commission n'est qu'une manœuvre politique du gouvernement destinée à gagner du temps et imposer une syndicalisation du secteur plutôt qu'à prendre des mesures pour améliorer les garanties sur les maisons neuves et encourager les efforts d'autorégulation de l'industrie (Mertl, 1998). Les représentants des propriétaires et de l'industrie s'opposent aussi sur le montant des dommages causés par la crise des *leaky condos*, les premiers avançant le chiffre de 1 milliard de dollars, les seconds prétendant que la somme est bien moindre, sans plus de précisions. La nomination de Dave Barrett est aussi sévèrement critiquée par l'opposition libérale, qui y voit une manœuvre politicienne destinée à exonérer le gouvernement néo-démocrate en place, tout en rejetant la responsabilité sur le Parti libéral (Palmer, 1998). Les attaques contre l'impartialité de Dave Barrett ont émaillé toute la durée de la commission, le reproche le plus fréquent lui étant adressé par ses adversaires politiques – libéraux – et l'industrie, au sujet de son biais supposé en faveur de la syndicalisation du secteur de la construction résidentielle.

Trois principaux points de vue sont défendus devant la commission. Les mesures préconisées par les représentants de l'industrie et du secteur immobilier, menés par *l'Urban Development Institute* (UDI) et le *Canadian Home Builders' Association* (CHBA) visent à prévenir les défauts de paiement en accordant des prêts à taux préférentiels et des avantages fiscaux aux propriétaires aux prises avec un *leaky condo* (Mertl, 1998). Nona Saunders, au nom de CHOA, recommande l'instauration de licences dans la construction résidentielle afin que les différents acteurs du secteur soient imputables si des problèmes liés à leur travail apparaissent. Elle affirme aussi que l'évaluation de 1 milliard de dollars de dommages sous-estime l'ampleur des dégâts (*Daily Commercial News and Construction Report*, 1998). Une troisième position est défendue par le chef de file des libéraux en Colombie-Britannique et ancien maire de Vancouver Gordon Campbell. Il considère que les municipalités ne devraient pas pouvoir être poursuivies pour un défaut de supervision des chantiers (Hunter, 1998b).

Ces trois positions « institutionnelles » contrastent avec les témoignages des particuliers confrontés à des réparations coûteuses et imprévues, qui n'ont bien souvent personne vers qui se tourner pour répondre des malfaçons de leur logement. Ils sont d'autant plus désenchantés que le gouvernement ne semble *a priori* pas disposé à leur offrir de compensation financière (Mulgrew, 1998).

Après plus d'un mois d'audience, les conclusions du rapport déposé par Dave Barrett vont dans le sens des propriétaires, les exonérant de toute responsabilité et faisant au contraire reposer celle-ci sur l'ensemble des autres acteurs. Le rapport met en lumière une série de défaillances à tous les niveaux pour expliquer l'ampleur de la crise des *leaky condos* et préconise une indemnisation des propriétaires lésés. Parmi les 82 recommandations du rapport, les plus marquantes proposent le vote d'une loi renforçant la protection des propriétaires et la création d'un office *ad hoc*, la mise en place d'un fonds de reconstruction destiné aux victimes les plus durement touchées, ou encore des exonérations de taxes sur le montant des travaux (Barrett, 1998). La somme totale des subventions et exonérations recommandées par Dave Barrett atteint 650 millions de dollars, dont la charge serait répartie entre les différentes composantes de l'industrie et les gouvernements provincial et fédéral (Maclean's, 1998). Ces conclusions

suscitent des interrogations quant à la réaction du gouvernement, qui avait annoncé son intention de poursuivre les responsables, sans pour autant indemniser les victimes.

Après la publication du rapport, la ministre responsable Jenny Kwan a annoncé que le gouvernement de la Colombie-Britannique serait prêt à contribuer à hauteur de 75 millions de dollars pour un effort total de 250 millions, complété par des exemptions de taxes, et un apport de fonds de l'industrie et des établissements bancaires accordant des prêts hypothécaires (Lazaruk & Haysom, 1998). Le gouvernement fédéral a annoncé dans un premier temps qu'il verserait 75 millions de dollars au fonds de reconstruction, sans accorder d'exemption de taxe de vente, mais la contribution finale de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) ne s'élève qu'à 2,3 millions de dollars de prêts sans intérêts (Lazaruk, 1998). Bien que ces chiffres soient éloignés des conclusions de Dave Barrett, la ministre Kwan a également annoncé le dépôt de deux projets de lois, reprenant les recommandations du commissaire concernant la protection des propriétaires et l'instauration de prêts à taux préférentiels pour les propriétaires touchés. Ces prêts ainsi que le nouveau système de garantie obligatoire seraient administrés par l'Office de protection des propriétaires créé par ces lois.

L'industrie de la construction s'est montrée critique à l'endroit de ces propositions, réitérant les reproches entendus au cours de la commission et prédisant une augmentation du coût des logements directement imputable aux réformes proposées. Les propriétaires ont également fait part de leur mécontentement, l'essentiel du fardeau des réparations leur revenant toujours et CHOA a, quant à lui, exprimé sa satisfaction, les nouvelles mesures offrant une protection accrue aux propriétaires (Lazaruk & Haysom, 1998).

Malgré les conclusions très favorables aux propriétaires de la commission Barrett, le gouvernement de la Colombie-Britannique n'a que peu infléchi sa position sur les solutions à apporter à la crise des *leaky condos*. La syndicalisation redoutée par l'industrie a été évitée au profit de licences pour les entrepreneurs et de la mise en place d'un fonds auxquels ils doivent participer pour octroyer des prêts aux propriétaires d'un *leaky condo*. Cette solution non-négociée entre les différentes parties au conflit revient à laisser les propriétaires responsables des coûts des travaux, tout en se prémunissant contre d'autres crises en renforçant la protection contre des pratiques douteuses.

Fin mars 1999, peu de temps avant le lancement de la nouvelle garantie obligatoire sur les maisons neuves, le principal pourvoyeur de garanties privées préexistant à la nouvelle réglementation et géré par le CHBA, *New Home Warranty* (NHW), a fait faillite, croulant sous les demandes d'indemnisation des propriétaires de *leaky condo* (Hogben, Skelton & Chow, 1999). Les sommes évoquées, environ 13 millions de dollars de dépenses entre 1998 et 1999, sont très faibles comparées au coût total estimé de la crise, mais suffisent à retarder le lancement du nouveau programme de garantie obligatoire public, géré par l'Office de protection des propriétaires. Afin de laisser le temps aux gestionnaires de l'ancien programme de se remettre de cet arrêt brutal, le gouvernement a repoussé de deux mois, au 1er juillet 1999, le lancement de sa nouvelle garantie obligatoire (Barrett, 1999). Ce coup d'arrêt remet en question l'efficacité des réformes imposées par le gouvernement. En outre, le faible taux d'adhésion des entrepreneurs aux nouvelles normes – environ 250 compagnies sur les 3000 que compte la province se sont enregistrées auprès de l'Office de protection des propriétaires comme le prévoit la nouvelle législation – complexifie davantage les efforts du gouvernement visant à mettre en place une nouvelle organisation du secteur (Constantineau, 1999). Au mois d'août 1999, face à la faillite de l'ancien programme de garantie des maisons neuves, au manque d'avancées dans les réformes, ainsi qu'au mécontentement croissant des propriétaires, toujours livrés à eux-mêmes dans la plupart des cas, le gouvernement néo-démocrate a décidé de

mettre sur pied une deuxième commission sur la crise des *leaky condos*, toujours présidée par Dave Barrett.

Cette nouvelle commission avait pour principal mandat d'examiner en détail la question des garanties après la faillite du précédent programme de garantie des maisons neuves survenue plus tôt en 1999, afin d'éviter que le nouveau programme à venir soit aussi vulnérable. Largement critiquée dès son annonce par une partie des propriétaires, qui doutent de son utilité et préfèreraient que des mesures concrètes d'aide aux victimes soient mises en place, la seconde commission Barrett est néanmoins soutenue par CHOA, qui accueille favorablement la décision du gouvernement de recueillir plus d'informations afin de limiter le risque de répétition d'une telle crise (Daily Commercial News and Construction Report, 1999). Des divergences entre les propriétaires se traduisent par la création en septembre 1999 de la *Coalition of Leaky Condo Owners* (COLCO) sous l'impulsion de John Grasty, Sandra La Couvee et James Balderson, des propriétaires de *leaky condos* qui ne se sentaient pas représentés de manière adéquate par les organisations déjà existantes (Luba & Lazaruk, 1999). Leur groupe, très actif, réclame une indemnisation complète des propriétaires de *leaky condos* plutôt que des mesures fiscales ou des prêts à taux préférentiels.

L'opposition entre Victoria et Ottawa s'inscrit en toile de fond de la seconde commission Barrett. En effet, parallèlement aux audiences, le gouvernement de la Colombie-Britannique a menacé le gouvernement fédéral de passer une loi qui faciliterait les poursuites auprès du gouvernement fédéral par les propriétaires de *leaky condos*, à moins que le fédéral ne commence à négocier pour indemniser ces propriétaires. L'argument avancé par les propriétaires et repris par Victoria est que, malgré le fait que la SCHL était informée bien avant le déclenchement de la crise des malfaçons inhérentes à la conception de ces condos en Colombie-Britannique, ainsi que des problèmes de santé que les moisissures causées par les fuites pouvaient engendrer chez les occupants, la société n'a pas agi pour prévenir ou limiter les dégâts (Fong, 1999). Selon eux, la SCHL serait donc responsable en partie de la crise des *leaky condos* et devrait indemniser les acheteurs dont elle a garanti les hypothèques. Le directeur général de la SCHL en Colombie-Britannique est venu corroborer ces affirmations devant la commission Barrett, en avouant que la société était consciente du risque et de l'existence des *leaky condos* depuis 1992. La SCHL n'a pas largement diffusé ses informations sur ces problèmes potentiels dès qu'elles ont été en sa possession par peur que les propriétaires se détournent de leur logement et de leur emprunt hypothécaire, laissant ainsi la société comme garante auprès des banques, ce qui aurait menacé sa santé financière.

La commission s'est longuement attardée sur les moyens qu'employaient les développeurs pour échapper à la Loi sur la protection des propriétaires de 1998, utilisant les failles dans la législation pour contourner les obligations d'obtenir des licences et de contribuer au fonds pour les garanties des maisons neuves.

La seconde commission Barrett a publié une partie de ses conclusions au début du mois de février 2000, après près de 6 mois d'audiences. Les recommandations appuient largement les propriétaires en préconisant une indemnisation à hauteur de 900 millions de dollars pour les personnes touchées, réparties à parts égales entre la province, le gouvernement fédéral et une contribution répartie sur 10 ans des entreprises construisant des logements collectifs neufs. Si ces conclusions peuvent représenter une victoire pour les propriétaires, elles sont très mal reçues par le gouvernement provincial, qui les juge irréalistes et doutent de la participation du gouvernement fédéral à un éventuel programme d'aide (McInnes & Simpson, 2000).

En réponse au rapport de la commission Barrett, le gouvernement provincial a mis en place un programme amélioré de garantie en juin 2000. Les nouvelles garanties comprennent 2 ans de couverture sur la main d'œuvre, 5 ans sur l'étanchéité du logement et 10 ans sur la structure. Bien que les mesures annoncées par le gouvernement séduisent les différentes organisations de propriétaires, elles n'empêchent pas celles-ci de déplorer l'absence d'aide directe apportée aux victimes actuelles des *leaky condos*. Par ailleurs, le gouvernement fédéral s'est engagé à apporter une contribution de 75 millions de dollars à l'Office de protection des propriétaires pour que ce dernier accorde des prêts à taux nul aux victimes de *leaky condos*, montant qui a été finalement réduit à 28 millions de dollars (*The Province*, 2000). Le gouvernement provincial a aussi confirmé son engagement pour une exemption de taxe de vente aux matériaux et aux travaux visant à rénover des *leaky condos*.

En juin 2000, un nouveau groupe de défense des propriétaires voit le jour. La *Compensation and Accountability for Soaked Homeowners Society* (CASH) demande également l'instauration d'un programme d'aide pour les propriétaires au motif que cela bénéficierait à l'ensemble de l'économie. Sa stratégie annoncée est de tirer profit des prochaines échéances électorales pour encourager les candidats à prendre position sur le sujet et favoriser la connaissance du problème dans le public (*Times-Colonist*, 2000). Sa présidente, Carmen Maretic, une agente immobilière qui n'est pas propriétaire d'un *leaky condo*, veut agir contre le problème plus général de qualité dans la construction que cette crise met en lumière.

Parallèlement aux diverses commissions publiques et initiatives gouvernementales, les propriétaires de *leaky condos* ont également intenté de nombreuses poursuites contre tous les acteurs susceptibles d'être co-responsables du problème, comme les municipalités, les entreprises de construction, les cabinets d'ingénieurs et d'architectes. En août 2001, des propriétaires remportent une première victoire en obtenant de la Cour suprême de la Colombie-Britannique que la ville de Delta leur verse plus de 3 millions de dollars pour avoir manqué à ses obligations de faire respecter le Code de la construction (Skelton, Fong & Chandler, 2001). Si ce succès judiciaire est encourageant pour les propriétaires, il est relativisé par le fait que Vancouver, qui regroupe le plus grand nombre de bâtiments touchés, est à l'abri de telles poursuites grâce à l'un de ses règlements municipaux, passé par Gordon Campbell, le premier ministre libéral entre 2001 et 2011, lorsqu'il était maire de la ville (Skelton & Beatty, 2001). La plupart des poursuites intentées par les propriétaires se sont soldées par des règlements à l'amiable, dans lesquels les plaignants obtenaient rarement pleine satisfaction, mais obtenaient toutefois une compensation partielle de la part des autres parties (Boei, 2006). De la même manière, plusieurs tentatives de recours collectifs ont vu le jour, mais aucune n'a été acceptée. La plupart tentaient de démontrer la responsabilité du gouvernement qui avait édicté le Code de la construction qu'ils incriminaient. Cette interprétation est aussi celle défendue par les représentants de l'industrie, ce qui a entretenu des suspicions concernant le financement et les motivations de certaines de ces demandes (Willcocks, 2001).

En 2003, la SCHL a offert de nouveaux prêts à taux préférentiel aux victimes de *leaky condos* afin de les aider dans leurs travaux (*Daily Commercial News and Construction Report*, 2003 : 196). Ces prêts n'étaient pas accompagnés de subventions pour les propriétaires. À l'occasion des élections fédérales de 2005, Stephen Harper a promis qu'il réévaluerait la possibilité de dédommager les propriétaires de leaky condos. Cependant, les victimes n'ont pas eu plus de succès dans leurs démarches auprès d'Ottawa après l'élection du Parti conservateur (O'Neil, 2006).

Tandis que les réponses gouvernementales restent modestes, le problème s'aggrave pour les propriétaires. Selon Carmen Maretic, de CASH – dont l'acronyme a changé pour refléter les

nouvelles missions de l'organisme en devenant la *Consumer Advocacy and Support for Homeowners Society* – le coût moyen des réparations est passé de 20 000 $ en 2000 à 60 000 $ en 2006 (Ford, 2006). Cela reflète à la fois les dégâts supplémentaires infligés aux édifices pour lesquels des travaux n'ont pas été entrepris plus tôt, mais aussi l'apparition croissante de fuites dans des tours de béton, pour lesquelles les travaux de correction sont plus coûteux.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis fin au programme de prêts à taux préférentiel qu'il accordait par le biais de l'Office de protection des propriétaires en 2009, malgré une demande toujours soutenue de la part des propriétaires de *leaky condos*, arguant d'un ralentissement du marché menaçant la pérennité du fonds, celui-ci étant approvisionné grâce à une contribution spéciale des constructeurs d'un montant de 750 dollars par unité d'habitation neuve (Shaw, 2009). L'adoption de la taxe harmonisée de vente par la Colombie-Britannique en 2010 a également mis fin aux exemptions de taxe provinciale de vente pour les réparations effectuées sur les *leaky condos*, qui constituait une des dernières mesures d'aide destinée aux victimes de cette crise, alors que près de 30 000 unités d'habitations n'ont pas encore été réparées (Ward, 2010).

L'arrêt de ces diverses mesures d'aide signe la fin du chapitre des *leaky condos* pour le gouvernement en Colombie-Britannique, sans que les propriétaires touchés aient obtenu de compensations satisfaisantes. Toutefois, cet épisode a contribué à améliorer la législation de la province en termes de protection des propriétaires et de régulation du secteur. Du côté des groupes de propriétaires, en 2011, CASH fusionne avec un organisme de portée fédérale appelé *Canadians for Properly Built Homes*, marquant la fin de son action dans le domaine des *leaky condos*, tandis que COLCO est en dormance depuis plusieurs années et que CHOA est préoccupé par d'autres enjeux.

3.2. Le cas de la pyrite

Le gonflement des roches contenant de la pyrite est connu depuis la première moitié du 20e siècle et des problèmes résidentiels engendrés par ce phénomène naturel ont été étudiés au Canada dès 1975 (ACQC, 2003 : 15). Tandis que des cas isolés ont été observés au Québec à partir de 1985, ce n'est qu'en 1998 que l'existence d'un problème de grande ampleur liée à ce minerai a éclaté au grand jour. Il touche principalement la Montérégie, l'île de Montréal et l'île Jésus.

Dans ces régions, les matériaux utilisés pour le remblai sous dalle des bâtiments contenaient de la pyrite, un sulfure métallique dont le contact avec l'humidité et l'oxygène entraîne une oxydation. Cette oxydation produit de l'acide sulfurique, qui va interagir avec les carbonates de calcium contenus dans les autres composants du remblai pour former du gypse, responsable du gonflement du remblai (SCHL, 2003 : 6). La couche de remblai étant située juste en dessous de la dalle de sous-sol ou du garage, son gonflement exerce une pression continue sur celle-ci, provoquant des fissures dans le béton. A priori, les fondations ne sont pas compromises par le gonflement du remblai, mais la présence d'un garage attenant à la maison, au niveau de la rue, peut fragiliser la structure de la maison (ACQC, 2003 : 9). En effet, la dalle de ce garage est plus élevée que la dalle de sous-sol et le remblai susceptible de gonfler est donc en contact direct avec les fondations de la maison, sur lesquelles il exerce une pression qui peut mener à l'apparition de fissures. Ces phénomènes prennent du temps à se développer et les dommages ne commencent à être visibles qu'après une dizaine d'années environ (ACQC, 2003 : 9).

Si le grand public ne prend conscience de l'ampleur du problème lié à la pyrite qu'en 1998, des spécialistes l'ont décelé un peu plus tôt puisque dès 1997, la section de Montréal de l'*Association of Engineering Geologists* (AEG) a tenu un colloque scientifique sur le sujet. Cette rencontre a mené à la création du Comité technique québécois d'étude des problèmes de gonflement associés à la pyrite (CTQ), chapeauté par l'AEG, puis présidé dès 1998 par la Société d'habitation du Québec (SHQ) (CTQ, 2001 : 1). Les travaux du CTQ représentent les premiers gestes concertés pour lutter contre le problème de pyrite. Les membres du comité sont issus d'horizons très différents puisqu'il regroupe aussi bien des organismes gouvernementaux que des associations de consommateurs, des entreprises spécialisées, des représentants de l'industrie, des établissements d'enseignements et des associations professionnelles[11]. Comme son nom l'indique, sa mission est essentiellement technique et ses objectifs sont de « prévenir et remédier aux problèmes causés par la pyrite, en procurant au public des conseils, de l'information, des recommandations, des protocoles à suivre et même des modèles de documents à utiliser » (CTQ, 2001 : 2).

Les principaux résultats des travaux du comité sont les normes CTQ-M100, CTQ-M150 et CTQ-M200. Publiées en 1999, 2000 et 2001 respectivement, elles sont complémentaires. La norme CTQ-M100 définit le protocole de caractérisation du potentiel de gonflement des matériaux granulaires destinés au marché résidentiel et leurs procédures d'application, tandis que la norme CTQ-M150 a le même objet, mais appliqué aux marchés commerciaux et industriels. La norme CTQ-M200 est un peu différente en ce qu'elle « établit les différentes étapes à suivre, autant sur le site qu'en laboratoire, afin que les expertises soient réalisées de façon uniforme et permettent d'établir si le bâtiment à l'étude est affecté ou risque d'être affecté par la présence d'un remblai granulaire gonflant » (CTQ, 2001 : 2-3). Elle complète donc les deux premières afin d'assurer l'uniformité des résultats obtenus indépendamment de l'expert et du lieu.

Ces normes sont consensuelles et utiles pour diagnostiquer un problème de pyrite ou en éviter un au moment de la construction, mais elles n'apportent pas de solutions aux personnes aux prises avec un gonflement de leur remblai sous dalle. Les propriétaires touchés par la pyrite se sont donc très vite organisés pour faire reconnaître leur problème et tenter d'obtenir de l'aide.

Les propriétaires se sont d'abord mobilisés au sein d'associations de résidents déjà bien établies, comme à Saint-Bruno, où l'Association des propriétaires de Saint-Bruno (APSB) a créé

[11] Le CTQ est composé des membres suivants :

- Société d'habitation du Québec (SHQ) - présidence du Comité
- Association of Engineering Geologists (AEG) - Section de Montréal
- Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC)
- Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ)
- Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)
- Conseil national de recherche du Canada (CNRC)
- Bureau de normalisation du Québec (BNQ)
- Université Laval
- École Polytechnique de Montréal
- Université de Sherbrooke
- Laboratoire LVM-Fondatechinc.
- Laboratoire de béton (1997) inc.
- Laboratoire Inspec-sol inc.
- Construction DJL inc.
- Démix agrégats inc.Lafarge Canada inc.
- Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ)
- Regroupement professionnel des producteurs de granulats (RPPG)

un Comité consultatif sur le problème de la pyrite (CCPP), dès le mois de novembre 1998. Ces différentes initiatives locales ont presque immédiatement été en contact avec l'ACQC, qui a rapidement déclaré vouloir apporter son expertise et son aide aux propriétaires touchés. La mobilisation s'organise rapidement, puisque les premières réunions du Comité régional des victimes de la pyrite, chargé de maintenir les liens entre les groupes locaux – formés au niveau municipal – et l'ACQC, se tiennent au mois de février 1999. En juin 1999, le Comité régional deviendra le Regroupement des comités de victimes de la pyrite (RCVP). Le nombre de comités membres du regroupement augmente progressivement jusqu'à atteindre une quinzaine de participants.

Le mot d'ordre du RCVP est très clair : il s'agit d'obtenir une compensation financière pour les propriétaires touchés par la pyrite. Leur argumentaire ne cible pas l'industrie de la construction ou des entreprises en particulier. Selon la position de l'ACQC à l'époque, les propriétaires ne « gagneront rien à essayer de trouver un responsable » (Gagnon, 1998). En décourageant les propriétaires d'engager des poursuites les uns contre les autres, l'ACQC s'appuie sur la stratégie qu'elle avait mise en place pour résoudre le problème des maisons lézardées, qui avait vu le gouvernement compenser les propriétaires pour les travaux correctifs apportés à leur logement. Par ailleurs, l'ACQC appelle les propriétaires touchés à s'organiser et s'offre pour les assister dans leurs démarches.

À partir de 1998, les réponses au problème de la pyrite sont donc à la fois techniques et liées à la mobilisation des propriétaires. Le RCVP, avec l'aide de l'ACQC, a multiplié les représentations auprès des élus locaux et des différents ministres provinciaux et fédéraux concernés afin d'obtenir une compensation financière. Leurs efforts ont rapidement porté fruits puisqu'en mars 2000, à l'occasion du dépôt du budget provincial, Québec prend l'initiative d'un programme d'aide d'un montant de 70 millions destiné aux propriétaires touchés. Ses modalités ne sont alors pas précisées, mais le gouvernement provincial a prévu de contribuer à la moitié de cette somme, tandis que des négociations ont été engagées pour s'assurer de la participation des paliers fédéral et municipal (Pelchat, 2000).

Les tractations entre les différents niveaux gouvernementaux peinent à aboutir. Les discussions achoppent notamment sur la répartition des sommes à débourser. Le plan initial prévoyait une participation à hauteur de 50 % pour le provincial, 40 % pour le fédéral et 10 % pour les municipalités. Face aux réticences d'Ottawa d'avancer environ 28 millions de dollars, les municipalités rechignent également à s'engager dans le programme, d'autant qu'elles se plaignent de recevoir cette charge additionnelle sans ressources financières supplémentaires (Pires, 2000a). Par ailleurs, elles craignent que leur participation au programme d'aide ne constitue une reconnaissance de leur responsabilité dans l'apparition du problème et les poursuites qui pourraient en découler (Girard, 2000). Malgré ces obstacles, la plupart des municipalités concernées s'engagent à contribuer à hauteur de 10 % au programme, tel que prévu initialement.

La participation du gouvernement fédéral est beaucoup plus difficile à garantir pour les groupes de propriétaires comme pour Québec. En dépit de demandes pressantes et répétées de la part du RCVP, le gouvernement fédéral tarde à confirmer sa contribution au programme d'aide. Il est important de noter que des demandes similaires de la part des groupes de propriétaires touchés par les *leaky condos* et du gouvernement de la Colombie-Britannique ont lieu en même temps. Ottawa doit donc tenir compte des deux sollicitations avant d'offrir une réponse, ce qui a pu contribuer à la lenteur du processus. Le 31 octobre 2001, un an et demi après la présentation du programme par le gouvernement provincial, Alfonso Gagliano, le ministre fédéral responsable, a annoncé que la SCHL et la SHQ étaient parvenues à une entente pour

assurer une participation du gouvernement du Canada à hauteur de 17,5 millions de dollars, soit 25 % du total (SHQ, 2001). La somme annoncée est loin du montant espéré initialement par les autres partenaires. Le programme est donc lancé au début de l'année 2002, ce qui n'empêche pas les responsables provinciaux de continuer de demander aux autorités fédérales une participation accrue (Penven, 2002). Afin de compenser la faiblesse relative de l'aide apportée par Ottawa, certaines municipalités comme Chambly décident de bonifier leur participation au programme (Cloutier, 2002). Le gouvernement provincial prend finalement à sa charge 62,5 % des coûts, tandis que les municipalités sont invitées à augmenter leur participation à 12,5 %, sans obligation.

Un des points d'achoppement entre la proposition du gouvernement et les groupes de propriétaires concerne l'admissibilité rétroactive des travaux au programme d'aide. Dans la mouture initiale du programme, tous les travaux correctifs engagés avant son annonce au printemps 2001 n'y étaient pas admissibles (Pires & Cloutier, 2000). Ce choix laissait de côté les propriétaires pour lesquels les dommages étaient les plus importants et par conséquent les travaux les plus urgents, ainsi que ceux qui avaient été les plus diligents pour effectuer les corrections nécessaires. Après plusieurs mois de négociations, le gouvernement a finalement accepté la demande des propriétaires et les travaux effectués entre le 1er janvier 1997 et le 19 juillet 2000 seront couverts par le programme (ACQC, 2011).

Un autre grief des propriétaires portait sur la nature et la valeur des bâtiments admissibles. En effet, le programme prévoyait que seuls les travaux effectués sur des résidences d'une valeur inférieure à 200 000 $ étaient admissibles et que les garages, qui sont parmi les principaux bâtiments touchés du fait de la présence accrue de remblai sous ceux-ci, devaient être exclus. Ces dispositions seront conservées dans la version finale du programme, malgré les protestations des propriétaires, qui trouvaient qu'elles excluaient trop de bénéficiaires potentiels.

Les principales modalités du programme sont les suivantes : les bâtiments résidentiels dont au moins un des logements sert de résidence principale peuvent recevoir jusqu'à 60 % du coût des travaux de correction suite à la constatation des dommages causés par la pyrite. Le coût maximal des travaux admissibles est de 30 000 $. Le pourcentage du coût des travaux remboursé par le programme est décroissant en fonction de la valeur du bâtiment, excluant le terrain. Le remboursement est maximal (60 %) pour les bâtiments valant 70 000 $ et moins et réduit progressivement par pallier de 5 000 $ jusqu'à atteindre 0 % pour les bâtiments valant plus de 200 000 $ (ACQC, 2003).

Un des reproches adressés par les groupes de propriétaires au programme d'aide est que les sommes accordées sont trop faibles pour décourager des recours pour vice caché (Penven, 2000). Cela étant, il ne permettrait pas d'atteindre un des objectifs de la mobilisation, qui était de limiter les poursuites entre propriétaires.

En parallèle aux demandes de mise en place d'un programme d'aide, dès le mois d'octobre 1999, le RCVP accueille le Comité des victimes judiciaires de la pyrite (CVJP), qui entend représenter les anciens propriétaires de résidences touchés par la pyrite qui sont pris dans des poursuites en chaîne dans le cadre de recours pour vice caché (Gagnon, 1999). Le vice caché est régi par l'article 1726 du Code civil du Québec :

> *Le vendeur est tenu de garantir à l'acheteur que le bien et ses accessoires sont, lors de la vente, exempts de vices cachés qui le rendent impropre à l'usage*

> *auquel on le destine ou qui diminuent tellement son utilité que l'acheteur ne l'aurait pas acheté, ou n'aurait pas donné si haut prix, s'il les avait connus.*
>
> *Il n'est, cependant, pas tenu de garantir le vice caché connu de l'acheteur ni le vice apparent; est apparent le vice qui peut être constaté par un acheteur prudent et diligent sans avoir besoin de recourir à un expert.*[12]

Il permet donc au propriétaire d'un logement de poursuivre le propriétaire précédent s'il constate la présence d'un vice caché, la pyrite entrant dans cette catégorie. L'ancien propriétaire ainsi poursuivi pourra se retourner contre son prédécesseur et ainsi de suite, l'objectif final étant de remonter jusqu'à la personne fautive, en l'occurrence un entrepreneur ou un auto-constructeur qui aurait utilisé les remblais incriminés. En pratique, les poursuites sont souvent confinées aux propriétaires entre eux, qui doivent alors prendre en charge des coûts légaux, ainsi qu'une partie des dépenses de réparation s'ils sont reconnus responsables. Cela est sans compter le poids psychologique de ces poursuites pour des personnes qui ont vendu la propriété concernée parfois plusieurs décennies auparavant (Vaillancourt, 2007).

Afin de lutter contre ce phénomène, qui leur apparaît comme étant préjudiciable aux consommateurs, le CVJP, assisté de l'ACQC et du RCVP propose au gouvernement du Québec de modifier la définition légale du vice caché. Cela aboutit à une provision dans le projet de loi n°50, présenté en 2001 par Paul Bégin, ministre de la justice, qui prévoit l'ajout de l'alinéa suivant à la fin de l'article 1726 :

> *À moins qu'il ne soit de mauvaise foi, le vendeur d'un immeuble à usage d'habitation, y compris un fonds de terre destiné à un tel usage, n'est pas tenu, non plus, de garantir le vice caché qui se manifeste plus de cinq ans après la vente* (Gouvernement du Québec, 2001).

À travers nos recherches, nous avons constaté que cette limitation dans le temps à cinq ans va plus loin que les demandes des groupes de propriétaires. Le Barreau du Québec s'est notamment opposé à cette réforme, arguant que la réforme du vice caché « frappe de plein fouet l'édifice de la responsabilité civile au Québec » pour répondre à un problème ponctuel (Barreau du Québec, 2001 : 13). Pour le Barreau, la proposition est donc disproportionnée face au problème rencontré, a fortiori puisque le système lui semble fonctionner. La modification de l'article 1726 est finalement rejetée et la définition du vice caché reste inchangée. Cette demande des propriétaires, qui va au-delà du règlement de leur seul cas, n'a donc pas été adoptée, malgré l'ouverture consentie au départ par le gouvernement.

La SHQ met fin au programme d'aide pour les propriétaires touchés par la pyrite en octobre 2011. Les groupes de propriétaires se sont démobilisés bien avant cette date. Par exemple le CCPP de l'APSB, une des premières associations mobilisées et la plus active, a été dissous en 2006 (Penven, 2006).

3.3. Le cas de la pyrrhotite

La pyrrhotite, comme la pyrite, est un sulfure de fer qui gonfle au contact de l'humidité et de l'oxygène. À l'instar de la pyrite, présent dans des matériaux de construction, ce minéral est nocif pour les bâtiments dans lesquels on le retrouve. À l'inverse de la pyrite, il n'est pas

[12] C.c.Q. 1991, c. 64, a. 1726.

présent dans les remblais sous dalle, mais directement dans le béton. Cela entraîne des conséquences plus graves puisque ce sont les fondations qui sont les principales victimes de la pyrrhotite. En quelques années, des fissures peuvent apparaître dans le béton suite à l'oxydation de la pyrrhotite et menacent ainsi la structure du bâtiment. Contrairement aux travaux correctifs liés à la pyrite, qui consistent à substituer le remblai par du matériel exempt de ce minéral et installer une nouvelle dalle de béton, la présence de pyrrhotite implique le soulèvement de la maison et le remplacement complet des fondations. Ces travaux sont plus longs, plus coûteux et impliquent bien souvent d'avoir à effectuer un nouvel aménagement paysager et des travaux supplémentaires dans les pièces du sous-sol.

Deux vagues de pyrrhotite sont identifiées en Mauricie. La première, concerne une trentaine d'habitations construites entre 1996 et 2000 (Trahan, 2010a). La découverte de ce problème en 1999 concorde avec la médiatisation de la pyrite dans la région métropolitaine de Montréal et, au vu de la proximité sonore entre les noms des deux minéraux, les deux cas et leurs conséquences ont souvent été assimilés à tort (Tremblay, 2003). Les granulats ayant servi à la confection du béton viennent des carrières B&B et Maskimo, distantes de 500 mètres et dont l'exploitation a commencé en 1995 et 1996 respectivement (Trahan, 2013b). Entre 2001 et 2002, les carrières reçoivent des premières plaintes concernant la qualité de leur roche et un règlement hors-cour est conclu en 2006 entre la carrière Maskimo et des propriétaires touchés. Cette entente, dont les détails n'ont pas filtré, a signé la fin du premier chapitre de la pyrrhotite en Mauricie, mais il faut attendre jusqu'en 2008 pour que les entrepreneurs de la région cessent d'utiliser des granulats provenant de la Carrière B&B (Trahan, 2013b). Cette utilisation prolongée a pavé la voie vers la deuxième vague de pyrrhotite, qui continue de frapper aujourd'hui.

Au cours de l'été 2009, des propriétaires constatent l'apparition de fissures dans les fondations de leur maison. Ceux couverts par le plan de garantie des maisons neuves (GMN) de l'APCHQ contactent leur responsable local pour effectuer une réclamation, tandis que ceux qui n'y ont pas accès – principalement des auto-constructeurs – effectuent des démarches individuellement afin de découvrir la cause de ces fissures. Il faut attendre jusqu'en novembre de cette année pour que le portrait de la situation se précise. D'un côté, 6 à 8 propriétaires non-couverts par la GMN, armés des résultats des analyses indiquant la présence de pyrrhotite dans le béton, lancent une série de poursuites contre les fournisseurs des granulats et du béton de manière similaire aux poursuites intentées plus tôt contre la carrière Maskimo (Trahan, 2009a). De l'autre, les représentants de la GMN tiennent une réunion d'information afin d'expliquer le problème rencontré et les modalités de fonctionnement de la garantie aux 222 propriétaires qui ont déjà transmis une réclamation à l'organisme (Lamothe, 2009a). Les responsables de la GMN anticipent alors que d'autres cas vont se déclarer, mais sont confiants dans leur capacité financière et logistique à gérer cette crise. Ils prévoient également que les travaux correctifs seront réalisés sous trois ans au plus et qu'ils devraient débuter au printemps 2010.

Cette réunion est l'occasion pour les propriétaires de poser des questions aux responsables de la GMN, mais aussi d'échanger entre eux. Parmi eux, Yvon Boivin intervient pour présenter un projet de pétition à transmettre à la ville de Trois-Rivières dans le but d'obtenir une baisse de l'évaluation municipale des propriétés touchées et pour proposer que les propriétaires concernés unissent leurs forces afin de pouvoir partager des informations. Cette initiative spontanée va aboutir à une autre rencontre entre certains propriétaires pendant le temps des fêtes au cours de laquelle la Coalition Proprio-Béton (CPB) voit le jour (Lamothe, 2009b).

Les premiers gestes de la CPB consistent à alerter les autorités municipales ainsi que les députés locaux de la situation. Ces derniers ne refusent pas d'aider les propriétaires, mais peinent à comprendre dans quel cadre leur action s'inscrirait, les responsables de la situation étant bien identifiés (Francoeur, 2009). Dans le même temps, la CPB explore la possibilité d'intenter un recours collectif conjointement avec les propriétaires non-couverts par le plan de garantie qui ont déjà déposé des poursuites contre les fournisseurs de granulats (Lamothe, 2009b).

Très rapidement, le recours collectif intenté par les propriétaires s'organise. Bien que plusieurs des propriétaires prenant part à cette initiative soient des membres de la CPB, le groupe n'en est pas à l'origine, ni ne l'encadre. Dès le mois de janvier 2010, les procureurs des différentes parties se sont rencontrés en présence du juge afin de discuter de la marche à suivre quant au déroulement des procédures (Trahan, 2010b). Ce travail de coordination est particulièrement important car ce procès réunit un grand nombre de parties.[13] La complexité du dossier rend les démarches judiciaires très longues et les audiences du « mégaprocès » n'ont commencé qu'en novembre 2012, après un lourd travail de fond, notamment pour évaluer l'ampleur des dégâts (Trahan, 2012a). Le procès se termine en juin 2013, après plus de 60 jours d'audiences, mais en mai 2014, le verdict n'est toujours pas rendu (Trahan, 2013c).

En cas de victoire, les propriétaires espèrent recevoir suffisamment d'argent pour compenser la différence entre les subventions accordées entretemps par le gouvernement et les coûts réels des travaux. Ces poursuites sont particulièrement importantes pour les personnes qui ne sont pas couvertes par un plan de garantie, celles-ci devant assumer le coût total des travaux. Le programme d'aide mis en place en juin 2011 par le gouvernement du Québec, leur est particulièrement utile, mais les sommes obtenues ne sont pas toujours suffisantes pour couvrir la plupart des frais et beaucoup ne disposent pas de la marge de manœuvre financière suffisante pour entamer les travaux (Trahan, 2012b). Certains propriétaires attendent donc l'issue du procès pour débuter les travaux dans leur résidence.

En parallèle aux actions judiciaires, la CPB a continué ses représentations et propositions auprès des différents paliers gouvernementaux. Ses demandes s'articulent autour de deux axes principaux. Premièrement, elle réclame la mise en place d'un programme d'aide financière pour aider les propriétaires touchés à effectuer les travaux nécessaires. Deuxièmement, elle critique la gestion de la GMN et demandent qu'elle soit réformée en profondeur.

Le nombre de personnes touchées est rapidement passé de quelques centaines à plusieurs milliers. Aujourd'hui, il y a plus de 1 600 propriétaires identifiés qui subissent des dégâts liés à la pyrrhotite et leur total devrait s'élever à environ 5 000, ce qui correspond à des dommages évalués à plus d'un milliard de dollars par la CPB (Trahan, 2013a).

Les propriétaires ont été très actifs auprès de leurs élus locaux et ils reçoivent un soutien important de la part de leurs députés dans leurs démarches, toutes allégeances confondues. Les députés provinciaux péquistes et libéraux, ainsi que les élus fédéraux néo-démocrates publient périodiquement des déclarations communes affirmant leur soutien aux propriétaires touchés (Aubin, 2013). Ils contribuent également à faire remonter le problème auprès de leurs

[13] Plus de 40 entrepreneurs sont poursuivis, ainsi que des entreprises comme SNC-Lavalin et Lafarge. Au total, 75 dossiers distincts ont été déposés devant la Cour supérieure au nom de 650 victimes inscrites. Plus de 70 avocats étaient présents lors des audiences et 183 témoins ont été entendus (Samson, 2014; Trahan, 2013b).

assemblées respectives. Ainsi, après un long travail de sensibilisation et de diffusion de l'information, en mai 2013, l'Assemblée nationale du Québec a adopté à l'unanimité la motion suivante : « l'Assemblée nationale presse le gouvernement fédéral d'emboîter le pas au gouvernement du Québec pour indemniser les quelque 1 000 victimes de la pyrrhotite dans la région de la Mauricie » (Delisle, 2013a). De la même manière, le chef de l'opposition officielle, Thomas Mulcair, soutient la cause des propriétaires touchés par la pyrrhotite au Parlement et s'est déjà rendu en Mauricie à l'invitation des députés néo-démocrates de la région pour constater l'ampleur du problème et réaffirmer son appui aux propriétaires (Plante, 2013). Le chef néo-démocrate a interpellé le gouvernement à plusieurs reprises sur le sujet, réfutant l'argument avancé selon lequel ce domaine relèverait exclusivement d'une compétence provinciale.

Au-delà des demandes adressées à Ottawa, les députés provinciaux ne sont pas en reste et ce volontarisme politique s'est traduit par l'octroi d'un fonds d'aide de 15 millions de dollars par le gouvernement du Québec dès le mois de juin 2011, la province tablant aussi sur une participation du fédéral à hauteur de 5 millions de dollars (Trahan, 2011a). À ce jour, le gouvernement fédéral n'a pas accordé de fonds pour l'indemnisation des victimes de la pyrrhotite, au motif que ce problème relève d'une compétence provinciale. Les propriétaires réclament une somme de 20 millions de dollars au gouvernement fédéral, s'appuyant sur le précédent de la pyrite, pour laquelle le gouvernement a contribué alors que les travaux nécessaires étaient moins coûteux et moins invasifs (Gauthier, 2012). Le programme provincial est administré par la SHQ qui en a délégué la gestion aux municipalités.

Afin d'être admissible au fonds d'aide, le bâtiment doit avoir été suffisamment endommagé par la pyrrhotite pour que des travaux soient nécessaires pour assurer l'intégrité de ses fondations. L'unité résidentielle doit également servir de résidence principale, mais pas nécessairement au propriétaire du bâtiment. Les immeubles loués sont donc admissibles au programme. Ces conditions excluent les propriétaires de commerce, dont certains sont pourtant touchés par la pyrrhotite (Delisle, 2013b). Cette question est prise en compte par la CPB, qui ne défend pas uniquement des particuliers, mais représente aussi les intérêts des commerçants touchés.

Les propriétaires doivent apporter la preuve de la présence de pyrrhotite en faisant procéder à des tests par des spécialistes, dont les résultats seront transmis en même temps que la demande. Le prix élevé de ces tests – environ 2 000 $ – ainsi que les délais pour obtenir les résultats posent problème aux propriétaires qui dénoncent une situation de duopole puisque seules deux entreprises sont reconnues par la SHQ (Trahan, 2011b).

Les travaux admissibles comprennent le remplacement des fondations, en incluant le pavement de la maison, ainsi que la remise en état des pièces du sous-sol tel qu'avant les travaux. Les coûts admissibles couvrent à la fois la main d'œuvre, les matériaux, les frais d'expertise et les honoraires.

Afin de déterminer le montant de la subvention, différents types de propriétaires sont définis :

- Type 1 : propriétaire d'une résidence endommagée par la pyrrhotite, couverte par le Plan de garantie des maisons neuves, dont les travaux de réfection du sous-sol ne sont pas couverts par le plan de garantie, dont le travail de reconstruction des fondations n'a pas encore débuté;
- Type 2 : propriétaire d'une résidence endommagée par la pyrrhotite, couverte par le Plan de garantie des maisons neuves, dont les travaux de réfection du sous-sol ne sont

pas couverts par le plan de garantie, dont le travail de reconstruction des fondations a été effectué entre le 1er janvier 2010 et le 11 août 2011;

- Type 3 : propriétaire d'une résidence endommagée par la pyrrhotite, non-couverte par le Plan de garantie des maisons neuves, dont le travail de reconstruction des fondations n'a pas encore débuté.

Les propriétaires de types 1 et 2 ont droit à une aide de 75 % des coûts reconnus, jusqu'à concurrence de 15 000 dollars, tandis que les propriétaires de type 3 ont droit à une aide de 75 % des coûts reconnus jusqu'à concurrence de 75 000 dollars, sous réserve d'admissibilité dans tous les cas. Le montant prévu pour les propriétaires ne bénéficiant pas de garantie vise évidemment à compenser le fait qu'ils ne disposent pas de sources complémentaires de financement pour les aider à résoudre leur problème.

Alors que le budget du fonds d'aide a été épuisé dès août 2013 pour l'année financière en cours, une polémique enfle au sujet de l'attribution de certaines subventions. Ainsi, des victimes se sont plaintes que des courtiers immobiliers ou des entrepreneurs en construction ont acheté des maisons touchées par la pyrrhotite à rabais pour ensuite obtenir la subvention, effectuer les travaux sur l'habitation et la revendre avec un profit parfois considérable. Face à cette attitude prédatrice, les groupes de propriétaires ont demandé et obtenu auprès de la SHQ l'exclusion du programme de subventions pour les habitations vendues en dessous de leur valeur (Trahan, 2013d).

La municipalité de Trois-Rivières est particulièrement engagée aux côtés des victimes de la pyrrhotite par le biais de la gestion du fonds d'aide du gouvernement provincial ainsi que par plusieurs programmes qu'elle a mis en place. Constatant l'ampleur du problème sur son territoire, elle a affecté plusieurs employés au dossier. La ville consent également des exemptions de taxes municipales pour les résidences touchées par la pyrrhotite. Elle accorde aussi des subventions ou des ressources matérielles à des organismes de victimes et de protection des consommateurs tels que la CPB, SOS-pyrrhotite, Multiboulot et le Centre de coordination et d'information sur la pyrrhotite (Trahan, 2012c).

Ces différentes organisations viennent toutes en aide aux propriétaires touchés par la pyrrhotite d'une manière ou d'une autre. À l'origine, leurs missions étaient complémentaires. La CPB a le mandat le plus large et a vocation à regrouper les propriétaires touchés pour obtenir des compensations de la part des responsables et du gouvernement, ainsi que publiciser le problème qu'ils rencontrent. SOS-Pyrrhotite a été créé en juillet à l'initiative de Jacques Rheault, un résident de Trois-Rivières non affecté par la pyrrhotite qui souhaitait venir en aide aux propriétaires. L'organisme est chargé de missions très concrètes que la CPB ne peut ou ne veut assumer, comme l'obtention de rabais auprès de commerçants sur les matériaux nécessaires aux travaux, la mise en place d'entrepôts temporaires ou encore l'ouverture d'un service de buanderie pour les propriétaires pendant les travaux (Trahan, 2011c). Cependant, SOS-Pyrrhotite a progressivement élargi son champ d'action jusqu'à faire concurrence à la CPB. Ce changement de positionnement a entraîné la rupture entre les deux organismes au printemps 2014 (Trahan, 2014a). Multiboulot et le Centre de coordination et d'information sur la pyrrhotite ont pour objectif d'aider les propriétaires en les assistant dans diverses tâches comme vider les sous-sols avant les travaux ou faire le ménage après ceux-ci (Trahan, 2011d).

La question de la gestion de la GMN est centrale dans la mobilisation des propriétaires. La plupart des personnes touchées ayant souscrit à cette garantie, elles sont tributaires des choix effectués par ses dirigeants. Ainsi, les propriétaires leur reprochent notamment les délais pour recevoir les résultats des analyses, qui étaient de près d'un an à l'apparition du problème, ou

encore le choix des entrepreneurs pour effectuer les réparations. Un autre grief de la CPB à l'encontre de la GMN est lié à la structure des appels d'offre qu'elle met sur pied pour attribuer les contrats de réparation. Tandis que la GMN privilégie des lots de taille importante qui privilégient les grandes entreprises, les propriétaires préfèreraient qu'elle attribue des lots de moindre envergure qui permettraient aux plus petites entreprises de la région de l'emporter (Trahan, 2011a). Selon eux, cela permettrait de réduire les délais des réparations tout en maintenant un esprit de saine concurrence qui inciterait les entreprises à pratiquer des prix raisonnables et en injectant plus d'argent dans l'économie locale plutôt que de faire appel à des firmes localisées à l'extérieur de la région.

Une des principales revendications de la CPB a été de retirer la gestion de la GMN à l'APCHQ au profit d'un organisme plus favorable aux consommateurs. Cette revendication a abouti en juin 2013, lorsque la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) a annoncé qu'elle retirait la gestion de la GMN à l'APCHQ au profit d'un administrateur intérimaire (Trahan, 2013e). Cela a ouvert la voie à un examen de la gestion de l'APCHQ du plan de garantie par la nouvelle administration. Le rapport qui en découle, rendu public au mois de mai 2014, dresse un bilan négatif des pratiques qui avaient cours sous l'ancienne administration (Trahan, 2014b). La refonte des plans de garantie des maisons neuves suit les recommandations de la CPB, qui a été rejointe sur ce dossier par l'ACQC et le Regroupement des gestionnaires de copropriétés du Québec (RCGQ), qui constataient eux aussi des dysfonctionnements dans l'administration de ces plans. La gestion va en être confiée à un organisme sans but lucratif au sein duquel les consommateurs seront mieux représentés (Trahan, 2014c). Cette réforme est sans conteste une victoire pour la mobilisation des propriétaires touchés par la pyrrhotite, qui attendent toujours le verdict du « mégaprocès » qu'ils ont intenté et continuent également à demander une contribution financière de la part d'Ottawa.

4. ANALYSE QUANTITATIVE DE CONTENU DES MÉDIAS

4.1. Méthodologie

Nous détaillons ici la méthodologie employée pour effectuer l'analyse quantitative de contenu des médias. En particulier, nous nous penchons sur la constitution du corpus et l'élaboration de la grille d'analyse, qui vont permettre de mieux comprendre les résultats présentés immédiatement après.

4.1.1. Constitution du corpus

4.1.1.1. Choix des médias

Parmi l'ensemble des sources consultées, nous avons constaté que la couverture médiatique la plus détaillée et la plus régulière a été apportée par des journaux locaux et/ou provinciaux, quotidiens et hebdomadaires. Il s'agissait donc de médias incontournables pour procéder à notre analyse de contenu, ceux-ci étant le plus à même de nous renseigner sur la publicisation du problème par les groupes de consommateurs et l'élaboration de contrediscours de la part des adversaires de ces groupes.

Les publications d'envergure nationale qui ne sont pas localisées dans la région où se situe le problème offrent une couverture très parcellaire des mobilisations, ce qui en fait une source moins pertinente pour procéder à une analyse de contenu en profondeur. De la même manière, les médias audiovisuels ne nous offrent pas un suivi assez important des mobilisations et de leurs conséquences pour apporter des éléments nouveaux à ce que nous avons trouvé dans les journaux locaux.

Au vu de ces considérations, les journaux retenus pour l'analyse de contenu sont les suivants :

- Pyrite :
  - La Presse (Montréal, quotidien)
  - Le Journal de Saint-Bruno (Saint-Bruno-de-Montarville, hebdomadaire)
  - Le Journal de Chambly (Chambly, hebdomadaire)
  - Le Courrier du Sud (Longueuil, hebdomadaire)
- *Leaky condos* :
  - *The Vancouver Sun* (Vancouver, quotidien)
  - *The Province* (Vancouver, quotidien)
  - *The Times-Colonist* (Victoria, quotidien)
- Pyrrhotite :
  - Le Nouvelliste (Trois-Rivières, quotidien)
  - L'Hebdo-journal (Trois-Rivières, hebdomadaire)
  - L'Écho de Trois-Rivières (Trois-Rivières, hebdomadaire)

Certains journeaux comme le Journal de Montréal n'ont pas été retenus pour des raisons pratiques d'accès aux archives qui rendaient difficile la constitution de notre échantillon à partir de ces sources.

4.1.1.2. Échantillonnage

L'objectif de cette recherche est d'analyser, puis de comparer les stratégies des mouvements de consommateurs dans le domaine de la construction. Par conséquent, l'analyse de contenu des médias à laquelle nous avons procédé vise à rendre compte de la formulation de ces stratégies par les groupes dans l'espace public, ainsi que des contrediscours mis en place par les autres acteurs concernés par les problèmes étudiés. Ces facteurs président à l'échantillonnage stratifié auquel nous avons procédé pour constituer le corpus des textes soumis à l'analyse de contenu.

Après avoir sélectionné les publications les plus pertinentes pour rendre compte des dynamiques que nous voulons analyser, nous avons sélectionné les articles qui traitaient des sujets qui nous importent à l'aide des mots-clés suivants : « leaky condo » ; « pyrite » ; « pyrrhotite ». Chaque recherche a ensuite été circonscrite dans le temps pour correspondre au calendrier de chaque problème.[14] Cela nous a permis de disposer d'un premier corpus d'articles pour procéder à l'analyse de contenu.

Cependant, dans le cas de la pyrrhotite et des *leaky condos*, le nombre d'articles (environ 600 et 1 800 respectivement) dont nous disposions était trop important pour que nous puissions en réaliser une analyse exhaustive. Il était alors nécessaire de rééchantillonner notre corpus. Nous avons donc suivi les lignes directrices de Jean de Bonville, qui préconise de toujours faire primer la représentativité sur la quantité des ressources au moment de l'échantillonnage (2006 : 114). Comme ordre de grandeur et pour garantir la représentativité du corpus, il avance les chiffres de 12 à 14 numéros pour un quotidien et 14 numéros pour un journal hebdomadaire. Toutefois, ces chiffres ne sont valides que si l'échantillon comprend l'ensemble des articles du numéro en question. Dans le même ordre d'idées, un autre auteur avance que : « Si vous êtes seul, visez un corpus comprenant de 200 à 300 documents de taille moyenne, ce qui, déjà, représente un objectif relativement ambitieux. Réaliser un échantillon qui se situe au-delà de 1 document sur 10 comporte des risques » (Leray, 2008 : 48). Ces deux injonctions nous permettent de limiter la taille souhaitable de notre corpus, mais aussi d'identifier les écueils à éviter.

En mettant en regard les moyens dont nous disposions, les observations indiquées plus haut et la quantité des articles à analyser dans le cas des *leaky condos* et de la pyrrhotite, nous avons déterminé la taille de l'échantillon pour ces deux cas en utilisant la formule suivante :

$$n = \frac{p * (1 - p) + \frac{e^2}{Z^2}}{\frac{e^2}{Z^2} + \frac{p * (1 - p)}{N}}$$

[14] Les dates retenues sont les suivantes :

- *Leaky condos* : de 1996 à 2009, soit de l'apparition régulière du problème dans les médias à l'arrêt des mesures gouvernementales de soutien aux propriétaires ;
- Pyrite : de 1998 à 2006, soit de l'apparition du problème dans les médias à la dissolution du CCPP de Saint-Bruno, l'un des groupes les plus actifs ;
- Pyrrhotite : de 2009 à 2013, soit de l'apparition du problème dans les médias à la fin de l'année dernière.

où

n : taille de l'échantillon sur lequel porte la proportion;

p : proportion qu'on retrouve dans l'échantillon et dont on veut calculer la marge d'erreur ;

e : marge d'erreur;

Z : niveau de confiance retenu;

N : population totale.

Le niveau de confiance retenu le plus courant et celui que nous allons utiliser pour procéder à l'échantillonnage est 95 %, soit Z = 1,96. De plus, nous ne souhaitions pas que la marge d'erreur dépasse 5 % dans les deux cas où nous devions procéder à un rééchantillonnage, soit e = 0,05. Enfin, nous utilisons une proportion maximale de 50 %, soit $p = 0{,}5$.

Dans le cas des *leaky condos*, le calcul est le suivant :

$$n = \frac{0{,}5 * (1 - 0{,}5) + \frac{0{,}05^2}{1{,}96^2}}{\frac{0{,}05^2}{1{,}96^2} + \frac{0{,}5 * (1 - 0{,}5)}{1804}}$$

$$n = 317{,}54$$

Dans le cas de la pyrrhotite, le calcul est le suivant :

$$n = \frac{0{,}5 * (1 - 0{,}5) + \frac{0{,}05^2}{1{,}96^2}}{\frac{0{,}05^2}{1{,}96^2} + \frac{0{,}5 * (1 - 0{,}5)}{593}}$$

$$n = 233{,}74$$

Les résultats ont été arrondis à l'entier le plus proche. Chaque année est une strate proportionnelle à l'intérieur de chaque journal, afin de ne pas sous-représenter les journaux hebdomadaires et de conserver une représentativité dans le temps. Pour chaque année, nous avons arrondi le résultat à l'entier le plus proche.

La taille finale des échantillons est la suivante : 318 articles pour les *leaky condos* et 236 articles pour la pyrrhotite. Dans les journaux retenus dans le cas de la pyrite, nous avons recensé 191 articles que nous avons tous analysés.

4.1.2. Grille d'analyse

En accord avec les objectifs de l'étude, plusieurs critères ou variables ont été identifiées et regroupées dans cinq catégories. La présente section présente ces éléments. Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse statistique descriptive. Nous cherchions principalement à évaluer des fréquences en vue de dresser un portrait global de la publicisation de la problématique et de la mobilisation des groupes de consommateurs.

4.1.2.1. Identification des sources d'information

Cette catégorie comprend en premier lieu, le nom du journal ainsi que la date de publication de l'article.

La forme de l'article permet de distinguer :

- Un article de nouvelles;
- Un communiqué;
- Une analyse de fond;
- Un éditorial ou une chronique;
- Une lettre ouverte.

4.1.2.2. Généralités

Les variables de cette catégorie peuvent prendre des valeurs limitées, prédéfinies.

Les thématiques principale et secondaire (deux variables) concernent :

- Une initiative gouvernementale;
- Une action ou un événement attribuable aux groupes de consommateurs;
- Une action individuelle spontanée (son auteur ne revendiquant pas son appartenance à un groupe identifiable);
- Une action ou un événement attribuable à un opposant à la mobilisation;
- Une action ou un événement attribuable à un autre acteur;
- Un ou des témoignages de propriétaires;
- Une description de la problématique (aspects techniques ou factuels).

Le ton de l'article peut être :

- Favorable;
- Défavorable;
- Neutre.

Cette qualification concerne l'action des groupes de consommateurs : l'article dans son ensemble présente-t-il l'action collective de manière positive, négative ou neutre ? Cette impression peut ressortir du sujet de l'article lui-même, des adjectifs utilisés pour qualifier le sujet, de la place laissé aux différents intervenants dans le contenu de l'article.

Évidemment, il s'agit ici d'une interprétation subjective qui, dans certains cas, peut être difficile à identifier. Dans de telles situations, nous emprunterons à Lise Chartier la *Règle des 10 secondes* dont l'objectif est de « faciliter et accélérer la prise de décision en cas de doute » (2003 : 144-145). Une fois ce délai expiré, le ton neutre sera retenu. Il s'agit ici de placer

l'analyste dans la situation d'un lecteur ordinaire qui « ne dispose pas (et ne prend généralement pas) de temps prolongé de réflexion pour se faire une idée sur l'orientation du contenu d'un extrait de nouvelle » (Chartier, 2003 : 144-145).

Les types d'acteurs qui peuvent être mentionnés sont :

- Les experts;
- Les acteurs politiques;
- Les propriétaires;
- Les groupes de consommateurs;
- Les autres acteurs concernés;
- Les opposants.

Pour affiner l'analyse, il est possible de signaler la mention « autres acteurs » dans l'article. Le nom des acteurs est également précisé.

Enfin, le ton des intervenants est identifié. Lorsque l'article présente différents points de vue et que sa tonalité est neutre, il reste toutefois pertinent de distinguer le ton des différents intervenants afin de voir si (et quand) certains d'entre eux soutiennent les groupes de consommateurs ou au contraire s'en détachent. Cette tonalité est jugée :

- Favorable;
- Défavorable;
- Neutre;
- Multiple.

À la différence du ton de l'article, le ton des intervenants peut être multiple si plusieurs acteurs prennent la parole dans l'article.

4.1.2.3. Cadre de conflit

Cette catégorie a pour but de rendre compte de la nature éventuellement conflictuelle des rapports entre les acteurs engagés dans la mobilisation. Trois variables dichotomiques sont identifiées.

Pluralité de points de vue

La variable prend une valeur positive si au moins deux points de vue sont exprimés. Cette variable est toutefois cumulative avec la suivante. Ainsi, la dimension conflictuelle des points de vue sera identifiée spécifiquement.

Exemple : le groupe X a mis l'accent sur telle dimension du problème. L'organisme Y a quant à lui insisté sur tel autre aspect.

Conflit ou désaccord

Il faut ici que les points de vue exprimés soulignent des divergences de perspective sur le sujet mentionné.

Exemple : le groupe X estime que tel aspect du problème est imputable à tel élément, ce que réfute l'organisme Y, qui l'attribue au contraire à un autre élément.

Effort de concertation

La variable est positive si le contenu de l'article concerne des échanges, négociations, rencontres entre divers groupes d'acteurs impliqués dans la mobilisation.

Exemple : le groupe X, le Ministre, et les responsables de l'organisme Y se sont rencontrés aujourd'hui dans le cadre du programme d'indemnisation des victimes.

4.1.2.4. Cadre de responsabilité

Cette catégorie permet de déterminer si la responsabilité de certains acteurs est clairement mise en cause ou si des accusations ou reproches sont formulés à leur égard. Là encore, les variables sont dichotomiques.

Critique/reproche/dénonciation

Il s'agit ici de déterminer si un acteur reproche à un autre une action particulière, dénonce son comportement ou critique un manque de réactivité par exemple.

Responsabilité/mise en cause

La variable est positive si un acteur est accusé d'être responsable du problème.

4.1.2.5. Cadre stratégique

Cette dernière catégorie vise à identifier des points particuliers de la publicisation de l'action collective.

Moyens d'action

La dernière colonne de la grille concerne les moyens d'action employés par les groupes de propriétaires. Après avoir effectué des recherches préliminaires, nous avons identifié les moyens d'action suivants :

- Manifestation;
- Proposition de changement à destination des décideurs;
- Attaque à l'image ou à la réputation d'un acteur;
- Expertise;
- Judiciaire;
- Réunion publique;
- Pétition;
- Aucune mention.

La plupart de ces moyens d'actions sont clairs, mais certains recouvrent plusieurs réalités. Par expertise, nous entendons aussi bien la participation à l'élaboration de normes techniques par des groupes de propriétaires que le fait d'apporter de l'aide juridique à des propriétaires ou encore de leur venir en aide pour effectuer des travaux ou les assister dans des démarches pour obtenir des compensations financières. Cette liste n'est pas limitative et l'expertise est un des moyens d'action les plus larges pour les groupes de propriétaires. L'action judiciaire est particulière en ce qu'elle concerne rarement les groupes de propriétaires les plus actifs, mais

plutôt des groupes *ad hoc*, qui n'existent que pour celle-ci. Cette catégorie englobe toutes les initiatives judiciaires des propriétaires.

Utilisation du terme « victime »

Pour cette variable, nous avons voulu identifier, le cas échéant, les acteurs qui utilisent ce terme. S'agit-il :

- D'un groupe de consommateurs;
- D'un journaliste;
- D'un opposant;
- D'un acteur politique;
- D'un représentant gouvernemental;
- D'un autre acteur.

Par ailleurs, dans le cas où le terme « victime » est employé, nous considérons qu'il est plus significatif que ce soit un représentant gouvernemental qui le prononce plutôt qu'un acteur politique autre. De la même manière, il est plus intéressant pour nous de noter si ce dernier qualifie les propriétaires de victimes plutôt que leurs adversaires ou que les journalistes et, *a fortiori*, que les groupes de propriétaires eux-mêmes. En ce sens, si plusieurs personnes utilisent ce terme dans le même article, nous coderons pour la catégorie que nous considérons la plus pertinente.

4.2. Résultats

4.2.1. Présentation

Dans cette section, nous allons exposer les résultats de l'analyse de contenu du corpus d'articles que nous avons constitué avant de les discuter brièvement. Au fil de l'analyse, certaines variables présentes dans notre grille se sont révélées plus significatives que d'autres qui, au contraire, présentaient une dimension explicative relativement faible. Les thématiques principale et secondaire des articles, ainsi que le type d'acteurs font partie de cette dernière catégorie.

L'examen de la thématique apporte peu d'information quant à l'action des groupes de propriétaires et renseigne plus sur les choix de sujets des journaux. Ces données pourraient avoir une utilité future, mais n'apportent pas les éléments de réponse espérés dans le cadre de cette recherche. Nous n'avons donc pas reproduit leurs résultats ici, mais ils sont accessibles à l'annexe 4, qui présente les grilles remplies pour chacun des cas.

Le type d'acteurs s'est également révélé être une variable difficilement exploitable, surtout lorsque leur nombre est supérieur à deux. En effet, deux problèmes ont émergé : nous ne pouvions multiplier le nombre de colonnes pour englober l'ensemble des types d'acteurs dans les quelques occasions où cela aurait été nécessaire. De plus, il était impossible de retenir un type d'acteurs par rapport à un autre au risque d'introduire un biais dans l'analyse. Nous avons plutôt utilisé les noms des acteurs, que nous avons ensuite intégré à trois catégories (groupes de propriétaires, opposants et autres acteurs) pour mieux les distinguer dans la présentation qui suit. Cela nous permet d'être plus précis puisque nous identifions clairement les intervenants tout en nous assurant de ne pas en laisser de côté.

Deux personnes ont effectué le codage du corpus. Afin d'éviter les biais individuels, elles se sont rencontré et ont échangé leurs grilles respectives au cours du processus. De plus, l'une d'entre elles a révisé l'ensemble des grilles à la fin du codage.

4.2.1.1. Leaky condos

Tableau 2 : Résultats de l'analyse de contenu dans le cas des *leaky condos*

Forme de l'article		
	NB	**%**
Communiqué	5	1,6%
Article de nouvelles	194	61,0%
Analyse	1	0,3%
Éditorial/chronique	57	17,9%
Lettre ouverte	61	19,2%
Ton des articles		
	NB	**%**
Favorable	55	17,3%
Défavorable	39	12,3%
Neutre	224	70,4%
Présence des groupes de propriétaires		
	NB	**%**
Coalition of Leaky Condo Owners (COLCO)	23	7,2%
Compensation and Accountability for Soaked Homeowners Society (CASH)	19	6,0%
Condominium Homeowners Association (CHOA)	36	11,3%
Conduits	2	0,6%
TOTAL	80	25,2%
Présence des opposants		
	NB	**%**
Urban Development Institute (UDI)	20	6,3%
Canadian Home Builders' Association (CHBA)	25	7,9%
Greater Vancouver Home Builders' Association (GVHBA)	12	3,8%
TOTAL	57	17,9%
Présence d'autres acteurs		
	NB	**%**
Architectural Institute of BC	5	1,6%
BC Federation of Labour	9	2,8%
Office de protection des propriétaires	41	12,9%
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	42	13,2%
TOTAL	97	30,5%

Tableau 2 (suite): Résultats de l'analyse de contenu dans le cas des *leaky condos*

Ton des intervenants		
	NB	**%**
Favorable	63	19,8%
Défavorable	27	8,5%
Neutre	123	38,7%
Multiple	103	32,4%
Cadre de conflit		
	NB	**%**
Pluralité	130	40,9%
Désaccord	109	34,3%
Concertation	45	14,2%
Cadre de responsabilité		
	NB	**%**
Critique	185	58,2%
Mise en cause	110	34,6%
Moyens d'action		
	NB	**%**
Manifestation	12	3,8%
Proposition de changement à destination des décideurs	8	2,5%
Attaque à l'image ou réputation d'un acteur	6	1,9%
Judiciaire	48	15,1%
Réunion publique	5	1,6%
Aucune mention	236	74,2%
Utilisation du terme "victime"		
	NB	**%**
Groupe de consommateurs	7	2,2%
Journaliste	13	4,1%
Représentant du gouvernement	2	0,6%
TOTAL	22	6,9%

4.2.1.2. Pyrite

Tableau 3 : Résultats de l'analyse de contenu dans le cas de la pyrite

Forme de l'article		
	NB	**%**
Communiqué	26	13,6%
Article de nouvelles	142	74,3%
Éditorial/chronique	14	7,3%
Lettre ouverte	9	4,7%
Ton des articles		
	NB	**%**
Favorable	55	28,8%
Défavorable	1	0,5%
Neutre	135	70,7%
Présence des groupes de propriétaires		
	NB	**%**
Association des propriétaires de Saint-Bruno (APSB)	38	19,9%
Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC)	45	23,6%
Regroupement des comités de victimes de la pyrite (RCVP)	40	20,9%
Nouvelle association des résidents de Saint-Bruno (NARSB)	6	3,1%
Comité consultatif sur le problème de la pyrite (CCPP)	13	6,8%
Comité permanent sur le problème de la pyrite à Chambly (C3PC)	20	10,5%
Comité des victimes judiciaires de la pyrite (CVJP)	6	3,1%
TOTAL	168	88,0%
Présence des opposants		
	NB	**%**
Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ)	14	7,3%
Présence d'autres acteurs		
	NB	**%**
Société d'habitation du Québec (SHQ)	29	15,2%
Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	15	7,9%
Association des courtiers et agents immobiliers du Québec (ACAIQ)	4	2,1%
TOTAL	48	25,1%

Tableau 3 (suite) : Résultats de l'analyse de contenu dans le cas de la pyrite

Ton des intervenants		
	NB	**%**
Favorable	75	39,3%
Défavorable	1	0,5%
Neutre	87	45,5%
Multiple	21	11,0%
Cadre de conflit		
	NB	**%**
Pluralité	49	25,7%
Désaccord	32	16,8%
Concertation	47	24,6%
Cadre de responsabilité		
	NB	**%**
Critique	72	37,7%
Mise en cause	47	24,6%
Moyens d'action		
	NB	**%**
Proposition de changement à destination des décideurs	41	21,5%
Attaque à l'image ou réputation d'un acteur	13	6,8%
Expertise	26	13,6%
Judiciaire	8	4,2%
Réunion publique	26	13,6%
Aucune mention	77	40,3%
Utilisation du terme "victime"		
	NB	**%**
Groupe de consommateurs	15	7,9%
Journaliste	51	26,7%
Autre acteur	3	1,6%
Représentant du gouvernement	5	2,6%
TOTAL	74	38,7%

4.2.1.3. Pyrrhotite

Tableau 4 : Résultats de l'analyse de contenu dans le cas de la pyrrhotite

Forme de l'article		
	NB	**%**
Communiqué	4	1,7%
Article de nouvelle	221	93,6%
Lettre ouverte	11	4,7%
Ton des articles		
	NB	**%**
Favorable	103	43,6%
Défavorable	3	1,3%
Neutre	130	55,1%
Présence des groupes de propriétaires		
	NB	**%**
Coalition Proprio-Béton (CPB)	98	41,5%
SOS-Pyrrhotite	15	6,4%
Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC)	3	1,3%
TOTAL	116	49,2%
Présence des adversaires		
	NB	**%**
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ)	22	9,3%
Garantie des maisons neuvres (GMN)	33	14,0%
SNC-Lavalin	9	3,8%
TOTAL	65	27,2%
Présence d'autres acteurs		
	NB	**%**
Bureau d'assurance du Canada (BAC)	2	0,8%
Société d'habitation du Québec (SHQ)	9	3,8%
Régie du bâtiment du Québec (RBQ)	8	3,4%
TOTAL	19	8,1%
Cadre de conflit		
	NB	**%**
Pluralité	71	30,1%
Désaccord	45	19,1%
Concertation	41	17,4%

Tableau 4 (suite) : Résultats de l'analyse de contenu dans le cas de la pyrrhotite

Cadre de responsabilité		
	NB	**%**
Critique	114	48,3%
Mise en cause	85	36,0%
Moyens d'action		
	NB	**%**
Manifestation	5	2,1%
Proposition de changement à destination des décideurs	41	17,4%
Attaque à l'image ou réputation d'un acteur	37	15,7%
Expertise	16	6,8%
Judiciaire	16	6,8%
Réunion publique	10	4,2%
Pétition	2	0,8%
Aucune mention	109	46,2%
Utilisation du terme "victime"		
	NB	**%**
Groupe de consommateurs	12	5,1%
Journaliste	124	52,5%
Autre acteur	17	7,2%
TOTAL	153	64,8%

4.2.2. Discussion

La discussion que nous ouvrons ici vise à exposer les principaux enseignements qui ressortent de l'analyse de contenu. À noter, ceux-ci seront confrontés aux autres données recueillies dans le cadre de cette recherche présentées dans la prochaine section de ce rapport. Nous considérons que l'emploi de méthodes mixtes nous permettra d'effectuer une analyse plus nuancée et de diminuer les biais qui peuvent apparaître en ayant recours uniquement à l'une ou l'autre des méthodes quantitative ou qualitative. Pour cette raison, nous ne chercherons pas pour l'instant à répondre aux questions de recherche et reportons cette tâche à la prochaine section.

De prime abord, l'analyse de contenu révèle une importante différence dans le traitement médiatique des trois cas. Le nombre d'articles recensés en est un indicateur, mais la forme de ces articles en est un autre. Ainsi, dans le cas des *leaky condos*, plus de 38 % des textes publiés sont des chroniques, des éditoriaux ou des lettres ouvertes. En comparaison, cette proportion n'est que de 12 % dans le cas de la pyrite et 5 % pour la pyrrhotite. Contrairement aux autres articles, le contenu de tels textes n'est pas tenu à l'objectivité ou à l'impartialité. La plus grande présence de contenus éditoriaux laisse à penser que le problème rencontré a suscité plus de débats et/ou que les journaux concernés souhaitaient diffuser un certain point de vue sur celui-ci. Cette interprétation est privilégiée par les auteurs de « *Question the Sun!* », qui reprochent au grand quotidien de Vancouver sa couverture défavorable aux propriétaires de

la crise des *leaky condos* pendant les années 1990 (Gutstein, Hackett & Newswatch Canada, 1998). Une étude plus approfondie serait nécessaire pour infirmer ou confirmer ce résultat, mais nous pouvons tout de même conclure que l'abondance de contenus d'opinion dans la forme des articles est directement liée à la présence de discours concurrents dans l'espace public.

Cette affirmation est supportée par la proportion beaucoup plus équilibrée d'articles favorables et défavorables dans le cas des *leaky condos* – 17,3 % d'articles favorables et 12,3 % d'articles défavorables – en comparaison des couvertures de la pyrite et de la pyrrhotite pour lesquelles les articles défavorables sont beaucoup plus rares (0,5 % et 1,3 % respectivement), au profit d'articles favorables aux propriétaires (28,8 % et 43,6%, respectivement). Cette conclusion est encore renforcée par les résultats pour le cadre de conflit, où le taux de désaccord recensé dans les articles est moitié moindre dans le cas de la pyrite (16,8 %) que dans le cas des *leaky condos* (34,3 %). Pour la pyrrhotite, ce taux de désaccord (19,1 %) est un peu plus élevé que dans le cas de la pyrite, mais encore bien inférieur à celui des *leaky condos*. Cela peut s'expliquer en partie par le traitement médiatique réservé aux propriétaires touchés par la pyrrhotite, qui est beaucoup plus favorable que dans les deux autres cas. Ils sont également beaucoup plus présents dans les médias que leurs opposants, ce qui leur offre une tribune importante pour publiciser leur problème. Cela nous permet de dresser un premier portrait des trois cas selon la présence et la virulence de l'opposition rencontrée par les propriétaires. Elle est plus forte dans le cas des *leaky condos* et plus faible pour les propriétaires touchés par la pyrite. La pyrrhotite constitue un cas intermédiaire. Une analyse qualitative nous permettra d'évaluer l'influence de cette structure sur la forme et les résultats des mobilisations.

Dans le même ordre d'idées, cette analyse nous a également permis d'évaluer le poids relatif du discours ou présence des différents intervenants dans les médias. Cela nous aide à distinguer les groupes de propriétaires les plus présents, mais aussi à identifier leurs opposants et les autres parties prenantes autour de la mobilisation. Leur nombre varie d'un cas à l'autre, mais nous retrouvons toujours des organismes gouvernementaux, des représentants de l'industrie et plusieurs groupes de propriétaires. Cette relative stabilité des interlocuteurs suggère que les groupes de propriétaires adoptent des stratégies qui comportent de nombreux points communs, ce qui les amène à interagir avec les mêmes acteurs.

La fréquence des critiques et des mises en cause d'autres acteurs est relativement élevée dans les trois cas. Les discours des parties prenantes sont relativement similaires dans ce domaine.

Il existe de grandes divergences dans les moyens d'action employés par les groupes de propriétaires. Nos observations nous incitent à penser que leurs stratégies sont plus variées que les autres variables ne le laissent croire. Tandis que les propriétaires touchés par la pyrite font une grande utilisation de leur expertise, les propriétaires de *leaky condos* préfèrent employer la voie judiciaire pour obtenir gain de cause alors que les propriétaires aux prises avec de la pyrrhotite recourent fréquemment à des attaques à l'image ou à la réputation d'autres acteurs. Cette mesure présente un biais certain puisque certains types d'actions sont plus à même d'être rapportés par des journalistes et qu'une même action peut durer plusieurs jours ou mois – comme un procès –, mais l'analyse qualitative nous aidera à l'atténuer et à obtenir un portrait plus fidèle des moyens d'actions auxquels ces acteurs ont recours.

Enfin, la fréquence d'utilisation et l'identité des acteurs qui prononcent le terme « victime » dans chacun des cas est particulièrement intéressante en ce qu'elle nous renseigne à la fois sur les stratégies discursives des groupes de propriétaires et leur efficacité. Là encore, les trois cas présentent de profondes différences. Tandis que le terme est à peine employé pour désigner les propriétaires de *leaky condos* (6,9%), il fait partie du nom du plus important groupe de

propriétaires touchés par la pyrite et est retrouvé dans 38,7 % des articles. Cette situation entraîne une forte reprise du terme par les médias, mais aussi par des représentants du gouvernement à quelques reprises. Dans le cas de la pyrrhotite, le terme « victime » apparaît dans près de 64,8 % des articles analysés. Ces différences illustrent des choix stratégiques de la part des groupes de propriétaires et des autres acteurs. Par exemple, il n'est pas anodin que les représentants du gouvernement ne désignent pratiquement jamais les propriétaires comme des victimes.

5. DISCUSSION

Cette section est dédiée à l'analyse et à la discussion des données recueillies tout au long de la recherche afin de dégager des éléments de réponse aux différentes questions de recherche. Pour ce faire, nous allons la diviser en trois parties, reprenant les questions soulevées dans l'introduction. Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux stratégies d'organisation, de mobilisation des ressources et aux moyens d'action employés par les groupes de propriétaires. Dans un second temps, nous étudierons l'influence du discours et des revendications des groupes de propriétaires sur le déroulement des mobilisations, ainsi que les stratégies discursives des différents acteurs. Dans un troisième temps, nous nous pencherons sur les effets des facteurs contextuels pour expliquer les résultats et certains choix stratégiques formulés par les groupes de propriétaires.

5.1. L'organisation comme élément-clé de l'efficacité de l'action collective

Dans cette première partie, nous nous attardons sur l'importance des facteurs organisationnels dans la réussite des mobilisations étudiées. Tout d'abord, nous allons discuter des relations entre les groupes de propriétaires dans chacun des cas et tenter d'en dégager des enseignements sur l'efficacité des différents modèles. Ensuite, nous analysons les difficultés rencontrées par les groupes de propriétaires dans leurs efforts d'organisation et les moyens qu'ils emploient pour les surmonter. Enfin, nous évoquons les moyens d'action choisis par les groupes et les raisons derrière leurs choix.

5.1.1. Structure des mobilisations et des relations entre les groupes de propriétaires

Les trois mobilisations étudiées au cours de ce projet présentent des formes d'organisation différentes. Les configurations vont d'un modèle horizontal, avec plusieurs groupes aux missions similaires qui parfois coopèrent, parfois entrent en concurrence dans le cas des *leaky condos*, à une organisation pyramidale plus hierarchisée pour les propriétaires touchés par la pyrite. Le cas de la pyrrhotite est intermédiaire et le positionnement des différents groupes y a changé au fil du temps. Considérant les trois cas d'étude, à partir des schémas qui suivent, nous pouvons mieux appréhender la place et le rôle des organisations dans les mobilisations.

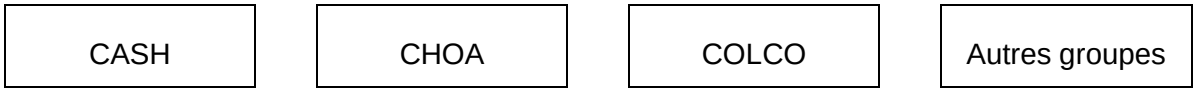

Figure 1 : Organisation horizontale de la mobilisation dans le cas des leaky condos

Dans le cas des *leaky condos*, les divers groupes de propriétaires ont été fondés à des dates différentes et, au-delà d'une volonté commune d'œuvrer en faveur des propriétaires, poursuivent des objectifs distincts. CHOA, qui préexistait à la crise des *leaky condos*, a pour mission de défendre les intérêts des propriétaires de condominiums et de promouvoir et informer le public sur la vie en copropriété (CHOA, 2014). En ce sens, la cause des propriétaires de *leaky condos* ne représente qu'un des chantiers de l'organisme et un de ses objectifs principaux demeure l'amélioration de la protection des propriétaires sur le long terme. À l'inverse, les autres groupes ont tous été créés spécifiquement pour venir en aide aux

propriétaires touchés et la résolution de ce problème est leur raison d'être. Leur attitude est donc différente de celle de CHOA.

Ces groupes peuvent être classés en trois catégories. D'un côté, COLCO défend une position ferme de compensation totale pour les propriétaires. De l'autre, CASH et CHOA adoptent une position beaucoup plus ouverte aux négociations avec les autres parties prenantes afin d'obtenir des gains, même minimes pour les propriétaires. Enfin, d'autres groupes, non identifiés dans le schéma, sont d'une envergure bien moindre par comparaison aux deux premières catégories. Il s'agit de regroupements locaux agissant à l'échelle d'une ville, d'un quartier ou d'un ensemble résidentiel. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer *Conduits*, un groupe de Victoria, ou encore le *Tri-Cities Condo Groups*, de la banlieue de Vancouver. Ils se caractérisent par la poursuite d'objectifs plus modestes, œuvrant bien souvent au sein des institutions municipales, mais les deux groupes sus-cités ont également participé à des rencontres avec des représentants provinciaux.

De manière générale, chacun des groupes opère indépendamment des autres, mais de nombreux points de convergence existent entre eux et leurs relations sont cordiales, la plupart du temps. Des collaborations ponctuelles ou prolongées ont ainsi vu le jour, sans que ces initiatives débouchent sur des fusions (Down, 2000a). Les bonnes relations entre les différents groupes sont renforcées par les transferts de membres. Ainsi, Carmen Maretic a d'abord travaillé avec CHOA avant de se joindre brièvement à COLCO, puis fonder et diriger CASH. De la même manière, John Grasty, qui est à l'origine de COLCO, a rejoint CASH pour en devenir le président lorsque Carmen Maretic a passé la main.

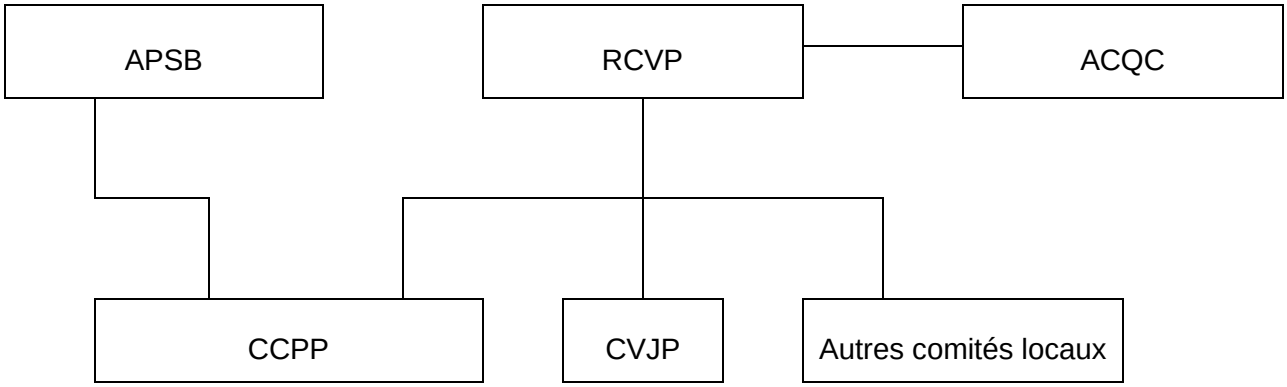

Figure 2 : Organisation hiérarchisée de la mobilisation dans le cas de la pyrite

À l'inverse des *leaky condos*, la mobilisation des propriétaires touchés par la pyrite s'est organisée dès le départ selon un modèle hiérarchisé dans lequel le Regroupement des comités de victimes de la pyrite (RCVP) centralise la prise de décision. Une fois les grandes orientations validées, les comités locaux et spécialisés sont chargés de les appliquer. Plutôt que d'avoir à gérer l'apparition de groupes concurrents défendant la même cause, le RCVP a préféré intégrer au fur et à mesure les personnes qui souhaitaient agir en faveur des propriétaires touchés par la pyrite. Cette volonté d'intégration a permis l'élargissement des objectifs du regroupement avec la création du Comité des victimes judiciaires de la pyrite (CVJP), dont l'objectif est de venir en aide aux anciens propriétaires aux prises avec des recours en vice caché. Les deux parties ont bénéficié de cette alliance, le RCVP évitant l'apparition d'un potentiel concurrent dans l'espace public et auprès des pouvoirs publics, tandis que le CVJP tire profit de la reconnaissance atteinte par le regroupement.

Dès le départ, l'ACQC a constitué un partenaire solide pour le RCVP, qui a pu compter sur son soutien logistique et son expertise en matière de mobilisation. Il n'existe pas de relation hiérarchique entre les deux organismes et, là encore, la coopération est mutuellement bénéfique pour les deux groupes, puisque la participation de l'ACQC à cette mobilisation contribue à renforcer l'image et l'expertise de l'association. Par ailleurs, la participation de l'ACQC au Comité technique québécois (CTQ) illustre la crédibilité de l'association auprès des autres parties prenantes, ce qui en fait un partenaire d'autant plus intéressant pour le RCVP.

Les associations locales de propriétaires sont une autre composante importante de la mobilisation. L'exemple illustrant le mieux leur rôle est celui de l'Association des propriétaires de Saint-Bruno (APSB), qui a créé le Comité consultatif sur le problème de la pyrite (CCPP) avant que ce dernier ne rejoigne le RCVP, sans pour autant renier son origine. Dans ce cas, le CCPP doit donc être à l'écoute des agendas de ses deux « supérieurs ». Toutefois, cette configuration peut être à double tranchant pour la mobilisation. Elle peut permettre aux propriétaires touchés de transmettre leur message plus efficacement par le biais d'associations déjà bien implantées au niveau local ou au contraire être un facteur de discorde lorsque les groupes poursuivent des objectifs différents. Dans ce cas précis, les deux situations se sont présentées successivement et nous reviendrons sur cet épisode plus loin dans cette section.

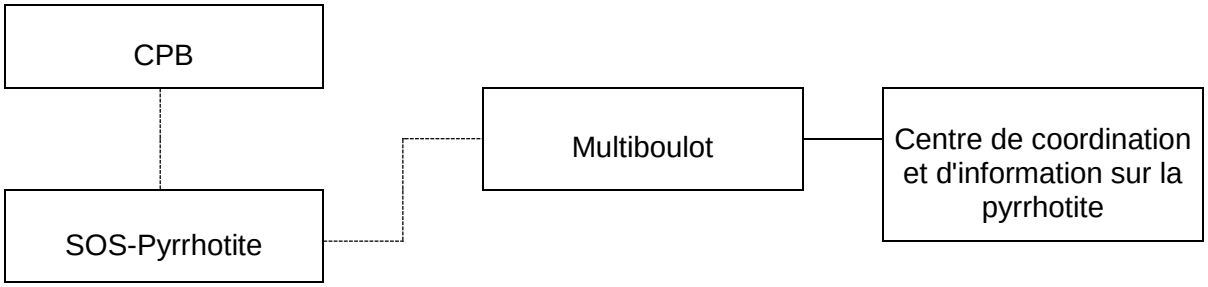

Figure 3 : Organisation mixte de la mobilisation dans le cas de la pyrrhotite

L'organisation de la mobilisation des propriétaires touchés par la pyrrhotite est différente des deux cas de figure présentés plus haut. Par moment, elle a présenté les caractéristiques d'une hiérarchisation relativement lâche, puis a favorisé la concurrence entre deux des groupes de propriétaires, tandis que d'autres travaillent de manière indépendante.

La CPB est le premier groupe de propriétaires à voir le jour et le plus important. SOS-Pyrrhotite est arrivé ensuite en tant qu'organisation affiliée à la CPB. Multiboulot et le Centre de coordination et d'information sur la pyrrhotite œuvrent de concert pour aider les propriétaires avant, pendant et après les travaux. Ces deux organismes ne sont pas des groupes de propriétaires à proprement parler. Il s'agit d'un contrat passé entre la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières (Écof) qui gère le Centre de coordination, Multiboulot et la ville de Trois-Rivières. Cette dernière a accordé un financement à ces organismes pour venir en aide aux propriétaires suite aux demandes répétées de SOS-Pyrrhotite (Trahan, 2011c). Cependant, cette dernière n'a jamais réellement travaillé avec les deux autres organismes, malgré la proximité de leurs missions et le rôle que SOS-Pyrrhotite a joué dans l'obtention de ce financement (Trahan, 2011d). L'ACQC s'est aussi intéressée à la cause des propriétaires touchés par la pyrrhotite, mais tardivement. Elle n'a pas été aussi active que dans le dossier de la pyrite par exemple. Elle a toutefois collaboré efficacement avec la CPB pour réformer la gestion des plans de garanties sur les maisons neuves, tout en lui laissant la préséance concernant la défense des propriétaires affectés.

Un mode d'organisation est-il plus efficace qu'un autre ? Si nous comparons les résultats obtenus par les groupes de propriétaires à l'organisation de leur mobilisation dans son ensemble, il semblerait que lorsqu'on est en présence d'un modèle où un groupe centralise l'essentiel des revendications et de l'attention, la mobilisation a plus de chances d'arriver à ses fins qu'un mouvement rassemblant plusieurs groupes œuvrant de manière indépendante. Toutefois, l'efficacité du mode d'organisation d'une mobilisation n'est qu'un des éléments qui peuvent amener à la satisfaction des demandes des propriétaires. Des facteurs contextuels et de nombreux autres éléments liés directement aux groupes contribuent à assurer le succès ou l'échec des mobilisations.

5.1.2. Influence des facteurs organisationnels sur la réussite de la mobilisation

Les propriétaires se heurtent à de nombreux obstacles dans leurs efforts d'organisation. Qu'il s'agisse de rencontrer d'autres personnes dans leur situation, de les convaincre de se joindre à leur cause ou encore de définir des règles de fonctionnement et d'assurer l'harmonie du groupe, la route est semée d'embûches avant de pouvoir se donner les moyens d'agir collectivement. Nous comparons ici les stratégies d'organisation et de mobilisation des ressources des groupes de propriétaires.

En dépit des nombreuses différences qui caractérisent les groupes de propriétaires, la plupart partagent un point commun : l'intervention d'une tierce partie a servi d'élément déclencheur à leur création. C'est le cas pour CASH, le RCVP et la CPB. CASH a vu le jour suite à l'engagement de Carmen Maretic aux côtés de Nona Saunders chez CHOA et du constat qu'elle a dressé que l'action de ce dernier groupe ne permettait pas de répondre au problème de tous les propriétaires de *leaky condos* (Maretic, 2014). Pour le RCVP, c'est l'ACQC qui a appelé les propriétaires touchés à se regrouper et a offert son aide matérielle et organisationnelle pour ce faire (Gagnon, 1998). Enfin, les propriétaires aux prises avec la pyrrhotite ont profité d'une réunion organisée par la GMN pour se rencontrer et lancer l'initiative qui allait devenir la CPB. D'autres groupes comme COLCO n'ont pas suivi ce modèle. John Grasty a contacté personnellement les propriétaires dont il avait lu ou entendu le nom dans les médias pour les inviter à se rencontrer afin d'échanger sur le problème qu'ils partageaient, ce qui a amené à la création de COLCO (Grasty, 2014). Ce cas représente toutefois une exception. Ces exemples servent à illustrer un des obstacles auxquels se heurtent les propriétaires désireux de se mobiliser et les moyens qu'ils emploient pour le surmonter : la difficulté d'identifier d'autres personnes rencontrant le même problème. Il ressort de nos recherches qu'à moins d'un concours de circonstances particulièrement favorable, la meilleure manière pour les propriétaires de se regrouper est de pouvoir compter sur la présence et l'appui, au moins temporaire, d'un organisme partageant un certain nombre d'objectifs avec eux et préexistant à l'apparition du problème. Tous les groupes dont nous parlons ont évidemment su surmonter cet obstacle initial. De ce fait, il apparaît difficile de spécifier précisément quels facteurs sont déterminants dans ce processus. Il en résulte tout de même une meilleure connaissance des ingrédients requis pour résoudre ce problème. En tout état de cause, le long délai entre le début de la crise des *leaky condos* dans la première moitié des années 1990 et l'apparition de groupes de propriétaires *ad hoc* à la fin de cette décennie nous incite à ne pas sous-estimer l'ampleur de la tâche.

Une fois que d'autres propriétaires touchés par le même problème sont identifiés, la prochaine étape pour les individus désireux de se mobiliser est de les convaincre de se joindre à leur cause. Ils sont alors confrontés au dilemme de l'action collective tel que décrit par Mancur Olson, puisque les propriétaires ont tout intérêt à laisser d'autres individus supporter le coût de la mobilisation tout en espérant en retirer les bénéfices. L'incitation au « resquillage » dans le

cadre de problèmes de construction est d'autant plus forte que les propriétaires craignent que leur participation à la mobilisation contribue à réduire la valeur de leur logement, celui-ci étant alors étiqueté comme *leaky condo*, contenant de la pyrite ou de la pyrrhotite. Dans les trois cas, nos recherches nous ont révélé l'existence de ce problème (Pires, 2000b; Grasty, 2014; Boivin, 2014). Or, le taux de participation des propriétaires à la mobilisation semble avoir des conséquences sur son succès. La CPB rassemble plus de 1 200 membres sur les 1 600 propriétaires affectés avérés et le RCVP regroupait plus de 3 000 membres pour un nombre total estimé à 15 000 bâtiments touchés par la pyrite (Penven, 1999a; Penven, 1999b; Boivin, 2014). Dans ces deux cas, le poids des mobilisations locales auprès des élus des régions concernées a permis une remontée rapide du problème dans l'espace public. À l'inverse, il est plus difficile d'évaluer le nombre de membres de COLCO et de CASH, qui raisonnent davantage en termes d'audience qu'en termes d'adhésion.[15] Leur structure plus souple et moins hiérarchisée conduit à une rotation plus importante des membres actifs de ces groupes. La proportion des propriétaires qui participent aux actions de ces deux groupes est bien moindre que dans les deux autres cas. Cela ne nuit pas à leur visibilité, puisqu'ils apparaissent très régulièrement dans les médias, mais peut contribuer à miner leurs efforts auprès des autres parties prenantes. Tandis que la réticence à s'engager dans la mobilisation recule rapidement dans les cas de la pyrite et de la pyrrhotite à mesure que le mouvement prend de l'ampleur, elle semble rester importante chez les propriétaires de *leaky condos*, comme en attestent les critiques lorsque les groupes de propriétaires évoquent la situation de bâtiments précis (Skelton, 1999; Lockhead, 2001). Combinée à la division des différents groupes, cela donne l'image d'une mobilisation non-représentative et morcelée, qui joue en sa défaveur. Tous les groupes n'arrivent donc pas à résoudre le dilemme d'action collective auquel font face les propriétaires et l'efficacité de leur mobilisation s'en ressent.

Le choix du mode de fonctionnement interne des groupes est un autre défi pour les nouveaux groupes de propriétaires. Tous les groupes ont opté pour une relative spécialisation de leurs membres les plus actifs. Ainsi, ils se sont tous dotés d'un porte-parole et d'un nombre réduit de personnes pour réfléchir aux orientations stratégiques de leur action. Ensuite, le mode de prise de décision peut être très collégial, comme dans le cas de COLCO, ou plus rigide dans celui du RCVP. Les nombreuses similitudes entre les groupes sur ce point nous amènent à penser qu'il ne s'agit pas d'un critère déterminant dans la réussite de la mobilisation, au vu des résultats contrastés des trois cas étudiés.

La survie des groupes pendant leur mobilisation est menacée par trois principaux facteurs : le manque de financement, la démobilisation des membres et l'apparition de dissensions internes. Malgré le fait que la quasi-totalité du travail des différents groupes de propriétaires est effectué de manière bénévole, leur seul fonctionnement entraîne des coûts qui ne peuvent être évités. Il existe ici une démarcation nette entre les groupes du Québec et ceux de la Colombie-Britannique : d'un côté, ils peuvent compter sur des fonds publics ou au moins sur un soutien logistique de la part des pouvoirs publics, tandis que de l'autre, ils sont complètement livrés à eux-mêmes et la recherche de ressources financières accapare une portion non-négligeable de leur énergie. Au Québec, les municipalités sont souvent les premières à venir en aide aux groupes, non sans avoir été sollicitées auparavant, et apportent un soutien logistique, matériel

[15] Cette audience est évaluée entre 15 000 et 20 000 personnes rejointes directement et indirectement pour CASH selon Carmen Maretic et COLCO disposait d'environ 600 noms sur sa liste d'envoi (Maretic, 2014 ; Grasty, 2014). Leurs réunions regroupaient souvent plusieurs centaines de personnes.

et/ou financier.[16] Des organismes provinciaux financent parfois des projets spécifiques, mais leur intervention est plus rare. En plus de plusieurs subventions municipales qui lui ont permis d'engager un salarié, la CPB a aussi bénéficié d'une vague de solidarité régionale qui a vu plusieurs entreprises et organismes de la région lui adresser des dons (Trahan, 2013f). À l'inverse, les groupes de propriétaires de *leaky condos* n'ont pas reçu de fonds publics et ont dû faire appel à la générosité de leurs membres et faire preuve d'imagination pour subsister. Par exemple, COLCO vendait des t-shirts et des parapluies. De son côté, CASH organisait des *loonie drives* au cours desquelles l'organisme demandait aux assemblées de copropriétaires auprès desquelles il intervenait de verser, sur une base volontaire, un dollar par propriétaire, avant de proposer aux gestionnaires de ces copropriétés d'égaler cette contribution (Maretic, 2014). Des soupers-bénéfices et d'autres activités de financement rythment la mobilisation de ces groupes, au détriment de leur mission principale.

La démobilisation des membres des groupes de propriétaires peut également contribuer à fragiliser la mobilisation. Il est particulièrement difficile de maintenir la dynamique de la mobilisation sans obtenir de gains. Par exemple, au début de l'année 1999, les délégués des comités locaux des propriétaires touchés par la pyrite font remonter au RCVP le mécontentement croissant de leurs adhérents, déçus de ne voir aucun résultat après quelques mois de mobilisation et impatients de résoudre leur problème. L'avancée des négociations avec les pouvoirs publics, l'organisation efficace du groupe et l'ajout permanent de nouveaux comités locaux ont cependant permis de surmonter cet épisode. De la même manière, COLCO a progressivement disparu de l'espace public autour de l'année 2003 pour ne plus être visible que par le biais de son porte-parole, James Balderson. Les raisons de cette perte de vitesse sont multiples : à mesure que les propriétaires réalisent les travaux correctifs, ils ont moins d'incitatifs à prolonger leur participation; l'absence de résultats les décourage; des raisons personnelles ou de santé les empêchent de garder leur rôle au sein de la mobilisation (Maretic, 2014; Grasty, 2014). Dans le cas de la pyrite, la démobilisation est apparue à partir du moment où les propriétaires ont obtenu des gains, même si toutes les revendications du RCVP n'ont pas été écoutées. Cette démobilisation a par ailleurs permis d'entrevoir des désaccords dans le mouvement, entre les comités qui considéraient que leur mission était accomplie et d'autres qui souhaitaient au contraire poursuivre leur engagement (Cloutier, 2002).

L'apparition de dissensions à l'intérieur des groupes de propriétaires est un autre danger qui guette la plupart d'entre eux. Ces conflits peuvent avoir une origine interne ou externe au groupe et peuvent être le résultat de rivalités individuelles ou de divergences d'opinions. Leur émergence peut coïncider avec des périodes de lassitude ou de démobilisation, mais semble plus souvent résulter d'ambitions personnelles. Ainsi, SOS-Pyrrhotite, auparavant allié avec la CPB a progressivement élargi son champ d'action jusqu'à faire concurrence à la coalition. Le divorce entre les deux parties est maintenant consommé. Une des raisons avancées pour expliquer ce schisme est l'ambition politique du président de SOS-Pyrrhotite (Trahan, 2014a). Ces problèmes peuvent aussi être causés par des facteurs externes au groupe, comme au RCVP. Les tensions entre Edwige Skulska, vice-présidente de l'APSB et sans liens avec le RCVP, et d'autres membres, dont André Moisan, responsable du CCPP qui lui était affilié et président du RCVP ont mené à la création de la Nouvelle association des résidents de Saint-Bruno (NARSB), où se sont regroupés les dissidents (Pires, 2001). Or, la NARSB n'était pas habilitée à envoyer des délégués auprès du RCVP pour représenter la ville de Saint-Bruno, le CCPP s'acquittant de cette tâche. À la suite de cet épisode, André Moisan a donc dû

[16] Cette aide peut prendre différentes formes allant de la mise à disposition de salles pour les réunions des groupes de propriétaires à des subventions, en passant par l'ouverture d'une boîte vocale.

démissionner de son poste de président du RCVP, ce qui illustre aussi les risques qu'encourent les groupes en s'associant à d'autres organisations et en se dotant d'une structure stricte.

Nous avons constaté l'existence d'un biais relatif au leadership à l'intérieur des groupes. Les plus efficaces et les plus visibles disposent tous d'un porte-parole ou d'un président charismatique, particulièrement engagé et mis de l'avant dans les médias. Il est rare que d'autres membres soient mentionnés. James Balderson s'est rapidement imposé comme le symbole des propriétaires de *leaky condos* lorsqu'il s'est présenté aux audiences de la commission Barrett vétu d'un t-shirt portant la mention « Condo Rot ». Avant ce coup d'éclat, il avait déjà fait part de son mécontentement de manière virulente auprès de plusieurs médias et, à de nombreuses reprises, il a été le visage et la force motrice de COLCO. Sa présence était tellement dérangeante pour l'industrie que ses représentants ont multiplié les attaques personnelles contre lui (Grasty, 2014). Dans un autre registre, Nona Saunders s'est imposée comme une figure majeure de la mobilisation. Son action a permis la tenue de la commission Barrett et elle a été la principale responsable de la publicisation du problème (Boei, 2002b). Carmen Maretic et John Grasty ont aussi été des dirigeants charismatiques et compétents qui ont grandement contribué à la réussite de CASH. Le cas d'Yvon Boivin, porte-parole de la CPB, se rapproche de celui de James Balderson en ce qu'il a rapidement été l'un des plus ardents défenseurs des propriétaires touchés et qu'il a continué de diriger un groupe pendant plusieurs années après que sa situation personnelle ait été réglée. Pour beaucoup, il est le visage des propriétaires touchés par la pyrrhotite. Enfin, André Moisan est celui qui a permis au RCVP de se structurer de manière aussi efficace. Moins présent dans les médias que les autres personnes citées, il était le principal stratège et négociateur du groupe. Son rôle fut central dans l'obtention du programme d'aide. Après son départ, le RCVP a continué à agir de manière efficace, en conservant la stratégie et l'organisation qu'il avait grandement contribué à mettre en place, mais avec moins de succès.

5.1.3. Choix et efficacité des moyens d'actions

Comme l'analyse quantitative de contenu des médias nous l'a montré, les trois mobilisations privilégient des moyens d'action différents. Nous allons approfondir ici les premières observations que nous avons formulées et comparer l'efficacité des actions des différents groupes.

Les groupes de propriétaires de *leaky condos* ont choisi d'occuper beaucoup plus l'espace public que ceux défendant les propriétaires touchés par la pyrite, qui privilégiaient le recours à l'expertise et à la négociation avec les autres parties prenantes. Quant à elle, la CPB diversifie davantage ses moyens d'actions.

Un des moyens d'action privilégié par les propriétaires de *leaky condos* est la manifestation. Elles se tenaient souvent devant des lieux de rencontre de politiciens pendant les campagnes électorales afin d'attirer leur attention et celle du public sur les revendications des groupes. Malgré des victoires relatives, comme lorsque Paul Martin et David Anderson, un député fédéral libéral, acceptent de rencontrer des représentants des manifestants, menés par CASH, elles ne semblent pas avoir conduit à des résultats concrets pour les propriétaires et ont rarement réussi à mobiliser plus de quelques dizaines de personnes (Down, 2000b). Nous n'avons pas recensé de manifestations des propriétaires touchés par la pyrite, mais ceux affectés par la pyrrhotite ont défilé à plusieurs reprises, dans la ville de Trois-Rivières pour attirer l'attention sur leur problème, devant le palais de justice de Trois-Rivières au début du « mégaprocès » et devant l'immeuble accueillant l'assemblée générale des actionnaires de SNC-Lavalin (Le Nouvelliste, 2013). Cette dernière action s'inscrit d'ailleurs dans une stratégie plus large qui a vu deux

membres de la CPB acquérir des actions de SNC-Lavalin pour intervenir au cours des Assemblées générales afin d'interpeller le conseil d'administration et faire prendre conscience aux autres actionnaires du sort des propriétaires aux prises avec la pyrrhotite (Boivin, 2014). Ce deuxième volet semble avoir eu plus de succès que la manifestation puisqu'il permet aux membres de la CPB d'échanger directement avec les autres actionnaires, entre pairs, plutôt que d'apparaître uniquement comme un groupe de protestation. L'efficacité de cette action pourra être validée si SNC-Lavalin renonce à faire appel d'un possible jugement défavorable dans le « mégaprocès » comme les membres de la CPB le lui ont demandé (Trahan, 2014d).

Tous les groupes sans exception ont présenté des demandes écrites aux ministres responsables de leurs dossiers. L'efficacité de cette action est variable, mais ne semble pas dépendre tant de la manière qu'ont les groupes de formuler leurs requêtes que des calculs faits par leurs interlocuteurs. En ce sens, sa réussite repose plutôt sur la structure des opportunités politiques et d'autres facteurs contextuels sur lesquels nous reviendrons plus tard.

En Colombie-Britannique et en Mauricie, les groupes de propriétaires ont misé sur des actions à fort caractère symbolique. Tandis que CASH tenait des *rain dances*, ironisant ainsi sur les fuites dont souffraient les logements (Maretic, 2014) et que COLCO organisait des *Pour-gees Awards* pour distinguer les pires *leaky condos* dans une satire des *Georgie Awards* que se décerne l'industrie de la construction annuellement (Down, 2000c), la CPB a demandé à chaque participant d'une manifestation à Trois-Rivières d'attacher un message à des clés qui ont ensuite été remises au conseil municipal pour symboliser les problèmes liés à la pyrrhotite et le risque de faillite qu'ils encouraient (Trahan, 2011e). Malgré leur réalisation souvent spectaculaire, ces actions semblent toutefois avoir peu d'effets sur les interlocuteurs des groupes de propriétaires et, en ce sens, servent plus à accroître la visibilité des groupes auprès du public qu'à résoudre le problème auquel ils sont confrontés.

Parmi les moyens d'action auxquels recourent les groupes de propriétaires, l'expertise est le plus large et le plus difficile à définir. Un des gestes couramment posés par les groupes de propriétaires est de publier un guide pour les personnes touchées par le problème en question. L'ACQC et la CPB l'ont fait, pour la pyrite et la pyrrhotite respectivement, tandis que COLCO centralisait les différentes ressources utiles aux propriétaires sur son site Internet (ACQC, 2003; Boivin, 2014; COLCO, 2005). CASH et CHOA répondaient également aux questions des propriétaires, tandis que les membres du RCVP s'entraidaient. Les interventions de la CPB auprès du Bureau d'assurance du Canada (BAC) au nom des propriétaires qui rencontraient un problème avec leur assurance habitation tiennent également de l'expertise, car l'organisme met à profit son expérience de situations similaires pour venir en aide aux personnes aux prises avec la pyrrhotite (Trahan, 2013g). Ces actions en faveur des propriétaires contribuent à augmenter le crédit et la légitimité de ces organismes auprès de leur public-cible, ce qui renforce leur position dans les autres volets de leur mission. Les groupes ont aussi développé leur connaissance technique des problèmes auxquels ils étaient confrontés. Après quelques mois de mobilisation, la plupart des groupes ont acquis une connaissance approfondie des différentes dimensions du problème en se plongeant autant que possible dans la littérature sur le sujet et en épluchant les informations disponibles, comme les résultats des analyses effectuées sur leur logement (Maretic, 2014; Boivin, 2014). Cela leur a même permis, dans le cas de la pyrite par exemple, d'apprendre à leurs interlocuteurs l'existence de certains points réglementaires ou techniques, ce qui renforçait d'autant plus leur crédibilité (RCVP, 1999a). Dans le cas du RCVP, l'ACQC a apporté son expertise en mobilisation, donnant des outils concrets pour faciliter l'organisation du groupe et la formulation de ses revendications. L'expertise sert donc à venir en aide aux propriétaires, mais il s'agit aussi d'un outil important pour assurer la crédibilité des groupes auprès de leurs interlocuteurs et s'imposer ainsi comme

un acteur légitime tant auprès des personnes touchées que des autres parties prenantes. Tous les participants des différentes mobilisations ont compris son importance et rapidement misé sur cet aspect au cours de leur démarche.

La plupart des groupes ont adopté les nouvelles technologies de l'information comme outil privilégié de communication avec leurs membres et le public. En effet, ces outils offrent de nombreuses possibilités pour des organismes sans grand budget et infrastructures. Les coûts d'entretien d'un site Internet sont bien moindres que la location d'un local et les courriels permettent tout à la fois d'être joignable en tout temps et de contacter n'importe quel interlocuteur de manière instantanée. L'usage de ces technologies restait embryonnaire dans le cas de la pyrite, mais était plus développé chez les propriétaires de *leaky condos*, deux mobilisations qui ont émergé à la fin des années 1990. Les membres du RCVP communiquaient toutefois par courriel entre eux et le regroupement disposait d'un espace dédié sur le site Internet de l'ACQC. CASH, CHOA et COLCO étaient chacun dotés d'un site Internet, ces derniers y mettant à disposition de nombreuses informations comme leur liste des copropriétés touchées et les procès-verbaux de leurs réunions (COLCO, 2003). La CPB, aidée en cela par la présence d'informaticiens parmi ses membres, s'est rapidement dotée d'un site Internet et d'un forum associé pour que les propriétaires puissent y échanger des informations. Ce dernier a progressivement été abandonné au profit d'une page Facebook suite au constat que ce média était encore plus efficace pour rejoindre le public et les membres (Boivin, 2014). Le site Internet, qui a été victime de plusieurs attaques informatiques, est toujours actif et constitue un outil de choix pour centraliser les informations pertinentes pour les propriétaires et le public. Malgré l'usage quasi-systématique du courriel pour les communications entre les membres, Yvon Boivin nous a confié que les membres étaient également contactés par téléphone afin de les convoquer aux différentes réunions pour s'assurer de leur présence (Boivin, 2014). La CPB a poussé plus loin encore l'usage des courriels puisque cet outil est à la base d'une de leurs actions qu'ils ont baptisé « le supplice du courriel ». Celui-ci consistait à envoyer une question par jour au responsable de la GMN, en mettant la ministre responsable, la RBQ et tous les autres intervenants pertinents en copie du message (Boivin, 2014). Cette action a duré pendant plus d'un an et a servi à démontrer la persévérance de la CPB tout autant que la pertinence de ses interrogations aux multiples destinataires des messages. C'est donc autant l'aspect pratique qu'économique qui a poussé les groupes de propriétaires à se tourner vers le numérique avec succès, ces technologies offrant de nouvelles possibilités d'action à moindre frais.

Il est intéressant de noter qu'au cours de nos discussions avec différents intervenants, nous avons constaté qu'à l'exception du cas de la pyrite, aucun groupe ne s'est inspiré d'une autre mobilisation dans le domaine de la construction. Bien que conscients de leur existence respective, les propriétaires de *leaky condos* et ceux touchés par la pyrite n'ont pas échangé entre eux. Ils attendaient plutôt de voir les réponses du gouvernement fédéral (RCVP, 1999b). Par ailleurs, les propriétaires de *leaky condos* considèrent que ceux touchés par la pyrite ont été favorisés par le gouvernement fédéral (Yaffe, 2001; O'Neil, 2001a). Dans le cas de la pyrite, les références à la mobilisation de 1994 autour du problème des maisons lézardées qui a mené à la création de l'ACQC sont nombreuses et explicites (Gagnon, 1998). Les moyens d'action sont les mêmes, afin de reprendre une recette qui a connu du succès. Pour le cas de la pyrrhotite, la CPB était consciente du problème de la pyrite dans le passé, mais sans avoir connaissance des détails de la mobilisation, tandis qu'elle ignorait l'existence et l'ampleur de la crise des *leaky condos* (Boivin, 2014). Malgré cette méconnaissance réciproque, les trois mobilisations étudiées partagent de nombreux moyens d'action. Néanmoins, les propriétaires touchés par la pyrrhotite sont sans conteste ceux qui auront fait preuve du plus d'imagination et de diversité dans leurs moyens d'actions. Ils sont aussi ceux qui ont obtenu les résultats les

plus probants, notamment au travers de la réforme de la gestion des plans de garantie sur les maisons neuves, alors que le RCVP avait échoué dans sa tentative de modifier la définition légale du vice caché. La diversité et l'originalité de leurs actions, additionnées à d'autres facteurs, ont contribué au succès du CPB, qui demeure encore partiel.

5.2. Le poids du discours dans la stratégie des groupes de propriétaires

Au-delà de l'organisation et de la capacité de mobilisation des ressources des groupes, le succès ou l'échec de l'action des propriétaires dépendent beaucoup des stratégies discursives des différentes parties prenantes. Nous allons présenter ici les deux composantes principales de ces stratégies : les efforts de publicisation du problème et la nature des revendications mises en avant par les groupes de propriétaires.

5.2.1. Publicisation et problématisation des enjeux

La publicisation des problèmes de construction est le fruit d'efforts de cadrage de la part des parties prenantes aux mobilisations entourant ceux-ci. Les différents acteurs prennent la parole dans les arènes publiques pour faire valoir leur interprétation de la situation et promouvoir leur agenda concernant la gestion de celle-ci. C'est au cours de ce processus que les phénomènes rencontrés par les propriétaires acquièrent le statut de problème public. Après avoir exposé les dynamiques des processus de publicisation des trois cas étudiés, nous allons tenter d'expliquer leurs déterminants, discuter de l'influence du degré de conflictualité de la mobilisation sur leur réussite et de l'importance de la définition de la condition des propriétaires touchés.

Le coup d'envoi de la publicisation et la problématisation de la présence de pyrite dans les remblais sous dalle a été donné par un reportage de l'émission « La Facture » à l'automne 1998 (Cormier, 2000 : 2). Bien que les différents acteurs du secteur aient été conscients de l'existence de ce phénomène avant cette date, comme l'illustrent le colloque de la section montréalaise de l'AEG consacré à la pyrite en 1997 et la mise sur pied du CTQ qui a suivi, cette information restait largement cantonnée à un cercle restreint de spécialistes. La diffusion d'un reportage dans une émission favorable aux consommateurs a contribué à la définition de la présence de pyrite comme un problème de construction. La mobilisation rapide des propriétaires après cette diffusion et leur présence active dans les médias ont aidé à renforcer cette interprétation dans l'espace public. Par ailleurs, l'analyse quantitative de contenu des médias nous a montré la très faible présence d'opposants aux groupes de consommateurs dans le discours public. Cette quasi-absence a laissé le champ libre aux propriétaires pour définir le problème selon leurs termes et imposer leur agenda de résolution de celui-ci. Incidemment, les résultats concernant les cadres de conflit suggèrent que la mobilisation autour de la pyrite a été beaucoup moins antagonique que les deux autres.[17] Cela s'explique en grande partie par la stratégie du RCVP et de l'ACQC, qui n'ont pas cherché à s'attaquer à l'industrie de la construction, mais se sont immédiatement adressés au gouvernement pour obtenir une compensation financière en faisant valoir l'absence de norme comme principale cause du problème (RCVP, 1999c). Ce dernier n'a pas contesté l'interprétation des propriétaires et a rapidement admis l'existence d'un problème, ce qui a ouvert la voie à l'élaboration d'un programme d'aide négocié entre les deux parties (RCVP, 1999b).

[17] Nos données indiquent en effet qu'il s'agit de la mobilisation pour laquelle le taux de désaccord est le plus faible, tandis que le taux de concertation est le plus élevé (voir section 4.2.1.2).

À l'inverse, l'opposition entre l'APCHQ et la CPB est au cœur de la mobilisation des propriétaires touchés par la pyrrhotite. Très rapidement, la nature et le montant des prestations de la GMN, gérée par l'APCHQ, ont été un des carburants de la mobilisation (Boivin, 2014). Bien que notre analyse quantitative de contenu ne relève pas un taux de désaccord particulièrement élevé, cela est dû à la forme des articles des journaux sélectionnés. Souvent, un seul acteur intervient dans un article donné, la réponse de l'autre camp faisant l'objet d'un second article. Dès après la création de la CPB, les propriétaires ont été très actifs autant dans la description de leur situation que dans l'élaboration d'un programme pour y remédier. Selon eux, ils ont été sous-estimés par la GMN, ce qui leur a permis d'avoir une longueur d'avance pour imposer leur discours avant que leur adversaire ne réalise son erreur et n'enclenche une riposte (Boivin, 2014). Le contre-discours proposé par la GMN n'a pas réussi à supplanter celui des propriétaires. Les groupes de propriétaires ont également tenu des entreprises comme SNC-Lavalin pour responsables de l'apparition du problème et leur discours repose sur l'importance de compenser les personnes touchées par la pyrrhotite. La CPB s'est aussi adressée aux différents paliers gouvernementaux, reprochant l'inadéquation des normes concernant la qualité du béton (Trahan, 2013h). La couverture médiatique relativement favorable aux propriétaires leur a permis d'imposer leur définition du problème et leur agenda aux autres acteurs.

La publicisation des *leaky condos* a longtemps été l'affaire des autres parties prenantes avant que les propriétaires ne commencent à se mobiliser plus activement à la fin des années 1990. Contrairement au cas de la pyrrhotite, la couverture médiatique a plutôt été défavorable aux propriétaires à partir du début de la publicisation jusqu'à l'apparition de plusieurs nouveaux groupes de propriétaires (Gutstein, Hackett & Newswatch Canada, 1998). Les années suivantes, couvertes par notre analyse quantitative de contenu, montrent que le traitement journalistique y a été équilibré.[18] Toutefois, si l'absence relative des groupes de consommateurs de l'espace public au début de la publicisation du phénomène n'a pas empêché sa problématisation, le cadrage de ce problème n'a pas tenu compte du point de vue des propriétaires. Ce sont plutôt les messages rassurants et dirigés contre le Code de la construction des représentants de l'industrie de la construction qui ont façonné les interprétations et le discours autour du problème, au point de convaincre les propriétaires eux-mêmes de leur bien-fondé (Maretic, 2014). Une fois l'ampleur de la crise mieux cernée et après l'apparition de nouveaux groupes de propriétaires, ces derniers ont essayé d'imposer de nouveaux cadres d'interprétation. Ils ont mis en cause l'industrie de la construction et ont tenté de convaincre le public des bénéfices communs d'une indemnisation des propriétaires de *leaky condos*. Toutefois, leur démarche n'a pas réussi à modifier significativement la perception du problème. Dans ce cas, ce sont les groupes de propriétaires qui ont tenté d'imposer un contre-discours à celui de l'industrie. Malgré les conclusions favorables aux propriétaires des deux commissions Barrett et les efforts des groupes de consommateurs, les interprétations proposées par l'industrie de la construction continuent d'être celles qui sont les plus reprises (Cope, 2008 ou Penner, 2009 par exemple).

L'existence d'un conflit ouvert entre différentes catégories d'acteurs permet de définir le degré de conflictualité des mobilisations. Les manifestations de ces conflits sont visibles dans l'espace public, mais leurs conséquences sur la réussite de la mobilisation sont plus difficiles à mesurer.

[18] Avec plus de 70 % d'articles neutres, 12 % d'articles défavorables et 17 % d'articles favorables à la cause des propriétaires, il s'agit de la couverture la plus équilibrée des trois mobilisations, les deux autres tendant à être plutôt favorables aux propriétaires, bien que la majorité des articles conservent un ton neutre (voir section 4.2).

S'ils peuvent renforcer la cohésion d'un groupe face à un adversaire commun, ils contribuent aussi à disperser les efforts des groupes et sont donc un outil à double tranchant. Dans un contexte où les groupes disposent de très peu de ressources, l'opposition ouverte d'acteurs mieux organisés et mieux financés peut constituer un obstacle insurmontable. Au vu des résultats diamétralement opposés entre les mobilisations autour de la pyrrhotite et des *leaky condos*, les plus conflictuelles, l'existence d'un conflit ouvert avec d'autres acteurs ne paraît pas être un facteur déterminant dans leur succès ou leur échec.

L'utilisation du terme « victime » est une composante importante de la stratégie discursive des groupes de propriétaires. En mettant en avant leur condition de victime – le terme se retrouve dans le nom du RCVP – les propriétaires touchés par la pyrite ont cherché à souligner l'injustice de leur situation et leur absence de responsabilité dans l'apparition du problème auquel ils étaient confrontés. Aucun contre-discours n'a vu le jour pour s'opposer à cette interprétation avancée par les groupes. Les propriétaires aux prises avec la pyrrhotite se décrivent également comme des victimes de l'industrie de la construction et de la gestion de la GMN (Trahan, 2013i). Cette interprétation a été largement reprise par les médias qui assurent la couverture de cette mobilisation, comme en attestent les résultats de notre analyse quantitative de contenu.[19] Les opposants aux groupes de propriétaires n'ont pas contesté le statut des « victimes de la pyrrhotite », concentrant plutôt leurs efforts sur la récusation des accusations à l'encontre de la GMN (Trahan, 2013i). Ce statut de victime a sans doute contribué à l'ampleur de la vague de solidarité locale dont ont bénéficié les propriétaires. Dans ces deux cas, il est intéressant de souligner que les propriétaires sont très rarement qualifiés de « victimes » par des représentants du gouvernement, mais un peu plus souvent par des élus de l'opposition. Les propriétaires de *leaky condos* ont adopté une approche radicalement différente par rapport aux deux autres mobilisations puisqu'il est très rare qu'ils se décrivent comme des victimes et que ce terme n'est jamais prononcé par les représentants des différents groupes, malgré le fait qu'ils s'estiment tout aussi peu responsables et arbitrairement touchés que les propriétaires des deux autres cas. Qu'il s'agisse d'un choix délibéré ou non, ils pâtissent de leur manque de contrôle sur le processus de publicisation et de problématisation des *leaky condos*. En effet, après que l'industrie et les médias aient présenté ce phénomène comme un problème privé, qui relève de la responsabilité du propriétaire, cette interprétation a été reprise pendant des années par la plupart des acteurs, y compris certains propriétaires, comme l'atteste la référence fréquente à la notion de *caveat emptor*[20] dans les articles évoquant le sujet (Paterson, 1998; Vernon, 2000; Gilbert, 2000 ou encore McMartin, 1998). Dans ce contexte où les propriétaires sont considérés responsables de leurs possessions, il est difficile pour les groupes de consommateurs d'imposer l'idée contraire qu'ils sont en fait des victimes. Ce cadre d'interprétation ne correspond pas aux croyances et aux valeurs défendues dans la plupart des articles écrits sur le sujet, ce qui empêche son adoption par le public. La principale illustration de ce blocage est le fait que les groupes et les commentateurs n'ont pas repris le terme « victime » après que Dave Barrett ait ainsi décrit les propriétaires lors de la publication de son premier rapport (Paterson, 1998). La visibilité et l'influence de Barrett auraient pu modifier la perception du public, mais son initiative est restée lettre morte. Au vu du succès des mobilisations dans lesquelles les propriétaires sont considérés comme des victimes par rapport à celle des propriétaires de *leaky condos*, il semblerait que la réussite des groupes dans leur entreprise de définition de leur condition soit un facteur favorisant leur réussite. De manière

[19] Avec un taux d'occurrence de près de 65 %, le terme « victime » est repris beaucoup plus souvent que dans le cas de la pyrite, principalement par les journalistes (voir section 4.2).

[20] Ou *buyer's beware*, cette notion signifie que l'acheteur doit faire preuve de vigilance et le laisse comme seul responsable en cas de problème.

générale, ces différents exemples montrent bien l'importance pour les propriétaires de participer activement aux différents processus de cadrage qui mènent à la problématisation et à la publicisation de leur cause auprès du public.

5.2.2. Revendications et portée de la mobilisation

La formulation de revendications par les groupes de propriétaires est un des éléments centraux de leur stratégie. La satisfaction de ces demandes est la mesure qui permet de déterminer l'échec ou le succès des mobilisations. La nature des revendications est également révélatrice de l'ambition de l'action collective des propriétaires.

Comme nous l'avons exposé dans la revue de littérature, la volonté de redéfinir les structures sociales en place témoigne de l'affirmation d'un mouvement social, dont la mobilisation a une portée plus large que la simple action collective (voir section 2). Ce changement de statut est décelable dans la nature des revendications formulées par certains groupes de propriétaires. Dans nos trois cas, les mobilisations sont passées progressivement d'une action collective visant à résoudre le problème immédiat d'une population bien identifiée à un mouvement social réclamant des réformes pour recomposer les structures sociales de manière durable.

Cette évolution a été à la fois la plus rapide et la plus radicale dans le cas de la pyrrhotite. Mécontents du traitement que leur réservait l'APCHQ, en tant que gestionnaire du plan de garantie de leurs maisons, les propriétaires regroupés dans la CPB ont dénoncé l'association d'entrepreneurs et demandé au gouvernement provincial une réforme des plans de garantie des maisons neuves pour mieux prendre en compte le point de vue des consommateurs. Alors que leur revendication occupait une place croissante dans l'espace public, l'ACQC et le Regroupement des gestionnaires de copropriétés du Québec (RGCQ) se sont joints à la CPB pour demander et obtenir une réforme de la gestion de ces plans (Ducas, 2013). Ces trois groupes défendent des positions communes sur le sujet et se sont alliés pour obtenir gain de cause. Leur succès recompose effectivement les structures de domination que subissaient les consommateurs puisqu'ils vont maintenant disposer d'une voix plus importante dans la gestion des plans de garanties (Trahan, 2014c). En outre, la CPB demande que le nouveau siège des plans de garantie des maisons neuves soit situé à Trois-Rivières, en hommage à la mobilisation des propriétaires de la région, mais aussi pour contribuer à dynamiser l'économie locale (Trahan, 2014e). Cette revendication supplémentaire montre bien que la CPB a dépassé le simple cadre de l'action collective répondant à un problème précis et s'impose de manière croissante comme un mouvement social. La coalition n'a pas encore connu d'échec majeur dans son action et il reste à voir la réaction des autres acteurs à ses nouvelles revendications, ainsi que le futur de la mobilisation lorsque l'ensemble de ses demandes initiales auront été satisfaites ou rejetées.

Dans le cas de la pyrite, le RCVP et l'ACQC ont justement échoué dans leur tentative de dépasser la simple défense des propriétaires touchés par la pyrite pour s'attaquer au problème des poursuites en série entre propriétaires en vertu de la notion de « vice caché ». Cet aspect de la mobilisation se développe sous l'impulsion du CVJP, qui regroupe plusieurs propriétaires poursuivis après la vente de leur maison. Ce comité demande une réforme de la définition de « vice caché » afin de ne pas lier les propriétaires au sort de leur maison indéfiniment. L'adoption de cette stratégie a suscité des débats à l'intérieur du RCVP, tous les participants n'y étant pas favorable (Edwards, 2014). Cette revendication va en effet à l'encontre des intérêts d'un certain nombre de propriétaires qui ont eux-mêmes engagé des poursuites pour vice caché à l'encontre des occupants précédents, dans l'espoir de recouvrer une partie des coûts des travaux. Toutefois, cette position est cohérente avec les messages diffusés autant par l'ACQC

que le RCVP, qui ont cherché à décourager les poursuites entre propriétaires, au profit d'une action concertée auprès du gouvernement (Gagnon, 1998). Après le dépôt d'un projet de loi allant plus loin que leurs demandes initiales, leur tentative de réforme de la définition du « vice caché » a échoué, alors que la plupart de leurs autres revendications ont été satisfaites. Cet échec a coïncidé avec la perte de vitesse de la mobilisation, sans doute encouragée par la satisfaction des autres demandes des propriétaires.

La volonté de recomposer les structures sociales a été plus discrète dans le cas des *leaky condos*. Ce sont surtout les divergences entre les différents groupes de propriétaires qui ont marqué la mobilisation et semblent avoir réduit leurs chances d'obtenir des gains majeurs. D'un côté, COLCO revendique une compensation à 100 % des propriétaires et défend avant tout les intérêts des propriétaires touchés au moment de la mobilisation (Boei, 2002c). Le groupe a tout de même accueilli positivement les réformes des plans de garantie, mais il ne les a jamais considérées utiles pour résoudre du problème pour les personnes déjà affectées. Cette position ferme a conduit à une certaine marginalisation du discours de COLCO, qui était perçu comme jusqu'au-boutiste et trop radical. De l'autre, CASH a effectué un cheminement qui l'a amené à ne plus représenter uniquement les propriétaires de *leaky condos*, mais à s'intéresser au problème de la qualité dans la construction en général. Ce glissement est illustré par le changement de nom de l'organisme qui, de *Compensation and Accountability for Soaked Homeowners Society* est devenu la *Consumer Advocacy and Support for Homeowners Society*. Bien que militant toujours pour une compensation financière des propriétaires, CASH ne réclamait pas une indemnisation intégrale, préférant adopter une position plus ouverte à la négociation avec ses interlocuteurs. Cette attitude lui a permis d'avoir accès à des réunions d'élaboration de politiques publiques et d'y faire entendre le point de vue des consommateurs auprès des autres acteurs du secteur (Boei, 2001a). L'intégration de CASH au sein de *Canadians for Properly Built Homes*, un groupe promouvant la qualité de la construction à l'échelle du pays, est la dernière étape dans la logique d'adopter une vision d'ensemble du problème défendue par sa fondatrice, Carmen Maretic. Enfin, CHOA a surtout demandé des améliorations aux plans de garanties pour les acheteurs de logements neufs et une meilleure protection pour les propriétaires à l'avenir. Si le groupe aurait préféré que les propriétaires soient indemnisés, il s'est déclaré satisfait des réponses du gouvernement et n'a pas été très actif après la mise en place des nouvelles règles favorables aux futurs propriétaires (Sankar, 1998). Cette attitude a permis à CHOA d'obtenir des gains limités, dont le programme de prêts à taux zéro, mais ce dernier a été annulé quelques années plus tard, alors que de nombreux propriétaires n'avaient pas pu en profiter, ce qui limite grandement la portée de leur succès. Cela illustre aussi l'échec de la mobilisation dans son ensemble à modifier durablement les mentalités en faveur des consommateurs. La diversité des agendas et des revendications des groupes de propriétaires de *leaky condos* a sans doute joué contre eux. Aucun des trois principaux groupes n'étant réellement représentatif des propriétaires touchés au vu de la faible mobilisation de ces derniers, il a été difficile pour eux d'imposer des revendications claires et rassembleuses. Par ailleurs, les différences profondes entre les demandes des groupes ont pu décourager les quelques velléités d'indemnisation de la part du gouvernement, ce dernier ne pouvant déterminer si la mise ne place d'un programme d'indemnisation limité encouragerait la formulation d'autres demandes ou mettrait un terme à la mobilisation (Boei, 2001b).

Une des revendications commune au cas de la pyrite et des *leaky condos* a été que le gouvernement qualifie le problème rencontré par les propriétaires de « catastrophe naturelle », tandis que les propriétaires touchés par la pyrrhotite ont souvent comparé leur situation à celle de victimes d'un tel désastre (Boei, 2001c; Cloutier, 1999; Trahan, 2011f). La logique derrière cette demande est claire : cette qualification permet l'accès à des fonds provinciaux et fédéraux pour les propriétaires. C'est le gouvernement provincial concerné qui doit déclarer cet état de

catastrophe naturelle et commencer à indemniser les propriétaires, les subsides fédéraux venant compléter l'effort consenti par la province (Sécurité publique Canada, 2014). Si cette stratégie permet de forcer la main du gouvernement fédéral dans une certaine mesure, elle est périlleuse pour plusieurs raisons. Premièrement, rien n'indique que le gouvernement provincial est prêt à indemniser les propriétaires. La réticence des membres du gouvernement à désigner les propriétaires comme des victimes démontre le fossé entre cette revendication et la perception des décideurs politiques. Deuxièmement, comme l'a déclaré Dave Barrett pendant les audiences de sa première commission d'enquête sur les *leaky condos* : « I don't think God was in the business of building condos » (Mulgrew, 1998).[21] Cette phrase, qui pourrait s'appliquer aux autres cas, illustre une des failles de cette stratégie : les problèmes de construction ne sont pas d'origine naturelle et des responsables peuvent être identifiés. Si l'ampleur des dégâts est comparable à ceux causés par la tempête de verglas de l'hiver 1998, à laquelle se réfèrent souvent les propriétaires de *leaky condos*, les causes des problèmes de construction étudiés sont différentes et résultent d'une série d'erreurs de la part de plusieurs acteurs. Cette revendication des groupes de propriétaires n'a jamais été satisfaite et, malgré ses bénéfices potentiels, ce choix stratégique avait peu de chances d'aboutir.

Ainsi, la formulation des revendications des groupes de propriétaires est une composante importante de leur stratégie puisqu'elle influence la perception de la mobilisation auprès du public et de ses interlocuteurs et qu'elle permet de juger du succès de l'action collective. Des demandes trop ambitieuses s'exposent à des refus répétés, tandis que si elles sont trop modestes, leur satisfaction éventuelle risque de ne pas améliorer significativement la situation des personnes mobilisées. La meilleure manière pour les groupes de propriétaires de formuler des revendications efficaces est d'analyser finement le contexte dans lequel s'inscrit leur mobilisation.

5.3. L'influence des facteurs contextuels sur la réussite de la mobilisation

Les facteurs contextuels sont parmi les principaux déterminants de la réussite des mobilisations, mais il est extrêmement difficile de mesurer précisément leur influence. Ils peuvent être politiques, sociaux, économiques ou encore médiatiques. Au cours de cette recherche, nous nous sommes concentrés sur les aspects politiques et médiatiques du contexte relatif aux mobilisations.

5.3.1. Contexte médiatique

Le rôle des médias est prépondérant dans la publicisation des problèmes des propriétaires et dans la construction de l'image des différentes parties prenantes à la mobilisation. Les groupes de propriétaires ainsi que les autres acteurs des mobilisations peuvent influencer la couverture médiatique. Notre analyse quantitative de contenu des médias a révélé l'existence d'un biais généralement favorable aux propriétaires. Toutefois, c'est au cours de la mobilisation autour des *leaky condos* que les propriétaires ont rencontré le contexte médiatique qui leur était le plus défavorable.

Le cas de Vancouver est remarquable car il s'agit de celui où les opposants aux groupes de propriétaires ont eu le plus de place dans les médias. De plus, ces opposants étaient représentés non seulement par des associations d'entrepreneurs « classiques », mais aussi par

[21] « Je ne pense pas que Dieu était impliqué dans la construction de condominiums » (Traduction libre).

l'Urban Development Institute (UDI), un *think tank* dont l'objectif annoncé est de promouvoir une meilleure communication entre l'industrie, le gouvernement et le public (UDI, 2014). La présence de cet acteur particulier, ainsi que l'embauche de firmes de relations publiques pour définir la stratégie de communication des représentants de l'industrie, a beaucoup aidé à la diffusion des thèses de l'industrie auprès du public (Maretic, 2014). Le fait que ces groupes préexistent au déclenchement de la crise des *leaky condos* leur a donné une longueur d'avance sur les propriétaires, dont l'organisation plus tardive, à l'exception de CHOA, les a empêchés de maîtriser le contexte médiatique dans lequel ils ont évolué.

De plus, des chercheurs ont dénoncé l'existence d'un biais défavorable aux propriétaires de la part des grands quotidiens britanno-colombiens et du *Vancouver Sun* en particulier (Gutstein, Hackett & Newswatch Canada, 1998). La parution régulière de chroniques, éditoriaux ou courriers des lecteurs défavorables à la cause des propriétaires dans les trois quotidiens étudiés, ainsi que le faible nombre d'articles traitant du sujet avant la première commission Barrett peuvent illustrer ces choix éditoriaux. Le seul journal dont la couverture était jugée positive et satisfaisante par COLCO est le *Georgia Straight*, un hebdomadaire indépendant, le groupe encourageant même ses membres à résilier leur abonnement à *The Province* ou au *Vancouver Sun*, les deux principaux quotidiens de Vancouver, contrôlés par le même groupe de presse (COLCO, 2000). Un des journalistes du *Georgia Straight*, Ben Parfitt, ancien du *Vancouver Sun*, a dénoncé la couverture offerte par ses anciens employeurs de la crise des *leaky condos* et a relié leur manque d'empressement à rapporter l'ampleur des dégâts à l'importance des revenus publicitaires versés par les développeurs immobiliers (Gutstein, Hackett & Newswatch Canada, 1998 : 13). Il a publié une série sur les *leaky condos* en 1993, lorsqu'il était à l'emploi du *Vancouver Sun*, série qui a été reléguée progressivement au second cahier du quotidien, malgré les nombreuses réactions positives que ses articles ont suscitées. Il a fallu attendre 1998 pour que la couverture du sujet augmente de manière significative. Pendant ces années creuses, les textes d'Elizabeth Aird sur la question, une chroniqueuse du *Vancouver Sun* possédant elle-même un *leaky condo,* ont contribué à une éventuelle prise de conscience de l'ampleur de la crise, mais constituaient un effort isolé (Smith, 2006a).

Dans les deux autres cas, la couverture médiatique a été plutôt favorable aux groupes de propriétaires, en particulier dans le cas des victimes de pyrrhotite. Ces derniers ont d'ailleurs bénéficié d'une vague de solidarité locale qui a vu plusieurs entrepreneurs et particuliers leur offrir des dons sans sollicitations préalables (Boivin, 2014). L'importante médiatisation de leur cause a sans doute contribué à l'émergence de ce sentiment de solidarité.

Si nous ne pouvons pas attribuer la réussite ou l'échec d'une mobilisation à la couverture médiatique qu'elle reçoit, les médias jouent un rôle prépondérant dans la publicisation et la compréhension des problèmes des propriétaires. Les deux mobilisations ayant bénéficié d'une couverture médiatique favorable ont obtenu des gains majeurs, tandis que les propriétaires de *leaky condos* ont peiné à faire reconnaître leurs demandes dans un environnement plus défavorable. Toutefois, le sort des propriétaires ne dépend pas avant tout des journalistes. Ce sont en premier lieu les acteurs politiques qui décident de la réponse à apporter aux demandes des groupes.

5.3.2. Contexte politique

Les élus de tous les paliers gouvernementaux sont les principaux interlocuteurs des groupes de propriétaires. Ils reçoivent leurs revendications et décident des réponses à leur apporter. En ce sens, ils sont les acteurs les plus importants visés par les mobilisations. Leurs décisions sont motivées par de multiples facteurs, dépendants et indépendants des stratégies des groupes. Nous allons discuter ici des rapports entre les élus et les autres acteurs des mobilisations, ainsi qu'entre les différents paliers gouvernementaux et de leur influence sur les résultats des mobilisations.

Les différents échelons de gouvernement sont habituellement réticents à indemniser les propriétaires lorsqu'ils présentent leurs demandes initiales. Plusieurs facteurs contribuent à cette attitude. Premièrement, dans un contexte général de prudence budgétaire, ils ne peuvent pas toujours allouer les fonds demandés par les groupes. Deuxièmement, les élus sont habitués à recevoir des revendications de la part de groupes dont la situation financière et/ou sociale est plus précaire que celle des propriétaires, possédant par définition un patrimoine, même si celui-ci est endommagé, la situation de ces groupes plus vulnérables leur apparaissant prioritaire. Troisièmement, les problèmes rencontrés par les propriétaires ont souvent des responsables bien identifiés qui peuvent être poursuivis avant que les gouvernements ne considèrent qu'ils doivent intervenir. Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres éléments peuvent entrer en ligne de compte dans les décisions des élus, mais elle illustre les obstacles que rencontrent les leaders pour convaincre les propriétaires du bien-fondé de leurs demandes.

Les groupes de propriétaires ont employé plusieurs stratégies pour renverser la vapeur et obtenir satisfaction auprès des différents paliers gouvernementaux. Parmi celles-ci, dans le cas des *leaky condos* en particulier, ils ont privilégié les périodes pré-électorales pour exposer leurs idées aux candidats et leur demander de s'engager sur des points précis (Mulgrew, 2000). Dans ce cas, il s'agit pour les groupes de profiter du calendrier politique et miser sur l'apparition d'opportunités en faisant élire des candidats sensibles à leurs idées. Si ceux-ci sont effectivement élus, les groupes de propriétaires peuvent alors leur rappeler leurs engagements et soutenir leurs champions. À l'usage, toutefois, cette stratégie n'a pas obtenu le succès escompté (Smith, 2007). Dans le cas de la mobilisation autour de la pyrite, on a préféré mettre de l'avant les individus touchés résidant dans la circonscription des députés qu'ils rencontraient plutôt que les dirigeants des groupes. Cela a permis aux groupes de faire prendre conscience à leur interlocuteur de la proximité du problème et donc de ses répercussions possibles sur la vie locale et le vote de ses administrés (RCVP, 1999d). La présence soutenue des groupes dans les médias est également considérée comme un moyen de pression sur les gouvernements (RCVP, 1999a). Dans le cas de la pyrrhotite, la présence de propriétaires touchés dans l'entourage immédiat des députés locaux a également contribué au soutien que ces derniers ont apporté à la mobilisation (Brosseau, 2013).

Dans le cas des *leaky* condos, à l'instar de la situation du *Vancouver Sun* vis-à-vis des promoteurs immobiliers, les groupes de propriétaires ont dénoncé l'importance du financement par le secteur de la construction des partis politiques, ainsi que les conflits d'intérêts de certains élus directement liés à des entreprises de ce secteur. Au vu du poids économique de ce secteur, il n'est pas étonnant qu'il soit l'un des principaux contributeurs au budget des différents partis politiques, mais nous n'avons pas recueilli de données nous permettant de conclure à l'influence de ces relations sur la réponse apportée aux demandes des groupes de propriétaires. Malgré une situation similaire au Québec, les groupes de propriétaires touchés par la pyrite et la pyrrhotite n'ont pas émis de tels reproches, les élus n'ayant pas prêté le flanc à la critique, comme le montre l'attitude du gouvernement provincial vis-à-vis de l'APCHQ

concernant la gestion des plans de garantie. L'influence des groupes de propriétaires dans la dénonciation et la reconfiguration des rapports entre les différents acteurs du milieu de la construction et les gouvernements demeure somme toute limitée.

Il ne faut pas sous-estimer l'importance des relations entre les différents paliers gouvernementaux dans les réponses apportées aux demandes des propriétaires. De manière générale, le gouvernement fédéral ne souhaite pas s'engager financièrement en faveur des propriétaires, arguant souvent de la compétence provinciale exclusive dans ce domaine (Plante, 2014). Toutefois, si le gouvernement provincial concerné met sur pied un programme d'aide, Ottawa a tendance à y participer, comme cela s'est produit dans le cas de la pyrite et des *leaky condos*. À ces deux occasions, la réponse fédérale a été à la mesure de l'engagement provincial : une indemnisation pour la pyrite et des prêts à taux zéro pour les *leaky condos*. Dans ces deux cas, les négociations entre les deux niveaux de gouvernement ont été longues et jalonnées de contretemps (Penven, 2002; O'Neil, 2001b). À ce chapitre, la pyrrhotite fait figure d'exception puisque le gouvernement fédéral n'a pas contribué du tout au fonds spécial mis en place par Québec (Trahan, 2014f). Les différences idéologiques entre le gouvernement libéral du début des années 2000, qui a accordé son aide à la fois aux propriétaires de *leaky condos* et à ceux touchés par la pyrite, et le gouvernement conservateur actuel pourraient expliquer en partie cette différence. Pourtant, des députés conservateurs comme John Cummins et James Moore ont été parmi les principaux relais des revendications des propriétaires de *leaky condos* au Parlement, tandis que les députés libéraux britanno-colombiens étaient plus distants vis-à-vis de cette question (Smith, 2006b). Nous ne disposons pas de données suffisantes pour offrir des conclusions à cet égard, mais il semble que la structure des opportunités politiques actuelle soit plus fermée au palier fédéral que dans le passé, limitant les chances pour les groupes de propriétaires d'obtenir des réponses positives à leurs revendications.

Les groupes de propriétaires ont rencontré beaucoup de difficultés pour influencer les décisions des différents paliers gouvernementaux auxquels ils se sont adressés, l'échelon fédéral étant systématiquement le moins enclin à leur apporter une aide financière. La capacité des propriétaires d'influencer les décisions gouvernementales étant limitée, la meilleure approche pour eux consiste donc à définir le degré d'ouverture de leurs interlocuteurs face à leur cause, avant d'établir des priorités d'actions, tout en définissant des demandes adaptées à la situation.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Cette étude nous a permis de souligner l'importance des choix stratégiques des groupes de consommateurs dans la réussite de leur mobilisation. Les principaux objectifs de la recherche ont été atteints. Les résultats nous permettent de mieux comprendre les choix stratégiques des groupes et leurs interactions avec les autres parties prenantes. En comparant trois mobilisations, nous avons identifié certains facteurs renforçant l'efficacité de l'action de ces groupes et d'autres qui, au contraire, sont contre-productifs. Comme espéré au début de cette recherche, cela nous permettra de mieux venir en aide aux divers groupes de propriétaires aux prises avec un problème de construction.

Ainsi, la présence soutenue du discours des propriétaires dans les médias, et ce dès le début de la publicisation de leur problème, leur permet de faire valoir leur interprétation de la situation et leurs demandes. S'opposant souvent à des acteurs mieux organisés et plus richement dotés qu'eux, les groupes de consommateurs doivent compenser ce désavantage en optimisant les ressources dont ils disposent. Le recours croissant aux outils numériques constaté tant dans l'organisation interne au mouvement que pour échanger avec leurs interlocuteurs, s'inscrit dans cette dynamique. Il cohabite harmonieusement avec des actions plus traditionnelles, comme les réunions publiques, qui permettent d'élargir leur audience. La place du discours est centrale dans les mobilisations et les groupes de propriétaires doivent en maîtriser les codes pour augmenter les chances que leurs revendications soient satisfaites. La présence d'organismes soutenant les groupes *ad hoc* permet à ces derniers d'avoir accès à un réseau de contacts et à des compétences qui les aident à s'organiser et agir de manière efficace. La formulation de revendications adaptées aux attentes des interlocuteurs et concordant avec les propositions les plus répandues dans l'espace public augmentent les chances de succès de la mobilisation. En ce sens, il est important pour les groupes de propriétaires de bien analyser le contexte dans lequel s'inscrit leur action.

À l'inverse, certaines orientations stratégiques des groupes de consommateurs semblent ne pas être efficaces. Ainsi, les demandes répétées des propriétaires au gouvernement pour que leur situation soit considérée comme une catastrophe naturelle n'aboutissent pas. De la même manière, des revendications trop ambitieuses ont tendance à rester lettre morte et à briser l'élan des groupes de propriétaires. Aussi, les dissensions internes aux groupes peuvent fragiliser la position de l'ensemble de leurs membres et mettre en péril leur action. Les mobilisations qui parviennent à bien gérer ces tensions ont plus de chances d'atteindre leurs objectifs.

La mobilisation des propriétaires en cas de problème n'est pas automatique et l'émergence d'une action collective est conditionnelle à de nombreux facteurs. Nous en avons identifiés plusieurs tout au long de ce rapport et souligné la difficulté pour les consommateurs de se regrouper pour défendre une cause. Nous avons aussi constaté que les groupes de propriétaires s'inspirent rarement des autres mobilisations dans leur domaine, alors que leur expérience pourrait les guider dans leurs choix stratégiques. L'exception survient lorsqu'un groupe déjà établi les assiste dans leur action, comme l'ACQC auprès du RCVP. Ce partenariat entre des groupes *ad hoc* et des organismes bien établis augmente les chances de réussite de la mobilisation.

Un des principaux enseignements de cette recherche est que des facteurs contextuels jouent un grand rôle dans le succès ou l'échec des mobilisations. Ainsi, la structure des opportunités politiques demeure largement indépendante des différentes actions des groupes de propriétaires. Une mobilisation très efficace à l'échelle locale et régionale, comme celle des

propriétaires touchés par la pyrrhotite, ne parvient pas nécessairement à transférer cette dynamique au niveau fédéral, où le gouvernement reste imperméable à leurs demandes. Lorsque les groupes de propriétaires sont confrontés à une telle situation, la nature de leurs choix stratégiques importe peu et leurs chances d'obtenir satisfaction sont très faibles.

De nombreux autres aspects des mobilisations méritent d'être approfondis afin de mieux comprendre les mécanismes menant à la mobilisation et au regroupement d'individus touchés par un problème de construction, malgré les nombreux obstacles qu'ils rencontrent. Aussi, les conséquences sociales, économiques et sanitaires à long terme des problèmes de construction n'ont pas pu être abordées ici, mais seraient dignes de faire l'objet de recherches supplémentaires.

- Attendu le rôle important des organismes de protection et de défense des consommateurs dans le domaine de la construction dans le soutien des groupes de mobilisation suite à un problème de construction;

l'ACQC demande aux différents paliers de gouvernement de reconnaître ce rôle et de soutenir l'action de ces organismes afin qu'ils puissent être en mesure de fournir un soutien matériel, technique, humain et organisationnel aux consommateurs désireux de se regrouper pour défendre leur cause.

- Attendu que cette étude a établi l'importance d'une bonne organisation dans la réussite des mouvements de consommateurs;
- Attendu que nous avons également souligné le rôle central de la communication et de l'analyse du contexte dans lequel s'inscrivent les mobilisations;
- Attendu que ces compétences sont mieux maîtrisées par des organismes déjà établis que par des groupes nouvellement créés;

l'ACQC recommande aux individus et aux groupes aux prises avec un problème en construction d'entrer en contact avec un organisme de protection et de défense des consommateurs dans le domaine de la construction pour augmenter leurs chances d'obtenir gain de cause dans leur action.

- Attendu que l'apparition des problèmes rencontrés dans cette étude aurait pu être évitée si la qualité de la construction avait été meilleure;
- Attendu que les mobilisations des propriétaires émanent de leur incapacité à obtenir réparation de la part des responsables;

l'ACQC demande aux différents paliers de gouvernement de mettre en place des mécanismes pour augmenter la qualité de la construction et prévenir les défauts majeurs. Ces mécanismes incluent la tenue obligatoire d'inspections en cours de construction ainsi qu'une plus grande rigueur dans la rédaction des normes et des codes et leur application.

- Attendu que les conséquences sociales et sur la santé publique des problèmes de construction abordés dans cette étude sont encore méconnues et que nous ne pouvions les aborder dans le cadre de cette recherche;
- Attendu que les données recueillies dans le cadre de l'analyse quantitative de contenu pourraient être exploitées différemment;

L'ACQC encourage les personnes et organismes intéressés à utiliser les données et résultats de cette recherche pour étudier les impacts des problèmes de construction sur la santé des personnes touchées.

BIBLIOGRAPHIE

ACQC (2011). « Le programme d'aide coordonné par la Société d'habitation du Québec (SHQ) a pris fin le 26 octobre 2011. » http://acqc.ca/dossiers/1334-2/ consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014.

ACQC (2003). « La pyrite et votre maison. Mieux comprendre le phénomène du gonflement des remblais sous dalle. » Association des consommateurs pour la qualité dans la construction, Montréal, 58 p.

Allsop, Judith, Jones, Kathryn & Baggott, Rob (2004). « Health consumer groups in the UK: a new social movement? » Sociology of Health & Illness, vol. 26 no 6, p. 737-756.

Aubin, Robert (2013). « Pyrrhotite: le fédéral ne peut ignorer la coalition régionale. » Communiqué du bureau de Robert Aubin, 10 mai.

Barreau du Québec (2001). « Commentaires du Barreau du Québec sur la Loi modifiant le Code civil du Québec (P.L. 50). » 4e trimestre, 33 p.

Barrett, Dave (1998). « The Renewal of Trust in Residential Construction – Commission of Inquiry into the Quality of Condominium Construction in British Columbia. » http://www.qp.gov.bc.ca/condo/ consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014.

Barrett, Tom (1999). « Home warranty program delayed for two months: Municipal Affairs Minister Jenny Kwan says the delay is necessary to avoid a major slowdown in the provincial housing market. A condominium owners' representative voices disappointment.. » The Vancouver Sun, 16 avril.

Bastian, Hilda (1998). « Speaking Up for Ourselves: The Evolution of Consumer Advocacy in Health Care. » International Journal of Technology Assessment in Health Care, vol. 14 no 1, p. 3-23.

Benford, Robert D., & Snow, David A. (2000). « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment. » Annual Review of Sociology, vol. 26, 611-639.

Boei, William (2008). « B.C.'s Leaky Condo Crisis Far from Over, Report Says; Number of 'Rotten' Homes Much Higher than Expected. » The Vancouver Sun, 9 juillet.

Boei, William (2006). « Leaky condos still a disaster: Series: Condo Crisis. » The Vancouver Sun, 9 mai.

Boei, William (2002a). « Thousands More Leaky Condos as Crisis Spreads to Highrises: Problems are Surfacing with Mould, Exterior Panels. » The Vancouver Sun, 16 février.

Boei, William (2002b). « Leaky-condo activist steps down: Owners' group honours Nona Saunders for her work. » The Vancouver Sun, 30 avril.

Boei, William (2002c). « Tragedy of leaky-condo crisis 'cries out' for intervention: Thousands are struggling with repairs and lawsuits, lawyer says. » The Vancouver Sun, 5 février.

Boei, William (2001a). « Condo owners doubt B.C.'s sincerity: If Victoria believes the building code is at fault in the leaky home crisis, the building industry should be shut down, activists say. » The Vancouver Sun, 10 octobre.

Boei, William (2001b). « Courts will rule on leaky condo repairs: minister: Each level of government has been trying to minimize its exposure, George Abbott says. » The Vancouver Sun, 26 septembre.

Boei, William (2001c). « A case for condo compensation: There may be disagreement on the estimate of damage from leaky condos, but there is something all the B.C. players agree on: Ottawa must do more to help. » The Vancouver Sun, 14 août.

Boivin, Yvon (2014). Entrevue réalisée le 14 mars.

Boudon, Raymond (1977). « Effets pervers et ordre social. » Presses Universitaires de France, Paris, 286 p.

Brosseau, Ruth Ellen (2013). Questionnaire complété le 5 décembre.

Bucknall, B. (1999). « Defects in Residential Construction: Do Financing Mechanisms Play a Part. » Canadian Business Law Journal, vol. 31, p. 368.

Canadian Press Newswire (1996). « Leaky condos major BC consumer issue. » Canadian Press Newswire, 28 avril.

Cefaï, Daniel (1996). « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques. » Réseaux, vol. 14 no 75, p. 43-66.

Céfaï, Daniel, & Terzi, Cédric (2012). « L'expérience des problèmes publics. » Éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 380 p.

Céfaï, Daniel, & Trom, Danny (2001). « Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques. » Éditions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 332 p.

Chartier, Lise (2003). « Mesurer l'insaisissable. Méthode d'analyse du discours de presse. » Presses de l'Université du Québec, Québec, 280 p.

Chazel, François (2003). « Du pouvoir à la contestation. » LGDJ, Paris, 200 p.

CHOA (2014). « CHOA Information and Membership. » http://www.choa.bc.ca/about.html consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014.

Cloutier, Éric (2002). « Une première victime de la pyrite indemnisée à Chambly » Le Journal de Chambly, 12 février.

Cloutier, Éric (1999). « Chambly oblige les constructeurs de maisons à surveiller et à éviter les remblais pyriteux. » Le Journal de Chambly, 19 octobre.

COLCO (2005). « COLCO Links of Interest. » http://www.myleakycondo.com/links.htm consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014

COLCO (2003). « COLCO News Leaks. » http://www.myleakycondo.com/document.htm consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014.

COLCO (2000). « Minutes. » Procès-verbal d'une réunion du 16 avril de COLCO, http://www.myleakycondo.com/minutes1.htm consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014.

Collovald, Annie (2001). « De la défense des « pauvres nécessiteux » à l'humanitaire expert. Reconversion et métamorphoses d'une cause politique. » Politix, vol. 14 no 56, p. 135-161.

Constantineau, Bruce (1999). « Home warranty program snubbed: Fewer than 250 of 3,000 builders have registered, protection officesays. » The Vancouver Sun, 28 juillet.

Contamin, Jean-Gabriel (2010). « Cadrages et luttes de sens. » In Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés (p. 55-76). La Découverte, Paris.

Cope, Gloria (2008). « Condo owners saddled with a problem not of their making. » The Vancouver Sun, 19 juillet.

Corcuff, Philippe, & Sanier, Max (2000). « Politique publique et action stratégique en contexte de décentralisation: Aperçus d'un processus décisionnel « après la bataille ». » Annales. Histoire, Sciences Sociales, vol. 55 no 4, p. 845-869.

Cormier, Marie-Claude (2000). « La Pyrite - Analyse statistique de rapports d'expertise CTQ-M200 relevant les dommages structuraux attribuables à la présence de pyrite dans les remblais sous dalles de bâtiments résidentiels. » Rapport pour la Société d'Habitation du Québec, 133 p.

Crossley, Nick (2002). « Making sense of social movements. » Open University Press, Buckingham, 222 p.

CTQ (2001). « Protocole d'expertise sur bâtiments résidentiels existants. » CTQ, 47p.

Daily Commercial News and Construction Report (1999). « Barrett to take another look at leaky BC condos. » Daily Commercial News and Construction Report, 13 août.

Daily Commercial News and Construction Report (1998). « Investigation probing leaky condos begins. » Daily Commercial News and Construction Report, 4 mai.

de Bonville, Jean (2006). « L'analyse de contenu des médias. » De Boeck Éditions Université, Bruxelles, 451 p.

Delisle, Gabriel (2013a). « Pyrrhotite: Québec demande à Ottawa d'indemniser les victimes. » Le Nouvelliste, 23 mai.

Delisle, Gabriel (2013b). « Une entreprise forcée de déménager à cause de la pyrrhotite. » Le Nouvelliste, 2 avril.

Donnelly, Patrick (2000). « Is the Province Liable: Leaky Condo Owners in British Columbia Seek Compensation in the Courts. » Appeal: Review of Current Law and Law Reform, vol. 6, p. 74.

Down, Susan (2000a). « Condo owners unite with Mainland group. » Times-Colonist, 2 mars.

Down, Susan (2000b). « Leaky condo owners protest: Crowd earns brief meeting with Anderson. » Times-Colonist, 9 novembre.

Down, Susan (2000c). « Leaky condo owners launch Pour-Gee awards to battle inferior work. » Times-Colonist, 12 août.

Dubuisson-Quellier, Sophie (2009). « La Consommation engagée. » Presses de Sciences Po, Paris, 144 p.

Ducas, Isabelle (2013). « Maisons neuves: propriétaires au bord de la crise de nerfs. » La Presse, 31 octobre.

Edwards, Jeffrey (2014). Entrevue réalisée le 30 janvier.

Eisinger, Peter (1973). « The conditions of protest behavior in American cities. » American Political Science Review, vol. 81, p. 11-28.

Fillieule, Olivier (2010). « Tombeau pour Charles Tilly. » In Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés, p. 77-100. La Découverte, Paris.

Fillieule, Olivier, Agrikoliansky, Éric, & Sommier, Isabelle (2010). « Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés. » La Découverte, Paris, 340 p.

Fillieule, Olivier, Mathieu, Lilian, & Péchu, Cécile (2009). « Dictionnaire des mouvements sociaux. » Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 550 p.

Fong, Petty (1999). « Building code chief predicted condo rot: Health of occupants and structural integrity sacrificed to energy conservation, letter says. » The Vancouver Sun, 29 septembre.

Fontan, Jean-Marc, Hamel, Pierre, & Morin, Richard (2012). « Ville et conflits: Action collective, justice sociale et enjeux environnementaux. » Presses de l'Université Laval, Québec, 227 p.

Ford, Ashley (2006). « Leaky condo problems 'under control'. » The Province, 30 avril.

Francoeur, Martin (2009). « Pyrite et pyrrhotite - Québec suit aussi le dossier de près. » Le Nouvelliste, 9 décembre.

Gagnon, Martha (1999). « Les victimes des victimes de la pyrite s'organisent en comité. » La Presse, 5 octobre.

Gagnon, Martha (1998). « Regroupement de propriétaires victimes de la pyrite. » La Presse, 10 octobre.

Gamson, William A. & Meyer, David S. (1996). « Framing political opportunity. » In Comparative Perspectives on Social Movements. Cambridge University Press, Cambridge.

Gauthier, Vincent (2012). « Dossier de la pyrrhotite - La Coalition se fait entendre à Ottawa. » Le Nouvelliste, 20 juin.

Gilbert, Claude & Henry, Emmanuel (2009). « Comment se construisent les problèmes de santé publique. » Éditions La Découverte, Paris, 290 p.

Gilbert, Iain (2000). « Not an act of God. » Times-Colonist, 16 février.

Girard, Marie-Claude (2000). « Victimes de la pyrite: pas d'entente avec Ottawa. » La Presse, 13 juillet.

Glenn, Jane Matthews (2013). « Reconceptualising Social and Economic Rights: The Right to Housing and Intersecting Legal Regimes. » In Dialogues on Human Rights and Legal Pluralism (p. 187-204). Springer Netherlands, Houtens.

Goodwin, Jeff & Jasper, James M. (1999). « Caught in a Winding, Snarling Vine: The Structural Bias of Political Process Theory. » Sociological Forum, vol. 14 no 1, p. 27-54.

Gouvernement du Québec (2001). « Projet de loi no 50 - Loi modifiant le Code civil. » Éditeur officiel du Québec.

Granovetter, Mark (1978). « Threshold Models of Collective Behavior. » American Journal of Sociology, vol. 83 no 6, p. 1420-1443.

Guay, Louis, Hamel, Pierre & Masson, Dominique (2005). « Mouvements Sociaux et Changements Institutionnels: L'Action Collective à L'ère de la Mondialisation. » Presses de l'Université du Québec, Québec.

Gusfield, Joseph R. (1996). « Contested Meanings: The Construction of Alcohol Problems. » University of Wisconsin Press, Madison 388 p.

Gutstein, Donald, Hackett, Robert & Newswatch Canada (1998). « Question the Sun! » Simon Fraser University, Burnaby, 47 p.

Grasty, John (2014). Entrevue réalisée le 15 janvier.

Hamel, Pierre Lustiger-Thaler, Henri & Maheu, Louis (2012). « Global Social Movements: Politics, Subjectivity and Human Rights ». In Sociology Today : Social Transformations in a Globalizing World, p. 171-193, Sage, Londres,.

Harrison, Peter (2009). « Can Measurement Error Explain the Weakness of Productivity Growth in the Canadian Construction Industry? » Center for the Study of Living Standards, Ottawa, 100 p.

Henry, Emmanuel (2007). « Amiante : un scandale improbable: Sociologie d'un problème public. » Presses universitaires de Rennes, Rennes, 312 p.

Hogben, David, Skelton, Chad & Chow, Wyng (1999). « Leaky condo repairs halted as warranty program fails: New Home Warranty files for bankruptcy protection after paying out $13 million over the past 12 months. » The Vancouver Sun, 31 mars.

Hunter, Justine (1998a). « Clark seeks villains in condo leaks: B.C.'s premier raises the spectre of class action lawsuits raised by the province on behalf of homeowners facing a $1-billion repair bill. » The Vancouver Sun, 16 avril.

Hunter, Justine (1998b). « Leaks protection urged for B.C.'s municipalities: Gordon Campbell wants to prevent homeowners suing councils over leaky condos. » The Vancouver Sun, 29 avril.

Lamothe, Mathieu (2009a). « Pyrite et pyrrhotite dans des fondations de résidences trifluviennes - Des travaux évalués entre 25 et 40 M$ - Un nombre record de réclamations à la Garantie maisons neuves de l'APCHQ. » Le Nouvelliste, 30 novembre.

Lamothe, Mathieu (2009b). « Propriétaires aux prises avec des problèmes de pyrite et pyrrhotite - La coalition Proprio-Béton est née. » Le Nouvelliste, 4 décembre.

Lascoumes, Pierre (2002). « L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix. » Revue française d'administration publique, vol. 103 no 3, p. 369-377.

Laurie, Nina, Andolina, Robert & Radcliffe, Sarah (2005). « Ethnodevelopment: Social Movements, Creating Experts and Professionalising Indigenous Knowledge in Ecuador. » Antipode, vol. 37 no 3, p. 470-496.

Lazaruk, Susan (1998). « Little help for condo owners. » The Province, 20 décembre.

Lazaruk, Susan & Haysom. Beth (1998). « Gov't puts up $75 million to establish loans fund. » The Province, 14 juillet.

Le Nouvelliste (2013). « Pyrrhotite: jusqu'aux oreilles de SNC-Lavalin. » Le Nouvelliste, 2 mai.

Lee, Sanghoon, Ries, John & Somerville, C. Tsuriel (2013). « Repairs under imperfect information. » Journal of Urban Economics, vol. 73 no 1, p. 43-56.

Leray, Christian (2008). « L'analyse de contenu. » Presses de l'Université du Québec, Québec, 204 p.

Lockhead, Marion (2001). « Thin edge of sanity: People whose lives have been turned upside down by leaky condos detail their fight for justice, while owners of non- leaking condos also have a beef. » The Vancouver Sun, 4 septembre.

Luba, Frank & Lazaruk, Susan (1999). « Leaky-condo owners form umbrella group. » The Province, 14 septembre.

Maclean's (1998). « Leaky condos report. » Maclean's, 1er juillet.

MacQueen, Ken (1998). « Have Faith in Industry, Builders Say: B.C. Home Builders Admit Public Trust has been Shaken by Leaky Condo Crisis. » The Vancouver Sun, 9 mai.

Maheu, Louis (2005). « Mouvements sociaux et modernité avancée : Le retour obligé à l'ambivalence de l'action. » In Mouvements Sociaux et Changements Institutionnels: L'Action Collective à L'ère de la Mondialisation, p. 9-34. Presses de l'Université du Québec, Québec.

Maretic, Carmen (2014). Entrevue réalisée le 26 février.

Mathieu, Lilian (2010). « Contexte politique et opportunités. » In Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés (p. 39-54). La Découverte, Paris.

McAdam, Doug (1982). « Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970. » University of Chicago Press, Chicago , 346 p.

McAdam, Doug, Tarrow, Sidney G. & Tilly, Charles (2001). « Dynamics of contention. » CCambridge University Press, Cambridge, 412 p.

McCarthy, John D. & Zald, Mayer N. (1977). « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory. » American Journal of Sociology, vol. 82 no 6, p. 1212-1241.

McInnes, Craig & Simpson, Scott (2000) « Barrett suggests $35,000 each for leaky condos: But B.C. can't afford the $900-million bailout without the federal government. » The Vancouver Sun, 3 février.

McMartin, Pete (1998). « Most callers agree: Let leaky-condo owners pay: It seems to me that too many people are asking government for too much money. Turns out I'm not alone. » The Vancouver Sun, 18 juillet.

Melucci, Alberto (1978). « Société en changement et nouveaux mouvements sociaux. » Sociologie et sociétés, vol. 10 no 2, p. 37.

Mertl, Steve (1998). « Barrett heads probe into leaky condos. » Canadian Press Newswire, 17 avril.

Mouchard, Daniel (2009). « Expertise. » In Dictionnaire des mouvements sociaux, p. 235-242. Les Presses de Sciences Po, Paris.

Mulgrew, Ian (2000). « Leaky condo owners fail to unite: They share harrowing housing experiences brought on by shoddy workmanship and a lack of action by government at all levels, but they can't get together as a bloc to decide who to vote for in this federal election. » The Vancouver Sun, 18 novembre.

Mulgrew, Ian (1998). « Don't expect government bailout, condo owners told: Lenders partly to blame for owners' financial problems, Barrett tells leaks inquiry. » The Vancouver Sun, 30 avril.

Neveu, Érik (2011). « Sociologie des mouvements sociaux. » Éditions La Découverte, 128 p.

Nichols, Rita M. (1990). « Construction Contractors Confront the Indoor Radon Hazard: Homeowners' Private Causes of Action and a Federal Response with the Indoor Radon Abatement Bill. » Washington University Journal of Urban and Contemporary Law, vol. 37, p. 135.

Offerlé, Michel (1998). « Sociologie des groupes d'intérêt. » Montchrestien, Paris, 158 p.

Offerlé, Michel (2004). « Association, groupes d'intérêts, mouvements sociaux : mêmes concepts ? Même combat ? » In Syndicats et associations. Concurrence ou complémentarité ? Presses universitaires de Rennes, Rennes, 490 p.

Ollitrault, Sylvie (1996). « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologie française. » Politix, vol. 9 no 36, p. 141-162.

Ollitrault, Sylvie (2001). « Les écologistes français, des experts en action. » Revue française de science politique, vol. 51 no 1, p. 105-130.

Ollitrault, Sylvie (2008). « Militer pour la planète: sociologie des écologistes. » Presses universitaires de Rennes, Rennes, 224 p.

Olson, Mancur. (1965). « The Logic of Collective Action: public goods and the theory of groups. » Harvard University Press, Cambridge, 186 p.

O'Neil, Peter (2006). « Ottawa backtracks on leaky-condo review promise. » Times-Colonist, 14 septembre.

O'Neil, Peter (2001a). « Ottawa paid Quebec more than B.C. in housing crises: How Quebec pyrite victims got $3,400 each while B.C. leaky condo owners received $430. » The Vancouver Sun, 16 juillet.

O'Neil, Peter (2001b). « Leaky condo owners may get more: Ottawa may send money if B.C. asks, minister says. » The Vancouver Sun, 30 juin.

Palmer, Vaughn (1998). « Barrett a partisan politician? don't answer that: The commissioner gears up his leaky condo inquiry.The minister responsible for it won't address the issue of bias. » The Vancouver Sun, 21 avril.

Paterson, Jody (1999). « Leaky condo nightmare just keeps getting worse. » Times-Colonist, 14 mai.

Paterson, Jody (1998). « Take the time to plug leaks. » Times-Colonist, 19 juin.

Pelchat, Martin (2000). « 290 millions pour les infrastructures. » La Presse, 15 mars.

Penner, Derrick (2009). « Leaky condo assistance dries up, Liberals say program is obsolete; Critics call the move 'a betrayal' of condo owners whose units haven't been fixed. » The Vancouver Sun, 1er août.

Penven, David (2006). « L'APSB s'apprête à fermer le dossier de la pyrite. » Le Journal de Saint-Bruno/Saint-Basile, 29 avril.

Penven, David (2002). « Le gouvernement fédéral doit faire sa part, estime Louise Beaudoin. » Le Journal de Saint-Bruno, 2 mars

Penven, David (2000). « L'Association des propriétaires de Saint-Bruno souhaite que la Ville participe au programme provincial d'aide des victimes de la pyrite. » Le Journal de Saint-Bruno, 15 avril.

Penven, David (1999a). « Le Comité consultatif sur le problème de la pyrite toujours aussi actif dans la recherche d'une solution. » Le Journal de Saint-Bruno, 14 août.

Penven, David (1999b). « Québec fera connaître sa réponse à la mi-novembre. » Le Journal de Saint-Bruno, 16 octobre.

Pierru, Emmanuel (2010). « Organisations et ressources. » In Penser les mouvements sociaux : Conflits sociaux et contestations dans les sociétés (p. 19-38). Éditions La Découverte, Paris.

Pires, José Antonio (2001). « L'Association des propriétaires de Saint-Bruno repart à neuf. » Le Journal de Saint-Bruno, 26 mai.

Pires, José Antonio (2000a). « Pyrite : Saint-Bruno attend la réponse d'Ottawa avant de signer le protocole d'entente avec Québec. » Le Journal de Saint-Bruno, 7 octobre.

Pires, José Antonio (2000b). « Les Grandbasilois, victimes de pyrite, sont craintifs à l'idée de contester l'évaluation foncière de leur propriété. » Le Journal de Saint-Bruno, 11 mars.

Pires, José Antonio & Cloutier, Éric (2000). « L'aide financière pour les victimes de la pyrite ne sera pas rétroactive », 18 juillet.

Plante, Louise (2014). « Le fédéral refuse toujours d'aider les sinistrés de la pyrrhotite. » Le Nouvelliste, 15 avril.

Plante, Louise (2013). « Pyrrhotite: Mulcair ne lâchera pas le morceau. » Le Nouvelliste, 25 mai.

RCVP (1999a). Procès-verbal de la réunion du 30 juin.

RCVP (1999b). Procès-verbal de la réunion du comité stratégique du 9 août.

RCVP (1999c). Document de réflexion du sous-comité de stratégie non-daté.

RCVP (1999d). Procès-verbal de la réunion du 9 juin.

Sales, Arnaud & International Sociological Association. (2012). « Sociology today: social transformations in a globalizing world. » SAGE Publications, Los Angeles, 464 p.

Samson, Philippe (2014). « Un procès sans papier à Trois-Rivières - Lorsque la technologie devient nécessaire. » Le Journal du Barreau, février.

Sankar, Celia (1998). « Condo-owners' relief program under way. » The Vancouver Sun, 16 octobre.

Saurugger, Sabine (2002). « L'expertise : un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire. » Revue française de science politique, vol. 52 no 4, p. 375-401.

Sécurité publique Canada (2014). « Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC). » http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/mrgnc-mngmnt/rcvr-dsstrs/dsstr-fnncl-ssstnc-rrngmnts/index-fra.aspx consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014.

SCHL (2003). « Neutralisation du potentiel de gonflement des remblais de fondation par des injections de coulis spéciaux. » SCHL, 43 p.

Shaw, Rob (2009). « Half of leaky condos not fixed; 2007 report to province says 45-68 per cent still need to be repaired. » Times-Colonist, 5 août.

SHQ (2001). « La SHQ et la SCHL s'entendent sur le financement du programme. » Le Journal de Chambly, 6 novembre.

Skelton, Chad (1999). « Leaky condo owners target developers: An industry representative says the list won't help get to the root of the problem. » The Vancouver Sun, 1er novembre.

Skelton, Chad, Fong, Petti & Sandler, Jeremy (2001). « A leaky-condo first: Municipality ordered to pay: Delta faces a potential bill of $3.2 million for negligence. » The Vancouver Sun, 25 août.

Skelton, Chad & Beatty, Jim (2001) « Vancouver 'immune' to leaky-condo lawsuits: Exemption was passed when Campbell was mayor. » The Vancouver Sun, 28 août.

Smelser, Neil J. (1962). « Theory of collective behavior. » Free Press, New York, 382 p.

Smith, Charlie (2007). « Condo activists decry PM's decision on James Moore. » The Georgia Straight, article en ligne du 4 janvier http://www.straight.com/news/condo-activists-decry-pms-decision-james-moore consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014.

Smith, Charlie (2006a). « Elizabeth Aird remembered. » The Georgia Straight, article en ligne du 4 juillet http://www.straight.com/article/elizabeth-aird-remembered-0 consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014.

Smith, Charlie (2006b). « Martin condemned for leaky-condo position. » The Georgia Straight, article en ligne du 5 janvier http://www.straight.com/article/martin-condemned-for-leaky-condo-position consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014.

Snow, David A. (2001). « Analyse de cadres et mouvements sociaux. » In Les formes de l'action collective : mobilisations dans des arènes publiques (p. 27-50). Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris.

Snow, David A. & Benford, Robert D. (1988). « Ideology, frame resonance, and participant mobilization. » International social movement research, vol. 1 no 1, p. 197-217.

Staggenborg, Suzanne (1989). « Stability and Innovation in the Women's Movement: A Comparison of Two Movement Organizations. » Social Problems, vol. 36, p. 75.

Strang, David & Soule, Sarah A. (1998). « Diffusion in Organizations and Social Movements: From Hybrid Corn to Poison Pills. » Annual Review of Sociology, vol. 24, p. 265-290.

Stueck, Wendy (2008). « Dark clouds keep rolling in on B.C.'s leaky condos. » The Globe and Mail, 15 novembre.

The Province (2000). « $28m leaks from Ottawa to B.C. » The Province, 22 octobre.

Tilly, Charles (2004). « Social movements, 1768 - 2004. » Paradigm Publishers, Boulder, 262 p.

Tilly, Charles (2008). « Contentious Performances. » Cambridge University Press, Cambridge, 254 p.

Tilly, Charles, & Tarrow, Sidney G. (2008). « Politique(s) du conflit: De la grève à la révolution. » Les Presses de Sciences Po, Paris, 396 p.

Times-Colonist (2009). « Leaky Condo Woes Worsened. » Times-Colonist, 5 août.

Times-Colonist (2000). « New leaky condo group. » Times-Colonist, 29 juin.

Trahan, Brigitte (2014a). « La Coalition Proprio-Béton se dissocie de SOS Pyrrhotite. » Le Nouvelliste, 28 mars.

Trahan, Brigitte (2014b). « Gestion de la GMN: la Coalition demande un examen du Vérificateur. » Le Nouvelliste, 16 mai.

Trahan, Brigitte (2014c). « Refonte importante du Plan de garantie. » Le Nouvelliste, 28 février.

Trahan, Brigitte (2014d). « Pyrrhotite: SNC-Lavalin priée de ne pas en appeler du jugement. » Le Nouvelliste, 8 mai.

Trahan, Brigitte (2014e). « Où sera le bureau de la nouvelle Garantie?. » Le Nouvelliste, 20 mai.

Trahan, Brigitte (2014f). « La Coalition Proprio-Béton lance un appel à l'aide à Ottawa. » Le Nouvelliste, 24 février.

Trahan, Brigitte (2013a). « Pyrrhotite: une catastrophe de 1 milliard $ pour la Mauricie... et le Québec. » Le Nouvelliste, 22 octobre.

Trahan, Brigitte (2013b). « La petite histoire de la pyrrhotite en Mauricie. » Le Nouvelliste, 4 février.

Trahan, Brigitte (2013c). « Pyrrhotite: la fin attendue d'un long procès. » Le Nouvelliste, 26 novembre.

Trahan, Brigitte (2013d). « Pyrrhotite - Plus rien dans le fonds d'aide - Alors que les victimes en ont besoin, agents immobiliers et entrepreneurs en ont profité. » Le Nouvelliste, 24 août.

Trahan, Brigitte (2013e). « La pyrrhotite a raison de la Garantie des maisons neuves. » Le Nouvelliste, 20 juin.

Trahan, Brigitte (2013f). « Un entrepreneur offre une aide financière à la Coalition Proprio-Béton. » Le Nouvelliste, 10 septembre.

Trahan, Brigitte (2013g). « Assurance et pyrrhotite: TD Meloche Monnex revient sur sa décision. » Le Nouvelliste, 28 novembre.

Trahan, Brigitte (2013h). « Pyrrhotite: des années avant la révision de la norme fédérale. » Le Nouvelliste, 25 mars.

Trahan, Brigitte (2013i). « Pyrrhotite: la GMN réplique au projet de réforme de Maltais. » Le Nouvelliste, 12 avril.

Trahan, Brigitte (2012a). « Pour les victimes de la pyrrhotite - "Le plus gros procès au Canada". » Le Nouvelliste, 15 novembre.

Trahan, Brigitte (2012b). « Pyrrhotite: vers un mégaprocès. » Le Nouvelliste, 27 janvier.

Trahan, Brigitte (2012c). « Nouvelle réunion des victimes de la pyrrhotite. » Le Nouvelliste, 15 mars.

Trahan, Brigitte (2011a). « 20 millions $ pour aider les victimes - Il y a maintenant 843 dossiers de pyrrhotite et ce n'est pas fini. » Le Nouvelliste, 23 juin.

Trahan, Brigitte (2011b). « Tests de pyrrhotite: les victimes voient un monopole. » Le Nouvelliste, 21 septembre.

Trahan, Brigitte (2011c). « Pyrrhotite: la Ville débloque enfin des fonds. » Le Nouvelliste, 15 novembre.

Trahan, Brigitte (2011d). « Pyrrhotite: Proprio-Béton et un bénévole se sentent écartés. » Le Nouvelliste, 16 décembre.

Trahan, Brigitte (2011e). « Marche pacifique des victimes de la pyrrhotite. » Le Nouvelliste, 22 avril.

Trahan, Brigitte (2011f). « Pyrrhotite: Robert Aubin veut livrer «une grande bataille» à Ottawa. » Le Nouvelliste, 11 novembre.

Trahan, Brigitte (2010a). « La pyrrhotite était de la première vague. » Le Nouvelliste, 11 février.

Trahan, Brigitte (2010b). « Une vingtaine d'avocats réunis dans le dossier pyrrhotite. » Le Nouvelliste, 23 janvier.

Trahan, Brigitte (2009a). « Il s'agit bien de pyrite et de pyrrhotite - Des recours entrepris contre Béton Boisvert et la Carrière BB. » Le Nouvelliste, 24 novembre.

Tremblay, Isabelle (2003). « Poursuites contre Béton Maskimo - Des propriétaires de la région victimes de la pyrite. » Le Nouvelliste, 6 février.

Touraine, Alain (1985). « An Introduction to the Study of Social Movements. » Social Research, vol. 52, no 4, p. 749-787.

UDI (2014). « Who we are | Urban Development Institute. » http://www.udi.bc.ca/about consulté pour la dernière fois le 20 mai 2014.

Vaillancourt, Julie (2007). « Pyrite: 20 ans plus tard, encore des poursuites! » La Facture, http://ici.radio-canada.ca/actualite/V2/lafacture/niveau2_15213.shtml consulté pour la dernière fois le 14 mai 2014.

Vernon, A. (2000). « Condo Crisis: Tax rescue out of the question. » Times-Colonist, .10 août

Waldron, Mary Anne (1999). « How T-Rex Ate Vancouver: The Leaky Condo Problem. » Canadian Business Law Journal, vol. 31, 335.

Ward, Doug (2010). « Leaky condo owners to take an HST hit; PST relief grant for repairs will end with arrival of new tax on July 1. » Times-Colonist, 14 mai.

Willcocks, Paul (2001). « Leaky condo lawsuit ads arouse suspicion. » The Vancouver Sun, 15 mai.

Yaffe, Barbara (2001). « Clark's strategy is to ignore Day. » Times-Colonist, 20 juin.

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES ET ORGANISMES CONTACTÉS POUR DES ENTRETIENS

- Association des propriétaires de Saint-Bruno
- Robert Aubin, député fédéral de Trois-Rivières
- James Balderson, co-fondateur et ancien porte-parole de COLCO
- Yvon Boivin, porte-parole de la CPB
- Noëlla Champagne, ancienne députée de Champlain
- CHOA
- Me Jeffrey Edwards, avocat
- Ruth Ellen Brosseau, députée fédérale de Berthier-Maskinongé
- John Grasty, co-fondateur de COLCO et ancien président de CASH
- Fatima Houda-Pépin, ancienne députée provinciale de La Pinière
- Carmen Maretic, fondatrice et ancienne présidente de CASH
- Ben Parfitt, ancien journaliste au Vancouver Sun
- Jacques Rheault, fondateur et président de SOS-Pyrrhotite
- Malka Roy, organisatrice communautaire à la Corporation de développement économique communautaire de Trois-Rivières
- Danielle Saint-Amand, ancienne députée provinciale de Trois-Rivières
- Charles Tanguay, ancien directeur général de l'ACQC
- Brigitte Trahan, journaliste au Nouvelliste, chargée de la couverture de la pyrrhotite
- Luc Trudel, ancien député de Saint-Maurice
- Ville de Trois-Rivières

ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRES-TYPES PAR CATÉGORIE D'ACTEUR

Questionnaire pour des membres d'un groupe de consommateurs

- Pouvez-vous nous expliquer ce qui a mené à votre engagement en faveur des propriétaires de (*leaky condos/*pyrite/pyrrhotite)?
- Comment avez-vous pris conscience de l'existence d'autres propriétaires affectés par le même problème et que vous n'étiez pas un cas isolé?
- Comment êtes-vous rentré en contact avec d'autres propriétaires touchés?
- Combien de personnes composaient le groupe et sous-groupe dont vous faisiez partie?
- À quel type d'actions avez-vous personnellement pris part?
- À votre connaissance, quel autre type d'action a été employé par l'organisation à laquelle vous appartenziez?
- Comment étaient prises les décisions au sein de votre groupe et du sous-groupe dont vous faisiez partie?
- Quels étaient les liens de votre groupe avec d'autres groupes de consommateurs/propriétaires (dans la même cause et dans d'autres causes)?
- Comment votre groupe faisait-il pour avoir accès à et interpréter les données les plus techniques et complexes du problème rencontré?
- Quel est votre point de vue sur les autres groupes de propriétaires de (*leaky condos/*pyrite/pyrrhotite) et leur rôle dans le mouvement?
- De quelles ressources financières et matérielles disposait votre groupe et d'où venaient-elles?
- Comment s'est conclue votre mobilisation (groupe et individu)?
- Avez-vous des informations additionnelles que vous souhaiteriez nous communiquer sur le sujet?

Questionnaire pour des élus

- Quand et comment avez-vous entendu parler du problème de (*leaky condos*/pyrite/pyrrhotite) et de la mobilisation des propriétaires pour la première fois?
- Quels sont les raisons de votre soutien aux groupes de victimes (*leaky condos*/pyrite/pyrrhotite) et comment avez-vous cheminé vers cette décision?
- Connaissez-vous personnellement des victimes de (*leaky* condos/pyrite/pyrrhotite)?
- Comment votre engagement en faveur des victimes se manifeste-t-il (participation à des réunions publiques ou autres manifestations, appui financier à des groupes, interventions à la Chambre des communes/Assemblée nationale, etc.)?
- Quels sont les groupes de victimes avec lesquels vous êtes en contact?
- Quelle est la fréquence de vos contacts avec ces groupes? Est-ce que ces contacts sont toujours initiés par les groupes?
- Rencontrez-vous beaucoup de victimes de (*leaky condos*/pyrite/pyrrhotite) qui ne sont pas membres des groupes existants ? Si oui, connaissez-vous les raisons de ce choix?
- Avez-vous des informations additionnelles que vous souhaiteriez nous communiquer sur le sujet?

Questionnaire pour des journalistes

- Comment avez-vous été amené à couvrir le problème de (*leaky condos*/pyrite/pyrrhotite) et la mobilisation des propriétaires?
- Comment communiquez-vous avec les groupes de consommateurs et les autres acteurs de ce dossier?
- Quelle est la fréquence de vos échanges avec les différents acteurs et la fréquence de parution de nouveaux articles sur le sujet?
- Comment évaluez-vous les rapports entre les différents acteurs de ce dossier?
- Avez-vous des informations additionnelles que vous souhaiteriez nous communiquer sur le sujet?

ANNEXE 3 : COMMUNIQUÉ DESTINÉ AUX PROPRIÉTAIRES AYANT PARTICIPÉ À LA MOBILISATION AUTOUR DE LA PYRITE

Appel aux anciennes victimes de pyrite

6 février 2014 – L'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction (ACQC) recherche des propriétaires qui étaient impliqués dans des comités de victimes de la pyrite entre 1999 et 2006. Dans le cadre d'une recherche sur les mouvements de consommateurs, nous cherchons à identifier les moyens d'action les plus efficaces utilisés par les victimes de problèmes collectifs du monde de la construction résidentielle. Pour atteindre cet objectif, nous souhaitons rencontrer les propriétaires qui se sont mobilisés entre autres dans le mouvement des victimes de la pyrite (comités locaux, Regroupement des comités de victimes de la pyrite, Comité des victimes judiciaires de la pyrite, etc.). Ces rencontres visent à échanger et partager les expériences, ainsi que le fonctionnement de ces groupes. Ces renseignements serviront à nourrir la réussite de ce projet et vise à faciliter l'organisation et mieux venir en aide à de futurs groupes de victimes. Si vous avez participé à ce mouvement, ou si vous avez besoin de plus amples informations, contactez-nous : 514-384-2013 poste 26 ou 1-877-maisons – info@acqc.ca

ANNEXE 4 : GRILLES DE CODAGE DES TROIS ÉTUDES DE CAS

Afin de pouvoir présenter les grilles remplies au même format que les autres pages de ce rapport, nous en avons abrégé le contenu en suivant les règles ci-dessous.

- *Forme de l'article (form. art.) :*
  - nouv. : article de nouvelles
  - comm. : communiqué
  - ana. : analyse de fond
  - édito. : éditorial ou chronique
  - lettre : lettre ouverte

- *Thématique (thém.) et Thématique secondaire (thém. 2)* :
  - init. : initiative gouvernementale
  - act. gpe : action ou événement attribuable aux groupes de consommateurs
  - act. ind. : action individuelle spontanée
  - act. opp. : action ou événement attribuable à un opposant à la mobilisation
  - act. aut. : action ou événement attribuable à un autre acteur
  - tém. : témoignages de propriétaires
  - desc. pro. : description de la problématique

- *Ton de l'article (ton art.) :*
  - fav : favorable
  - déf : défavorable
  - neu. : neutre

- *Types d'acteurs (type act.) et Autre types d'acteurs (act. 2) :*
  - exp. : experts
  - pol : acteurs politiques
  - prop : propriétaires
  - gpe : groupes de consommateurs
  - aut. : autres acteurs concernés
  - opp. : opposants à la mobilisation

- *Ton des intervenants (ton interv.) :*
  - fav : favorable
  - déf : défavorable
  - neu. : neutre
  - mul. : multiple

- *Cadre de conflit :*
  - plural. : pluralité de point de vue
  - conflit : conflit ou désaccord
  - concert. : effort de concertation

- *Cadre de responsabilité :*
  - crit. : critique/reproche/dénonciation
  - resp. : responsabilité/mise en cause
- *Cadre stratégique :*
  - vict. : utilisation du terme « victime » :
    - gpe : groupe de consommateurs
    - jour. : journaliste
    - opp. : opposant
    - pol. : acteur politique
    - gouv. : représentant gouvernemental
    - aut. : autre acteur
  - moy. act. : moyens d'action
    - manif. : manifestation
    - chgt : proposition de changement à destination des décideurs
    - attq : attaque à l'image ou à la réputation d'un acteur
    - exp. : expertise
    - jud. : judiciaire
    - réu. : réunion publique
    - pét. : pétition
    - auc. : aucune mention

Les grilles sont présentées à partir de la page suivante.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Province	01/09/1996	lettre	init.		déf.	pol.	aut.	David Thompson (International Brotherhood of Electrical Workers, auteur)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	06/07/1997	lettre	init.		fav.	aut.	opp.	Ken Georgetti (president, BC Federation of Labour, auteur), Polygon Homes (Michel Audain), Independent Contractors and Businesses Association (ICBA)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Province	27/12/1998	nouv.	desc. pro.	init.	neu.	aut.		Dean Drysdale, Greater Vancouver Homebuilders Association (GVHBA, Peter Simpson), Neil Ziola,	déf.	non	non	non	oui	non	jour.	auc.
Province	20/12/1998	nouv.	init.		neu.	aut.	gpe	CHOA (Nona Saunders), CMHC (Jim Lynch),	fav.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Province	29/10/1998	nouv.	init.		neu.	aut.		HPO (Shayne Ramsay), CMHC	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	01/10/1998	nouv.	init.		fav.	aut.	gpe	HPO (Shayne Ramsay), Jenny Kwan, CHOA (Nona Saunders)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	23/07/1998	comm.	act. gpe.		fav.	gpe	pol.	CHOA, Jenny Kwan, Carmen Maretic, Alfonso Gagliano, CMHC	fav.	non	non	non	non	non	non	pét.
Province	28/06/1998	nouv.	act. opp.	init.	déf.	opp.	pol.	UDI (Maureen Enser), Jenny Kwan	déf.	non	non	oui	oui	non	non	auc.
Province	19/06/1998	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		Dave Barrett	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION		GENERALITES								CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Province	08/06/1998	nouv.	tém.		fav.	prop.	aut.	Sam Kingston, Ray McLellan (Remax)	fav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Province	17/05/1998	nouv.	act. aut.	init.	neu.	pol.	opp.	Dave Barrett, Linda Reid (libérale), Gordon Campbell, Brian Gardiner, Peter Leask, Robin Allen	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Province	15/05/1998	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		Rupert Shore, Imasco Minerals (David Sacks)	neu.	non	non	non	non	oui	non	auc.
Province	11/05/1998	lettre	act. aut.		déf.	aut.		Caroline Pearcey (auteure)	déf.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Province	10/05/1998	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		NHW(Jim Morris), New Home Warranty Provincegram (David Verge)	déf.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Province	08/05/1998	nouv.	init.	act. opp.	déf.	pol.	opp.	CHBA (Jim Thomson), UDI (Maureen Enser), Jenny Kwan, BC Federation of Labour (Bill Tieleman)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Province	08/05/1998	édito.	init.		déf.	pol.		Dave Barrett, Dan Barrett, Joe Barrett, Glen Clark, Rick Thorpe	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Province	06/05/1998	nouv.	act. aut.	init.	neu.	exp.	aut.	Architectural Institute of BC (John Davidson), Tom Timm, Dave Barrett, Peter Norris	fav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Province	06/05/1998	comm.	act. opp.		déf.	opp.		UDI (Maureen Enser)	déf.	non	non	non	oui	oui	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION		GENERALITES								CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Province	04/05/1998	nouv.	desc. pro.		neu.	prop.	aut.	Jim Morris (de Mortgage Investors Association), CMHC, CHOA, Nona Saunders, Vancouver Condominium Services Ltd.		oui	non	oui	non	non	non	auc.
Province	03/05/1998	nouv.	init.		neu.	pol.		Jenny Kwan, Dave Barrett, Gary Farrell-Collins, Glen Clark, Gordon Campbell	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Province	23/04/1998	édito.	init.		déf.	pol.		Dave Barrett, Dan Barrett, Dale Lovick	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Province	19/04/1998	nouv.	tém.	init.	neu.	prop.	opp.	Gavin Harrington, Glen Clark, Dave Barrett, Jenny Kwan, Canadian Home Builders Association (CHBA Keith Sashaw), UDI (Maureen Enser),	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Province	19/04/1998	édito.	init.		déf.	pol.		Glen Clark, Dave Barrett, Gordon Campbell, Jenny Kwan	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Province	19/04/1998	nouv.	init.	tém.	neu.	pol.	prop.	Jenny Kwan, Dave Barrett, Georgia Doerksen, Condo Community and Residential Services (Cathie Koll)	mul.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	17/04/1998	édito.	init.	act. aut.	neu.	pol.	aut.	Gordon Campbell, BC Federation of Labour, Jenny Kwan,	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Province	16/04/1998	nouv.	act. opp.		déf.	opp.		BC Federation of Labour, UDI (Maureen Enser), Jenny Kwan	déf.	non	oui	non	oui	oui	non	réu.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Province	08/12/1999	nouv.	tém.	desc. pro.	neu.	exp.	prop.	Chris van Netten, Sandra Roth, Dave Barrett, HPO (Shayne Ramsay)	neu.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Province	02/12/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		David Verge, Dave Barrett, Peter Leask, Bill Smart, Robyn Allan	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	06/10/1999	nouv.	act. aut.		neu.	pol.			neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	31/08/1999	nouv.	act. ind.		neu.	prop.	gpe	John Grasty, CHOA (Nona Saunders)	fav.	non	non	non	oui	oui	gpe	réu.
Province	29/08/1999	nouv.	act. aut.		neu.	prop.		KPMG (Bob Rusko), Jamie Nickerson	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	20/08/1999	nouv.	act. aut.		neu.	prop.		KPMG (Bob Rusko), Keith Clark, Cindy Desrosiers	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	29/06/1999	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Jenny Kwan, HPO	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	08/06/1999	nouv.	act. aut.		neu.	exp.		HPO, Architectural Institute of BC (John Davidson)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	02/05/1999	nouv.	tém.	desc. pro.	neu.	prop.		Denise Della Mattia, Dave Barrett, HPO (Jan Calkins), Carmen Maretic, CMHC, CHOA (Nona Saunders)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	16/04/1999	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Jenny Kwan, National Home Warranty, New Home Warranty (NHW), KPMG	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	12/04/1999	nouv.	act. ind.		neu.	aut.		Carmen Maretic	fav.	non	non	non	non	non	non	pét.
Province	31/03/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	pol.	Jenny Kwan, New Home Warranty (NHW), John Williamson, Heather Ferris, KPMG (Bob Rusko), UDI (Maureen Enser)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION		GENERALITES							CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Province	12/01/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	prop.	Redekop Properties Guildford (Brian Alexander), John Logan, Maria Ferreira	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	attq.
Province	12/12/2000	nouv.	act. ind.		neu.	prop.		Darrell Roberts, James Yardley, Celine Leonard, Lionel Houle	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
Province	24/11/2000	nouv.	act. aut.		fav.	pol.		Lou Sekora, Mike Farnworth	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	auc.
Province	19/11/2000	nouv.	init.		neu.	pol.		Jean Chrétien, Joe Clark, Alexa McDonough	neu.	oui	oui	non	oui	non	non	manif.
Province	17/09/2000	édito.	act. aut.		neu.	aut.		Adera Development Corporation	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	30/06/2000	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.	opp.	New Home Warranty (NHW), Canadian Home Builders Association of BC (CHBA)	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Province	16/06/2000	nouv.	init.		neu.	pol.		Lou Sekora	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	16/04/2000	comm.	act. gpe.		neu.	gpe		COLCO	neu.	non	non	non	non	non	non	réu.
Province	25/02/2000	édito.	act. aut.		neu.	pol.		Gordon Campbell, Glen Clark, Dave Barrett	neu.	non	oui	non	oui	non	non	auc.
Province	12/01/2000	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		COLCO	neu.	non	non	non	non	non	non	réu.
Province	06/12/2001	nouv.	init.		neu.	pol.		Geoff Plant, William Grist	déf.	non	non	non	non	non	non	jud.
Province	24/09/2001	édito.	act. aut.		neu.	pol.		Union of BC Municipalities, Gordon Campbell	déf.	non	non	non	non	non	non	jud.
Province	30/08/2001	lettre	act. aut.		fav.	pol.	aut.	Jamie McIntrye (auteur), CMHC	déf.	non	non	non	oui	non	non	jud.
Province	28/08/2001	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	pol.	George Abbott, Lois Jackson, Gordon Campbell, CHOA, Ann Claggett	mul.	oui	non	non	oui	non	non	jud.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Province	07/03/2001	édito.	act. aut.		neu.	pol.		Paul Martin, Brian Tobin, Robert Nault	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Province	10/01/2001	nouv.	act. aut.		neu.	exp.	aut.	Dave Ricketts, Darrell Roberts, William Grist	fav.	non	non	non	oui	oui	non	jud.
Province	29/11/2002	nouv.	act. ind.		neu.	aut.	prop.	Malcolm Macaulay, Mary Kimpton, CMHC	neu.	oui	non	non	non	non	non	jud.
Province	25/10/2002	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		HPO (Bob Maling)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	04/09/2002	nouv.	act. ind.		neu.	aut.	prop.	Mary Kimpton, Patrick Guy	fav.	non	non	non	oui	oui	non	jud.
Province	27/06/2002	lettre	tém.		neu.	prop.		Suzanne Ranson (auteure)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	14/05/2002	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		CASH (Carmen Maretic)	fav.	non	non	non	non	non	non	chgt
Province	11/01/2002	nouv.	init.		neu.	pol.	opp.	Gordon Campbell, BC Federation of Labour, Canadian Home Builders Association (CHBA), Richard Stewart	neu.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Province	25/09/2003	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	gpe	Union of BC Municipalities, CASH (Carmen Maretic)	mul.	oui	non	non	non	non	non	auc.
Province	24/09/2003	nouv.	act. opp.		neu.	opp.	aut.	BC Construction Association (Michael Geoghegan), Geoff Plant, Union of BC Municipalities, Municipal Insurance Association of BC	déf.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Province	30/03/2003	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		BC Housing Corp, George Abbott	neu.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Province	21/09/2004	nouv.	tém.	desc. pro.	neu.	gpe	prop.	CHOA (Tony Gioventu), James Balderson, BC Building Envelope Council (Kim Tompkins), Lauraine Minosky	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Province	07/06/2004	lettre	tém.		fav.	prop.		Leath Kennedy (auteur)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	05/03/2004	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe	aut.	CASH (Carmen Maretic), Edward Wong, COLCO (James Balderson)	fav.	non	oui	non	oui	oui	non	jud.
Province	03/03/2004	lettre	act. aut.		déf.	aut.		Marie Boisvert (auteure)	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Province	07/12/2005	nouv.	act. ind.		neu.	prop.	aut.	CMHC, Linda Hepner, Alan McMillan	neu.	non	oui	non	oui	oui	non	jud.
Province	23/10/2005	édito.	init.		déf.	pol.		Dave Barrett, Rich Coleman, Geof Plant	neu.	non	oui	non	oui	non	non	auc.
Province	11/06/2006	nouv.	act. aut.		neu.	pol.	aut.	Simma Holt, Ada van Leeuwen, Victor Curtis, CHOA (Tony Gioventu)	fav.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
Province	23/04/2006	lettre	act. gpe.		fav.	gpe	prop.	CHOA (Tony Gioventu)	fav.	non	oui	oui	oui	non	non	jud.
Province	09/02/2006	lettre	act. aut.		fav.	prop.		Trevor Wilson (auteur)	fav.	non	non	non	oui	oui	non	jud.
Province	03/10/2007	nouv.	act. ind.		neu.	prop.	aut.	CMHC, BC Supreme Court, John Singleton, Linda Hepner, Alan McMillan, Mary Kimpton	neu.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
Province	25/03/2007	édito.	act. gpe.	tém.	fav.	gpe	prop.	CHOA (Tony Gioventu), HPO	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	05/10/2008	nouv.	desc. pro.		neu.	gpe	pol.	CASH (John Grasty), Ujjal Dosanjh, John Cummins, Jean Chrétien, Dawn Black, Stephen Harper, COLCO (James Balderson),	mul.	oui	non	non	oui	non	non	auc.
Province	10/08/2008	lettre	tém.		fav.	prop.			fav.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Province	08/06/2008	nouv.	desc. pro.		neu.				neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Province	15/07/2009	lettre	act. aut.		fav.	aut.		Les Loftus, Eric Bohne (auteur)	fav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Province	23/06/2009	nouv.	tém.	init.	fav.	gpe	prop.	Mary Kagami, James Balderson, Rich Coleman, HPO, John Grasty	mul.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	03/02/1996	nouv.	act. opp.		neu.	opp.	pol.	Canadian Home Builders Association (CHBA Barry Slagboom, Sue Hammell	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	19/09/1997	nouv.	act. opp.		neu.	opp.		Canadian Home Builders Association (CHBA Dave Metcalfe), New Home Warranty (NHW)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	16/10/1998	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Jenny Kwan, HPO (Shayne Ramsay)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	10/09/1998	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	HPO (Shayne Ramsay), Canadian Home Builders Association (CHBA)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	05/09/1998	édito.	tém.		neu.	prop.			neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	29/08/1998	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		HPO (Shayne Ramsay)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	06/06/1998	édito.	desc. pro.		déf.	pol.		Gordon Campbell, Glen Clark, Dave Barrett	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	23/05/1998	comm.	act. aut.		neu.	exp.		Rick Couvelier	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	26/04/1998	édito.	init.		fav.	pol.		Glen Clark, Gordon Campbell, Dave Barrett	neu.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	auc.
Times-Colonist	18/04/1998	édito.	init.		déf.	pol.		Dave Barrett, Glen Clark, Jenny Kwan	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	24/12/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	opp.	Ray Rice (maire Esquimalt), Capital Regional District (CRD), CHBA, UDI, Victoria Harbour Residents Association, Architectural Institute of BC	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Times-Colonist	13/11/1999	édito.	init.		neu.	pol.		Dave Barrett, Nanaimo Commonwealth Holding Society Inquiry	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	13/11/1999	lettre	act. aut.		déf.	exp.	aut.	Hallmark Society (John Edwards), Street Architecture Studio (Jan Zak, auteur)	neu.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	30/10/1999	lettre	act. aut.		déf.	aut.		Hennie Stibbe (auteure), Bob Wheaton	mul.	oui	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	27/10/1999	lettre	act. aut.		déf.	aut.		Pete Machek (auteur)	déf.	non	non	non	oui	non	jour.	auc.
Times-Colonist	22/10/1999	lettre	tém.		fav.	pol.	prop.	C. Longden (auteure), Adrienne Clarkson	fav.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	21/10/1999	édito.	act. aut.	init.	fav.	pol.		Dave Barrett	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	01/10/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	opp.	James Currie, CHBA (Wayne Davis), Dave Barrett, Robyn Allan, National Research Council (NRC)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	10/09/1999	édito.	act. aut.		neu.	aut.		CRD	déf.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	19/08/1999	édito.	init.		déf.	pol.	opp.	Dave Barrett, New Home Warranty (NHW)	fav.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	24/07/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	opp.	Council of Construction Trade Associations (Bill McEwen), CHBA (Herman Rebneris), HPO (Shayne Ramsay), BC Wall and Ceiling Association (Gregg Lowes)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	10/07/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		John Murphy, Dave Barrett, Jack Basey, Chris Coleman	mul.	non	non	non	non	non	non	chgt

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Times-Colonist	18/05/1999	lettre	act. aut.		déf.	aut.		Dave Farough (auteur), Jody Paterson	neu.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	14/05/1999	édito.	desc. pro.		fav.	prop.	aut.	Tino di Bella, Bob Coutts,	mul.	oui	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	03/03/1999	nouv.	desc. pro.		neu.	opp.	aut.	CRD, CHBA (Marilyn Lee), Herman Rebneris,	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	04/02/1999	comm.	act. opp.		neu.	opp.		CHBA	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	09/11/2000	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	pol.	David Anderson, Paul Martin, CMHC, Conduits (John Murphy, Eric Simmons), CASH (Carmen Maretic)	mul.	oui	oui	oui	oui	non	non	manif.
Times-Colonist	27/10/2000	nouv.	init.		neu.	aut.		HPO, James Balderson, Cameron Speedie, Apartment Owners and Provinceperty Managers Association, Strata Provinceperty Agents of BC	neu.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Times-Colonist	26/08/2000	lettre	act. aut.		déf.	aut.		Randy Stagg (auteur)	déf.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	15/08/2000	lettre	desc. pro.		neu.	prop.	aut.	Rick Cooper, Bob Sochowski (auteur),	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	15/08/2000	lettre	desc. pro.		neu.	prop.	aut.	Rick Cooper, James Paterson (auteur), Island Muffler	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	01/08/2000	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.	opp.	UDI, CHBA, CRD (Brian Anderson), NRC	neu.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Times-Colonist	18/07/2000	lettre	act. aut.		déf.	pol.	opp.	Dave Barrett, Jan Pullinger, CHBA, Gordon Campbell, Paul Sullivan (auteur)	neu.	oui	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	12/04/2000	lettre	act. aut.		neu.	aut.		Ron Neal (auteur)	neu.	oui	non	non	non	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES						CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Times-Colonist	04/03/2000	nouv.	desc. pro.		déf.	exp.		Paul Merrick	neu.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	04/03/2000	nouv.	act. aut.		neu.	aut.			neu.	non	oui	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	02/03/2000	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		Conduits, COLCO (Sandra La Couvee, Carmen Maretic)	fav.	oui	oui	non	oui	oui	non	réu.
Times-Colonist	28/02/2000	lettre	desc. pro.		neu.	aut.		John Case (auteur)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	14/02/2000	lettre	act. aut.		déf.	aut.		NRC, Dave Barrett, Natalie Smith (auteure), Stuart Plets (auteur)	déf.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	13/02/2000	édito.	desc. pro.		neu.	aut.		CMHC, Rick Couvelier,	neu.	oui	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	09/02/2000	nouv.	init.		neu.	aut.		Glen Crawford	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	09/02/2000	lettre	init.		fav.	aut.		Alan Cassels, A. Vernon (auteur)	neu.	oui	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	06/02/2000	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Harry Whitfield, John Newton, Shiv Garayali (architecte)	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	04/02/2000	édito.	init.		fav.	pol.			neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	26/01/2000	lettre	act. opp.		neu.	opp.	prop.	CHBA (Herman Rebneris, auteur)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	15/01/2000	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		Read Jones Christoffersen, Deedrie Ballard	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	11/09/2001	lettre	act. aut.		neu.	aut.		NRC, John Chamberlin (auteur)	neu.	non	non	non	non	oui	non	auc.
Times-Colonist	07/09/2001	nouv.	init.		neu.	pol.	prop.	Daniel Jarvis, Jeff Bray, Jenny Kwan, Cameron Speedie, Gordon Campbell	mul.	oui	oui	oui	oui	non	non	jud.
Times-Colonist	29/08/2001	nouv.	desc. pro.		neu.	pol.		Will Clark, Union of BC Municipalities, Mark Johnson	neu.	non	oui	non	non	non	non	jud.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Times-Colonist	17/08/2001	nouv.	init.		neu.	pol.		George Abbott, Alfonso Gagliano, Ujjal Dosanjh	fav.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Times-Colonist	14/07/2001	édito.	act. aut.		neu.	aut.			neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	23/06/2001	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		City of Victoria	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	27/05/2001	lettre	act. aut.		déf.	aut.		Barbara Yaffe, Alan Randell (auteur)	déf.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	11/05/2001	nouv.	act. gpe.		neu.	pol.	gpe	Gordon Campbell, Ujjal Dosanjh, Gail Gordon, Conduit (John Murphy),	neu.	non	non	non	oui	non	non	manif.
Times-Colonist	07/05/2001	lettre	act. aut.		neu.	pol.	aut.	Patricia Bagnall (auteure)	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	03/05/2001	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		CMHC, Marc Owen-Flood	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	24/02/2001	nouv.	init.		neu.	pol.	opp.	New Home Warranty (NHW), CHBA (Pat Caporale), KPMG, Mike Farnworth	neu.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	06/01/2001	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		Joe Peschisolido	fav.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Times-Colonist	22/11/2002	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	opp.	KPMG (Bob Rusko), Richard Stewart, NHW, CHBA	neu.	oui	oui	non	non	oui	non	jud.
Times-Colonist	16/02/2002	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.	gpe	BERC (Don Hazleden), Carmen Maretic, Dave Ricketts,	mul.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	22/01/2002	nouv.	tém.		neu.	prop.	aut.	Jean Ruttan, Mark Lawless, Grant McNeill, Lloyd Duhaime	neu.	oui	oui	oui	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	09/09/2003	lettre	tém.		fav.	prop.		Joie Novak (auteure)	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	auc.
Times-Colonist	09/07/2003	nouv.	init.		fav.	aut.		CMHC (Steven Mahoney), Co-op Housing Federation of BC (Thom Armstrong)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Times-Colonist	11/05/2003	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		Frank Leonard (maire Saanich), Alan Lowe (maire Victoria), CRD	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	08/12/2004	lettre	act. aut.		déf.	aut.		Bruce Davenport (auteur)	déf.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	29/11/2004	édito.	tém.		fav.	prop.		Paul Nicholson (auteur)	fav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	27/11/2004	lettre	act. aut.		fav.	aut.		Elaine Rush (auteure)	fav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	06/08/2004	lettre	act. aut.		neu.	aut.		Claudia Butler (auteure)	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	15/02/2004	nouv.	desc. pro.	tém.	neu.	prop.	aut.	Margaret McLynn, Bob Macquisten, Dave Barrett, HPO (Jan Calkins), Murray Sluggett,	mul.	oui	oui	non	non	non	non	jud.
Times-Colonist	08/12/2005	édito.	act. aut.		fav.	gpe	pol.	Gordon Campbell, Conduit, Christy Clark, Dan Jarvis, Paul Nicholson (auteur)	mul.	oui	non	non	oui	oui	non	chgt
Times-Colonist	16/11/2005	nouv.	init.		neu.	pol.		Peter Milliken. John Cummins, David Emerson, Joe Fontana	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
Times-Colonist	29/09/2005	nouv.	act. aut.	init.	neu.	pol.	aut.	John Cummins, Ujjal Dosanjh, CMHC, James Currie, David Emerson	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	23/12/2006	lettre	act. aut.		fav.	aut.		Connie Nicholson (auteure)	fav.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	14/09/2006	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Stephen Harper, John Cummins, CMHC, David Emerson, Joe Fontana, Carmen Maretic (CASH), Diane Finley,	mul.	oui	oui	non	oui	oui	gpe	jud.
Times-Colonist	29/05/2006	lettre	act. aut.		fav.	aut.		David Buchwald (auteur)	fav.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	19/04/2006	édito.	act. gpe.		fav.	gpe	prop.	CHOA (Tony Gioventu)	fav.	non	oui	oui	oui	non	non	jud.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Times-Colonist	09/10/2007	édito.	act. aut.	init.	fav.	aut.	pol.	CMHC, BC Supreme Court, Stephen Harper	déf.	non	non	non	oui	oui	non	jud.
Times-Colonist	11/07/2007	édito.	act. gpe.	tém.	fav.	gpe	prop.	CHOA (Tony Gioventu), Jennifer Brown	neu.	non	oui	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	06/06/2007	édito.	act. gpe.	tém.	fav.	gpe	prop.	CHOA (Tony Gioventu)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	28/03/2007	édito.	act. gpe.	tém.	fav.	gpe	prop.	CHOA (Tony Gioventu), HPO	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	22/11/2008	édito.	init.		fav.	pol.	prop.	Shirley Bond,	neu.	non	non	non	oui	oui	non	jud.
Times-Colonist	09/07/2008	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.	gpe	HPO, COLCO (James Balderson), Rich Coleman,	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	15/10/2009	édito.	init.		fav.	pol.	aut.	Gordon Campbell, HPO,	déf.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	auc.
Times-Colonist	25/08/2009	nouv.	init.		neu.	pol.	prop.	Gordon Campbell, Carole James, Joan Marr	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	manif.
Times-Colonist	20/08/2009	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Colin Hansen, LiveSmart BC	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	05/08/2009	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	Vancouver Island Strata Owners Association (Harvey Williams), HPO, Rich Coleman	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Times-Colonist	01/08/2009	nouv.	init.	tém.	fav.	pol.	prop.	Joan Marr, Rich Coleman, Shane Simpson	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	manif.
Times-Colonist	25/06/2009	lettre	init.		fav.	pol.	aut.	Gordon Campbell, Al Czap (auteur)	mul.	non	oui	non	oui	oui	non	auc.
Times-Colonist	20/06/2009	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Rich Coleman, HPO, Randy Barnes	mul.	non	non	non	non	non	non	auc.
Times-Colonist	19/01/2009	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	Rich Coleman, Gordon Campbell, CASH (John Grasty),	mul.	oui	oui	non	non	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION		GENERALITES								CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	10/02/1996	nouv.	desc. pro.	init.	neu.	pol.	opp.	Sue Hammell, NHW (David Verge), Greater Vancouver HBA (GVHBA Gary St Arnaud), Polygon, CHOA	mul.	oui	non	oui	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	03/12/1997	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		CMHC (Nelson Merizzi), Gordon Spratt & Associates	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
Vancouver Sun	05/07/1997	lettre	act. aut.		neu.	aut.		Glen Clark, Construction and Allied Workers' Union (John Kamphof, auteur), Carpenters Union (Marty Smith)	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	03/07/1997	lettre	act. aut.		neu.	aut.		Coalition of BC Businesses, Carpenters Union (Marty Smith, auteur)	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	22/12/1998	lettre	act. aut.		fav.	aut.		HPO (Shayne Ramsay, auteur)	fav.	oui	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	28/09/1998	nouv.	init.	act. aut.	neu.	pol.	aut.	Glen Clark,	neu.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	19/09/1998	nouv.	desc. pro.	act. aut.	neu.	aut.		CMHC, John McLean, Gerry Nakoneshny, BC Business Council (Jock Finlayson),	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	09/09/1998	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Pitt Meadows councillors	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	03/09/1998	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		North Vancouver district council	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	29/07/1998	lettre	act. aut.		neu.	aut.		Henry Ho (auteur)	fav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	28/07/1998	lettre	init.	tém.	déf.	prop.	opp.	Gerry Fanaken (auteur, président Vancouver Condominium Services Ltd.), UDI (Maureen Enser),	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	auc.

Le cas des leaky condos																
IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	20/07/1998	nouv.	act. ind.	init.	neu.	prop.	pol.	James Balderson, Alfonso Gagliano, Jenny Kwan, CMHC, Dave Barrett, CHOA (Alvin Myhre, président), CHBA (Keith Sashaw)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	attq.
Vancouver Sun	18/07/1998	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Alfonso Gagliano, Jenny Kwan, Dave Barrett, CMHC	mul.	oui	non	oui	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	17/07/1998	nouv.	act. opp.	init.	déf.	opp.	pol.	CHBA (Keith Sashaw), Paul Ramsey, UDI (Maureen Enser)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	20/06/1998	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	CMHC, Alfonso Gagliano, Jenny Kwan, Dave Barrett, Glen Clark	mul.	oui	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	20/06/1998	édito.	init.		fav.	pol.	aut.	Dave Barrett, CMHC, Glen Clark,	fav.	non	non	oui	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	19/06/1998	ana	desc. pro.	init.	neu.	pol.	prop.	Dave Barrett, Glen Clark, Gordon Campbell, Lou Sekora, CHBA (Keith Sashaw), Nona Saunders, CHOA, James Balderson	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	gouv.	auc.
Vancouver Sun	19/06/1998	nouv.	tém.	init.	neu.	aut.	prop.	Dave Barrett, Bob Buzza, Jim Johnston	fav.	non	non	non	non	non	gouv.	auc.
Vancouver Sun	18/06/1998	nouv.	init.		neu.	pol.	prop.	Dave Barrett, Jenny Kwan, Nona Saunders, CHOA, BC Federation of Labour (Ken Georgetti)		oui	oui	oui	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	11/06/1998	édito.	tém.	act. aut.	fav.	aut.	prop.	Diane Martin, Circo Landcaping, Remdal Painting and Decorating	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	29/05/1998	nouv.	init.		neu.	aut.	pol.	Jenny Kwan, Dave Barrett,	neu.	non	non	oui	oui	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	28/05/1998	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		New Home Warranty (NHW Molnar Capitals, Noel Developments, Great West Development, Concorde Pacific), Anne Drennan	neu.	non	oui	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	27/05/1998	nouv.	act. aut.		déf.	aut.	pol.	Jenny Kwan, Sty McNish, Eric Kaye, BC Federation of Labour, CMHC	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	26/05/1998	nouv.	act. aut.	init.	déf.	aut.		Dave Barrett, Jenny Kwan, Peter Chinneck,	neu.	oui	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	25/05/1998	lettre	act. aut.		fav.	aut.		Jiti Khanna (auteur)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	23/05/1998	édito.	act. aut.		neu.	opp.		Polygon (Michel Audain)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	15/05/1998	édito.	desc. pro.		fav.	aut.		Ujjal Dosanjh	neu.	non	non	non	non	non	non	jud.
Vancouver Sun	08/05/1998	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.	aut.	RDH Building Engineering (David Ricketts), Barry Komar, CMHC, CHOA, Dave Barrett, John Lovatt, Mark Salerno, Alvin Myrhe,	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	auc.
Vancouver Sun	07/05/1998	nouv.	init.		neu.	aut.	opp.	Dave Barrett, Peter Leask, NHW (Brian Tweed), CMHC	mul.	oui	non	oui	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	04/05/1998	édito.	desc. pro.		neu.	aut.		David Chesney (auteur)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	02/05/1998	lettre	act. aut.		neu.	aut.		Elizabeth Aird, John Gray, Brian Buchanan (auteur)	mul.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	29/04/1998	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.	exp.	CMHC, Frank Schliewinsky	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	25/04/1998	édito.	init.	desc. pro.	fav.	pol.	opp.	Glen Clark, UDI (Maureen Enser), Gordon Campbell, Ben Parfitt, BC Federation of Labour, Dave Barrett,	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	jour.	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	21/04/1998	lettre	init.		neu.	opp.	aut.	Dave Barrett, Jim Cowan (auteur)	neu.	non	non	non	oui	non	jour.	auc.
Vancouver Sun	21/04/1998	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	CHOA, Jenny Kwan, Dave Barrett, Gordon Campbell,	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	auc.
Vancouver Sun	13/04/1998	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	Jenny Kwan, Peter Chinneck, CHOA (Alvin Myhre), Brad Watson, BC Federation of Labour (Ken Georgetti), CHBA (Peter Simpson),	mul.	oui	non	non	oui	oui	jour.	chgt
Vancouver Sun	19/02/1998	édito.	init.		neu.	pol.		Jenny Kwan, Mike Farnworth, Glen Clark,	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	03/01/1998	lettre	desc. pro.		neu.	exp.	aut.	Jennifer O'Connor and Gordon Shymko (auteurs), NRC,	neu.	non	non	non	non	oui	non	auc.
Vancouver Sun	02/12/1999	nouv.	init.		neu.	aut.	pol.	Dave Barrett, Robyn Allan, Peter Leask, David Verge, Bill Smart, COLCO (James Balderson)	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	24/11/1999	nouv.	init.	desc. pro.	neu.	aut.	pol.	Dave Barrett, KPMG (Bob Rusko), David Verge, Robyn Allan, Peter Leask,	mul.	oui	oui	oui	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	15/11/1999	édito.	init.		déf.	pol.	aut.	Dave Barrett, Peter Leask, Robyn Allen, CMHC (Jim Lynch),	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	09/11/1999	nouv.	init.	act. aut.	déf.	opp.	aut.	New Home Warranty, Dave Barrett, Moe Sihota, UDI (Maureen Enser), HPO	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	04/10/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		New Westminster City Council	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	22/09/1999	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Vancouver Condominium Services (Gerry Faneken), Peter Leask, Dave Barrett, Jim Thompson (NHW)	mul.	oui	oui	oui	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	14/09/1999	nouv.	init.		neu.	gpe	opp.	CHOA (Nona Saunders), Dave Barrett, Rudy Eylmann, Fred Randall, GVHBA (Peter Simpson), HPO, New Home Warranty	mul.	oui	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	30/08/1999	nouv.	desc. pro.		neu.	gpe	aut.	CHOA (Jim Jordan), James Balderson	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	24/08/1999	lettre	init.		déf.	pol.	aut.	Dave Barrett, Al Riede (auteur)	déf.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	28/07/1999	nouv.	init.		neu.	aut.	opp.	HPO (Shayne Ramsay), Polygon, Bosa Development, Parklane Ventures, Cressey Development (Scott Cressey), John Logan	mul.	oui	non	non	oui	oui	non	jud.
Vancouver Sun	16/07/1999	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		Dave Barrett, Ujjal Dosanjh, Moe Sihota, Glen Clark	mul.	oui	oui	oui	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	09/07/1999	lettre	act. opp.		neu.	opp.	aut.	GVHBA (Pete Simpson, auteur), Ross Rettie (Association of Provincefessional Engineers and Geoscientists of BC), HPO, CHOA	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	02/07/1999	lettre	act. aut.		fav.	pol.	aut.	Glen Clark, Denis Mason (auteur)	fav.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	29/06/1999	nouv.	init.		fav.	pol.	opp.	Glen Clark, Jenny Kwan, Alfonso Gagliano, GVHBA (Peter Simpson),	mul.	non	oui	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	26/06/1999	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	HPO (Shayne Ramsay), Jenny Kwan, CHOA (Jim Jordan), Alfonso Gagliano,	mul.	oui	oui	oui	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	25/06/1999	nouv.	act. aut.		fav.	aut.		Coquitlam City Council	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	22/06/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		The Friends of Leaky Condo Owners	neu.	non	non	non	non	non	non	manif.
Vancouver Sun	17/06/1999	nouv.	desc. pro.		neu.	prop.	pol.	HPO (Shayne Ramsay), Ideal Source Publishing (Shelley Calhoun), UDI (Maureen Enser)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	18/05/1999	édito.	act. aut.		neu.	pol.		Glen Clark, David Anderson, Jean Chretien, Gordon Campbell, Brian Tobin	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	18/05/1999	nouv.	act. aut.		fav.	aut.		Coquitlam City Council, Carmen Maretic	fav.	non	non	non	non	non	non	chgt
Vancouver Sun	17/04/1999	lettre	act. opp.		déf.	opp.	aut.	Surrey Developments (Gordon Estrada, auteur), Dave Barrett	déf.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	16/04/1999	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	Jenny Kwan, NHW, CHBA (Doris Penner), GVHBA (Peter Simpson), CHOA (Nona Saunders),	neu.	oui	non	non	non	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	06/03/1999	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		UBC (Darcelle Cottons), Dave Barrett	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	21/01/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		United Brotherhood of Carpenters and Joiners, HPO, Burnaby City council	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	28/12/2000	édito.	desc. pro.		neu.	aut.	pol.	Jean Chretien, Stéphane Dion, David Duchovny	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	28/11/2000	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		Lou Sekora, James Moore	mul.	oui	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	23/11/2000	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Association of Professional Engineers and Geoscientists (John Bremner), Joint Building Envelope Qualification Committee, BC Supreme Court, Architectural Institute of BC,	neu.	oui	oui	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	18/11/2000	nouv.	desc. pro.	act. gpe.	neu.	gpe	pol.	CASH (Carmen Maretic), Lou Sekora, COLCO (James Balderson), Hedy Fry, Dave Barrett, Federation of Co-Ops, Marijuana Party (Marc Emery)	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	attq.
Vancouver Sun	18/11/2000	édito.	act. aut.		neu.	opp.	aut.	CMHC, UDI,	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	09/11/2000	édito.	act. gpe.		neu.	pol.	prop.	Paul Martin, David Anderson, Joan Russow, Pat Bagnall	neu.	oui	oui	non	oui	non	non	manif.
Vancouver Sun	18/10/2000	lettre	act. aut.		fav.	aut.		Dawn Black (auteure)	fav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	10/07/2000	lettre	act. aut.		déf.	prop.	aut.	Chris Roine (auteur)	déf.	non	non	non	oui	non	gpe	manif.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	08/07/2000	nouv.	init.		fav.	gpe	pol.	Jan Pullinger, COLCO (James Balderson), CHOA (Nona Saunders), GVHBA (Peter Simpson), RCMP	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	30/06/2000	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		RCMP, Peter Leask, Dave Barrett, CHOA (Nona Saunders)	mul.	oui	non	non	oui	oui	jour.	pét.
Vancouver Sun	20/06/2000	édito.	init.		neu.	pol.		Jean Chrétien,	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	16/06/2000	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	COLCO (James Balderson), Glen Clark, HPO, David Anderson, Alfonso Gagliano, Ujjal Dosanjh, Lou Sekora, Jan Pullinger, Dave Barrett, RCMP	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	14/03/2000	lettre	act. opp.		neu.	opp.	aut.	CHBA (Doris Penner), Bobby O'Kane (auteur)	mul.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	21/02/2000	lettre	tém.		déf.	prop.	opp.	Marilyn Kennedy (auteure)	déf.	oui	oui	oui	oui	oui	non	jud.
Vancouver Sun	03/02/2000	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Dave Barrett, NHW, Paul Ramsey, Alfonso Gagliano, CMHC, Eric Tetrault, GVHBA, CHOA (Nona Saunders), Lou Sekora	mul.	oui	oui	oui	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	12/01/2000	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.	exp.	BC Assessment Authority (Reg Zotzman), Coquitlam Town Centre Community Association (Claudette Friesen)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	12/01/2000	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.	exp.	BC Assessment Authority (Reg Zotzman), Coquitlam Town Centre Community Association (Claudette Friesen)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	06/01/2000	nouv.	desc. pro.	tém.	neu.	gpe	aut.	COLCO (John Grasty), CHOA, Vancouver Island Strata Corporation, BC Assessment Authority	neu.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	20/12/2001	nouv.	init.		neu.	pol.	prop.	Geoff Plant, Karen Halun, Darrell Roberts,	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	jud.
Vancouver Sun	12/12/2001	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	pol.	Municipal Insurance Association (MIA Ken Olive), Helen Sparkes, Union of BC Municipality, Bruce Gleig, Gordon Campbell, Geoff Plant, George Abbott, CASH (Carmen Maretic), UDI (Maureen Enser),	mul.	oui	non	oui	non	non	non	jud.
Vancouver Sun	27/10/2001	lettre	act. opp.		neu.	opp.		UDI (Bob Ransford, auteur),	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	06/10/2001	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.	aut.	David Miller, Health Canada, Erin Brockovich, Chris van Netten,	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	29/09/2001	édito.	act. gpe.		déf.	gpe	pol.	Ujjal Dosanjh, Gordon Campbell, COLCO (John Grasty), CMHC, Alfonso Gagliano, George Abbott, Joe Trasolini, Simma Holt	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	manif.
Vancouver Sun	19/09/2001	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Pete Steblin, Johnny Carline,	déf.	oui	non	oui	non	non	non	jud.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	01/09/2001	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	pol.	James Moore, Loyola Hearn, COLCO (Kathy Kelln), Lois Jackson, Union of BC Municipality (Jim Abrams), MIA (Ken Olive), Simma Holt	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	manif.
Vancouver Sun	28/08/2001	nouv.	desc. pro.	act. aut.	neu.	gpe	pol.	COLCO (James Balderson), Lois Jackson, Gordon Campbell, Union of BC Municipality (Jim Abrams), George Abbott, Bruce Gleig, Doug Drummond,	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
Vancouver Sun	28/08/2001	édito.	act. aut.	desc. pro.	neu.	prop.	aut.	Betty Prior, Ken Burt, Jack Boyd, Jean Chernenko, Willam Grist, Canadian Bar Association (Kieran Bridge)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
Vancouver Sun	28/08/2001	édito.	act. aut.	act. ind.	fav.	aut.	pol.	William Grist, Ujjal Dosanjh, Gordon Campbell, George Abbott, Alfonso Gagliano, Stephen Owen, Hedy Fry, Loyola Hearn, COLCO (John Grasty),	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
Vancouver Sun	14/08/2001	nouv.	init.		neu.	gpe	pol.	Carmen Maretic, HPO, CHOA, Nona Saunders, CASH, George Abbott, Alfonso Gagliano, COLCO (James Balderson), CMHC, GVHBA (Peter Simpson),	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	chgt

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES						CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	13/07/2001	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	George Abbott, CASH (Carmen Maretic), David Anderson, Gordon Campbell,	mul.	oui	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	13/07/2001	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	George Abbott, CASH (Carmen Maretic), David Anderson, Gordon Campbell,	mul.	oui	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	30/06/2001	nouv.	init.		neu.	pol.		Alfonso Gagliano, George Abbott	mul.	oui	oui	oui	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	06/06/2001	édito.	init.		neu.	pol.			neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	15/05/2001	édito.	act. opp.		déf.	opp.	aut.	Patrick Guy, CMHC, Mary Louise Kimpton, CASH (Carmen Maretic)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
Vancouver Sun	30/04/2001	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	pol.	CASH, Gordon Campbell, Ujjal Dosanjh, Adriane Carr	neu.	non	non	non	non	non	non	manif.
Vancouver Sun	28/04/2001	édito.	act. aut.		neu.	aut.		Vancouver Magazine	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	31/03/2001	nouv.	act. ind.		neu.	prop.	aut.	Patrick Guy, Mary Louise Kimpton, Dave Barrett, CMHC, Jim Currie, Richard Kadulski,	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	jud.
Vancouver Sun	26/03/2001	édito.	desc. pro.		déf.	gpe	aut.	COLCO (Sandra La Couvee), HPO, Tony Mastrangelo,	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	22/02/2001	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Lois Jackson	neu.	non	non	non	non	non	non	jud.
Vancouver Sun	19/02/2001	lettre	init.		déf.	pol.		Suzanne Kilfoyle (auteure)	fav.	oui	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	29/01/2001	édito.	init.		neu.	pol.		Jean Chrétien, Herb Dhaliwal,	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	05/01/2001	nouv.	act. aut.		neu.	prop.	aut.	Steve Ellis, Darrell Roberts, Delta, Canlan Investment, Van Maren Construction, James Yardley, BC Assessment Authority, Betty Prior	mul.	non	oui	non	oui	oui	non	jud.
Vancouver Sun	23/12/2002	édito.	act. aut.		neu.	aut.		MIA of BC,	déf.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	16/11/2002	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Chuck Puchmayr	fav.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	09/08/2002	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	pol.	Cooperative Housing Federation of BC (Thom Armstrong), CMHC, John Manley	fav.	non	non	non	oui	non	non	attq.
Vancouver Sun	30/04/2002	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	opp.	CHOA (Nona Saunders), CHBA, NHW, BERC, CASH (Carmen Maretic)	fav.	non	oui	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	18/04/2002	nouv.	act. aut.		neu.	exp.		BERC (Don Hazleden), RDH Building Engineering (Mike Wilson)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	27/03/2002	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Bill Bell, Borden Ladner Gervais, A.M. Fifteen Holdings, Cressey Development, MIA	mul.	oui	oui	non	non	oui	non	jud.
Vancouver Sun	06/03/2002	nouv.	desc. pro.		neu.	gpe	aut.	COLCO (James Balderson), CASH (Carmen Maretic), CHOA (Nona Saunders), HPO (Dan Maxwell)	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	20/02/2002	lettre	act. aut.		neu.	aut.		Ivan Druker (auteur)	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION		GENERALITES							CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	16/02/2002	nouv.	desc. pro.		neu.	gpe	exp.	BERC (Don Hazleden), CASH (Carmen Maretic), Dave Ricketts, CMHC, RDH Building Engineering, HPO (Dan Maxwell),	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	chgt
Vancouver Sun	05/02/2002	nouv.	act. aut.	desc. pro.	neu.	exp.		Bruce Gleig	neu.	oui	non	non	non	non	non	jud.
Vancouver Sun	10/01/2002	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	opp.	CHBA, KPMG (Robert Rusko), Richard Stewart, Polygon Homes, United Provinceperties, Molnar Construction, Parklane Ventures, David Verge, Daniel Jarvis, George Abbott, Gary Senst, , RCMP, COLCO (James Balderson),	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	04/01/2002	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	opp.	BC Law Institute (Arthur Close), Mary Anne Waldron, HPO (Dan Maxwell)	mul.	oui	oui	non	non	non	non	jud.
Vancouver Sun	30/12/2003	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Surrey City Council	déf.	non	non	non	non	non	non	jud.
Vancouver Sun	25/10/2003	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	pol.	Canadian Federation of Independent Business (Laura Jones), Gary Collins, Retail BC (Mark Startup), Insurance Bureau of Canada (Lindsay Olson),	neu.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	09/08/2003	édito.	act. aut.		neu.	pol.		Disaster Financial Assistance Provincegram	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	07/08/2003	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	opp.	COLCO (James Balderson), David Surherland, Bill Dyck, Intrawest, Intracorp, Van Maren Construction,	mul.	oui	oui	oui	oui	non	non	jud.
Vancouver Sun	29/07/2003	lettre	tém.		fav.	prop.		Hella Prante (auteure)	fav.	non	non	non	non	non	gpe	manif.
Vancouver Sun	19/06/2003	nouv.	act. aut.		neu.	opp.	aut.	Jennifer Conkie, Bruce Cohen, Polygon Construction,	mul.	oui	oui	non	non	non	non	jud.
Vancouver Sun	22/03/2003	édito.	init.		déf.				neu.	oui	oui	non	non	oui	non	jud.
Vancouver Sun	22/12/2004	édito.	act. aut.		neu.	exp.		Architectural Institute of BC	déf.	oui	non	non	oui	oui	non	jud.
Vancouver Sun	02/10/2004	édito.	act. opp.		neu.	opp.	aut.	UDI, Polygon Homes (Bob Switzer), Pierre Gallant, CMHC (Jim Robar)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	22/06/2004	lettre	act. aut.		neu.	aut.		Ross Phillips (auteur)	neu.	non	non	non	oui	oui	gpe	auc.
Vancouver Sun	18/05/2004	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	gpe	UDI (Maureen Enser), COLCO (James Balderson), BC Housing, Aviva Canada, Murray Coell, Independent Contractors and Businesses Association of BC (Phil Hochstein),	mul.	oui	oui	oui	oui	non	non	jud.
Vancouver Sun	19/12/2005	nouv.	act. aut.		neu.	pol.	aut.	Stephen Harper, CMHC, John Cummins	fav.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	10/11/2005	nouv.	act. aut.		neu.	pol.	aut.	John Cummins, CMHC, Mickey Cohen, NRC, Ray Hession, Dave Barrett, David Emerson, Joe Fontana,	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	06/10/2005	nouv.	act. aut.		neu.	pol.	aut.	CMHC, John Cummins, Douglas Tyler, Sandra Ballance, Alasdair Roberts,	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	20/09/2005	nouv.	act. gpe.	desc. pro.	neu.	gpe		CHOA (Tony Gioventu)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	14/05/2005	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Lombard General Insurance (Ken Cameron), HPO, Dave Barrett	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	21/01/2005	lettre	init.		fav.	aut.		Frank Pelaschuk (auteur)	fav.	non	non	non	non	oui	non	auc.
Vancouver Sun	19/12/2006	nouv.	act. aut.		fav.	gpe	aut.	Nona Saunders, CHOA (Tony Gioventu), Carmen Maretic, Dave Barrett, HPO	fav.	non	non	non	non	non	non	chgt
Vancouver Sun	19/09/2006	nouv.	act. gpe.	act. aut.	neu.	gpe	pol.	CASH (Carmen Maretic), Stephen Harper, Colleen Cameron, Diane Finley, John Cummins, CMHC	mul.	oui	non	non	oui	non	gpe	attq.
Vancouver Sun	14/09/2006	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	pol.	CASH (Carmen Maretic), John Cummins, David Emerson, Diane Finley, Stephen Harper	mul.	oui	non	non	oui	non	gpe	attq.
Vancouver Sun	11/05/2006	nouv.	act. aut.		neu.	pol.	opp.	John Cummins, Stephen Harper, GVHBA (Peter Simpson), CMHC, Dave Barrett, Diane Finley, James Currie, Pierre Gallant	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	10/05/2006	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.	gpe	CMHC (Nancy Bain), COLCO (James Balderson), HPO (Ken Cameron), Pierre Gallant, GVHBA (Peter Simpson), Carmen Maretic, bccondos.ca (Louise Murray)	mul.	oui	non	non	oui	non	non	jud.
Vancouver Sun	09/11/2007	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Kevin Gillett, Patrick Dohm, Residential Warranty Insurance Services (Gordon Garrity), Richard Peck, Kingsway General Insurance, Eric Dolden	neu.	oui	oui	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	24/10/2007	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Insurance Bureau of Canada (Serge Corbeil), Vancouver Condominium Services (Vory Pettersen),	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	05/01/2007	nouv.	act. aut.	init.	neu.	opp.		GVHBA (Peter Simpson), Doug Kerr, Nick Marach	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	05/12/2008	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Shirley Bond, Eric Dolden, Dave Stephen	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	27/08/2008	lettre	desc. pro.		neu.				neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	19/07/2008	lettre	tém.		fav.	pol.	prop.	Rich Coleman, Gloria Cope (Auteure)	mul.	oui	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	17/07/2008	lettre	tém.		fav.	aut.	prop.	John McCrossan (auteur), HPO	fav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Vancouver Sun	09/07/2008	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.	gpe	HPO, COLCO (James Balderson), Rich Coleman, Ken Cameron,	mul.	oui	non	non	oui	non	non	auc.
Vancouver Sun	20/08/2009	nouv.	init.		neu.	pol.		Colin Hansen, Bruce Ralston,	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.

Le cas des leaky condos

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Vancouver Sun	24/06/2009	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Rich Coleman, HPO,	déf.	non	non	non	non	non	non	auc.
Vancouver Sun	20/06/2009	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Rich Coleman, HPO, Randy Barnes, Linda Soloshy, Shane Simpson	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION		GENERALITES								CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal St-Bruno	26/09/1998	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		lachapelle, directeur général de St bruno	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Journal St-Bruno	03/10/1998	nouv.	tém.		neu.	prop.		Couple Hénaeault	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Journal St-Bruno	03/10/1998	édito.	act. aut.		neu.			jour. Penven, a eu pyrite		non	non	non	oui	oui	non	auc.
Journal St-Bruno	03/10/1998	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		Skulska de l'APSB	fav.	non	non	non	oui	non	non	exp
Journal St-Bruno	03/10/1998	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		service communication ville SB	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Journal St-Bruno	10/10/1998	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		maire SB et resp des comm de la ville	neu.	oui	non	non	non	non	non	auc.
Journal St-Bruno	10/10/1998	nouv.	act. aut.	act. gpe.	neu.	aut.	gpe	APCHQ, ACQC	neu.	non	non	non	oui	oui	aut.	exp
Journal St-Bruno	10/10/1998	nouv.	act. ind.		neu.	pol.		Député de Chambly qui est ministre de la culture		non	non	non	non	non	non	auc.
Journal St-Bruno	24/10/1998	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		APSB	fav.	non	non	non	non	non	non	exp
Journal St-Bruno	21/11/1998	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		APSB et CCPP, Eric de Pauw	fav.	non	non	non	non	non	non	exp
Journal St-Bruno	21/11/1998	nouv.	desc. pro.		neu.	pol.		affaires municipales		non	non	non	non	non	non	auc.
Journal St-Bruno	28/11/1998	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		asso Proprio saint basile, psdt Yves desjardins	fav.	non	non	oui	non	non	non	exp
Journal St-Bruno	28/11/1998	nouv.	act. gpe.	desc. pro.	fav.	gpe		CCPP, APSB	fav.	non	non	non	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	05/12/1998	nouv.	act. gpe.		fav.			CCPP		non	non	non	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	05/12/1998	nouv.	act. ind.		neu.			Edwige Skulska	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal St-Bruno	12/12/1998	nouv.	act. gpe.	desc. pro.	fav.	gpe		CCPP		non	non	non	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	12/12/1998	lettre	act. ind.		fav.	aut.		jour.	fav.	non	non	non	non	non	non	réu.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal St-Bruno	12/12/1998	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.	gpe	mairie Varennes, Michel Pharand du regroupement de varennes et Pierre Boudreau	fav.	oui	non	oui	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	19/12/1998	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	prop.	CCPP, Diane Morissette	fav.	non	non	non	non	oui	non	chgt
Journal St-Bruno	19/12/1998	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	aut.	CCPP, Diane Morissette	mul.	oui	oui	oui	non	oui	non	exp
Journal St-Bruno	30/01/1999	nouv.	act. gpe.	desc. pro.	neu.	gpe	aut.	APSB (Edwige Skulska), ACQC, La Facture	fav.	non	non	non	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	13/02/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		ACAIQ	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal St-Bruno	13/03/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	aut.	APSB (Eéric de Pauuw), ACQC, BMO, CCPP (Diane Morisette)	fav.	non	non	oui	non	non	non	exp
Journal St-Bruno	27/03/1999	nouv.	act. aut.		fav.	aut.	exp.	Norman Scully, LVM Tech, Regroupement Professionnel des Producteurs de granulats, Comité Provincial de recherche sur la pyrite	fav.	oui	non	oui	oui	non	non	auc.
Journal St-Bruno	01/05/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	aut.	APSB (Éric de Pauw), ACQC (Daniel Leblanc), CCPP (Diane Morissette), Re/Max (Pierre Cardinal),	fav.	non	non	non	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	15/05/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	aut.	APSB (Jean-Guy Gaudette), ACQC, CCPP (Diane Morissette)	fav.	non	non	oui	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	15/05/1999	nouv.	act. gpe.	init.	neu.	gpe	pol.	ACQC, Louise Harel, Louise Beaudoin		non	non	oui	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	03/07/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		APSB (Edwige Skulska), CCPP (André Moisan)	neu.	non	non	non	non	non	non	réu.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION			GENERALITES							CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal St-Bruno	14/08/1999	nouv.	act. gpe.	desc. pro.	fav.	gpe	pol.	CCPP (André Moisan), APSB (Éric de Pauw), ACQC, Louise Beaudoin, Pierrette Venne, RCVP, Louise Harel, SHQ	fav.	non	non	oui	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	25/09/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		Association des Propriétaires de Saint-Basile (Michel Allard, Pierrette Godmaire), Alain Blanchette (SNC Lavalin et AEG), René Vincent (CIEBQ), Claude Coursol, ACQC (Charles Tanguay)	neu.	non	non	non	non	non	jour.	réu.
Journal St-Bruno	09/10/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		CVJP (Conrad Bourgault, André Paradis), ACQC,	fav.	oui	oui	oui	oui	non	jour.	jud.
Journal St-Bruno	16/10/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	exp.	Bernard Gagnon (maire), Association des Propriétaires de Saint-Basile (Yves Desjardins, Michel Allard), RCVP (André Moisan), Alain Blanchette, René Vincent, ACQC (Claude Coursol, Charles Tanguay), Jocelyn Gagné	neu.	non	non	oui	non	non	jour.	exp
Journal St-Bruno	16/10/1999	nouv.	init.	act. gpe.	neu.	pol.	gpe	Louise Beaudoin, Bernard Landry, Louise Harel, RCVP (André Moisan)	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	chgt
Journal St-Bruno	30/10/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		Association des Provincepriétaires de Saint-Basile (Michel Allard), APCHQ, ACQC.	fav.	non	non	non	non	non	non	exp

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal St-Bruno	06/11/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	pol.	APSB (Éric de Pauw), Alfonso Gagliano, SCHL, Louise Harel, CCPP, ACQC,	fav.	non	non	oui	non	non	gouv.	chgt
Journal St-Bruno	04/12/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Carrière Mont-Bruno (Norman Scully), ACQC	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal St-Bruno	26/12/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	exp.	ACQC, CIEBQ, SHQ, APSB, SCHL	neu.	non	non	non	non	non	non	exp
Journal St-Bruno	02/01/2000	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		APSB (Edwige Skulska, Éric de Pauw, Pierre Filion, Thérèse Hudon, Marcel Dulude)	fav.	non	non	oui	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	04/03/2000	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		RCVP (André Moisan)	fav.	non	non	non	non	non	jour.	jud.
Journal St-Bruno	11/03/2000	nouv.	act. gpe.	tém.	neu.	gpe	pol.	Comité de la pyrite à Saint-Basile (Michel Allard), Harold Ellefsen,	mul.	non	non	non	non	non	jour.	jud.
Journal St-Bruno	18/03/2000	nouv.	init.		déf.	gpe	pol.	RCVP (André Moisan), SCHL, Comité de la pyrite à Saint-Basile (Michel Allard), Louise Harel	mul.	oui	oui	non	oui	non	gpe	auc.
Journal St-Bruno	18/03/2000	nouv.	init.		neu.	pol.		Thérèse Hudon, Bernard Gagnon, Bernard Landry, Louise Beaudoin, RCVP (André Moisan)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	auc.
Journal St-Bruno	01/04/2000	nouv.	act. gpe.	init.	neu.	gpe	pol.	RCVP, Comité de la pyrite à Saint-Basile (Michel Allard), Louise Harel	mul.	non	oui	non	non	non	jour.	chgt
Journal St-Bruno	15/04/2000	nouv.	act. gpe.	init.	neu.	gpe		APSB (Éric de Pauw),	fav.	non	oui	non	oui	non	jour.	chgt
Journal St-Bruno	15/04/2000	comm.	act. gpe.		neu.	gpe		APSB	neu.	non	non	non	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	29/04/2000	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.		CIEBQ (Patrick Gautreau)	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION		GENERALITES								CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal St-Bruno	20/05/2000	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	RCVP, APSB (Éric de Pauw)	fav.	non	oui	non	non	non	jour.	chgt
Journal St-Bruno	03/06/2000	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	Ville de Saint-Bruno, RCVP	fav.	oui	non	oui	non	non	jour.	auc.
Journal St-Bruno	03/06/2000	nouv.	init.	act. gpe.	neu.	pol.	gpe	RCVP (André Moisan), Louise Harel, SHQ, SCHL, Alfonso Gagliano, Bernard Landry,	fav.	oui	oui	oui	oui	non	jour.	chgt
Journal St-Bruno	15/07/2000	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	SHQ, agent immobilier royal lepage, maire de saint basile	neu.	oui	non	oui	oui	non	non	auc.
Journal St-Bruno	22/07/2000	nouv.	init.	act. aut.	neu.	pol.		Fatima Houda-Pépin	neu.	non	non	non	oui	oui	pol.	auc.
Journal St-Bruno	22/07/2000	nouv.	init.	act. gpe.	neu.	gpe		Moisan pour le RCVP	fav.	non	non	oui	oui	non	non	chgt
Journal St-Bruno	29/07/2000	comm.	desc. pro.		neu.	gpe		APSB	neu.	non	non	oui	non	non	gpe	chgt
Journal St-Bruno	26/08/2000	nouv.	act. aut.		fav.	pol.	gpe	mairie de St Basile, moisan du RCVP	mul.	oui	oui	non	oui	non	jour.	attq.
Journal St-Bruno	07/10/2000	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	gpe	mairie de St Bruno; moisan du RCVP	neu.	oui	non	oui	oui	oui	non	attq.
Journal St-Bruno	14/10/2000	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		moisan, pharand et Jean Guy Gaudette	fav.	oui	non	oui	non	non	jour.	exp
Journal St-Bruno	11/11/2000	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		RCVP, APSB, André moisan	fav.	non	non	oui	oui	oui	non	chgt
Journal St-Bruno	03/02/2001	lettre	act. gpe.		fav.	gpe		APSB, Jean Gagnon	fav.	non	non	non	oui	oui	gpe	attq.
Journal St-Bruno	17/02/2001	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		maire de st bruno, Dulude	neu.	non	non	non	oui	oui	jour.	auc.
Journal St-Bruno	24/02/2001	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		député de St Bruno St Hubert, Pierette Venne	neu.	non	non	non	oui	oui	pol.	auc.
Journal St-Bruno	10/03/2001	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		candidat libéral déchu face à Venne	neu.	non	non	non	oui	oui	jour.	auc.
Journal St-Bruno	24/03/2001	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		Moisan pour le RCVP	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	attq.
Journal St-Bruno	14/04/2001	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		Gagnon de l'APSB	fav.	non	non	non	non	non	non	réu.
Journal St-Bruno	19/05/2001	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		opposition Bloc libéral, Pierette Venne	neu.	non	non	non	oui	oui	pol.	auc.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal St-Bruno	26/05/2001	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		Alexandre de Laryssa, nv psdt APSB	fav.	non	non	non	non	non	jour.	réu.
Journal St-Bruno	16/06/2001	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	Louise Beaudoin, porte parole de Gagliano, Tétrault de la SCHL, Moisan psdt CPP de la NARSB; Ottmane Brixi, psdt comité pyrite de l'APSB	neu.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Journal St-Bruno	07/07/2001	nouv.	init.		neu.	pol.		Louise Harel, Louise Beaudoin	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Journal St-Bruno	28/07/2001	lettre	act. gpe.		neu.	gpe		De Laryssa APSB	mul.	non	non	non	oui	oui	non	attq.
Journal St-Bruno	04/08/2001	lettre	act. gpe.		neu.	gpe		Brixi, comité pyrite de l'APSB	neu.	non	non	non	oui	oui	gpe	attq.
Journal St-Bruno	11/08/2001	lettre	act. gpe.		fav.	gpe		Louis Mercier, psdt NARSB	fav.	non	non	non	non	non	non	chgt
Journal St-Bruno	06/10/2001	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		APSB, Skulska	fav.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Journal St-Bruno	27/10/2001	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		NARSB	neu.	non	non	non	non	non	jour.	chgt
Journal St-Bruno	24/11/2001	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		Dulude, maire Saint Bruno	mul.	non	non	non	oui	non	non	réu.
Journal St-Bruno	02/02/2002	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		arrondissement de Saint-Bruno, SHQ, PLURAM	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Journal St-Bruno	09/02/2002	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.	aut.	Pluram, arrondissement de Saint-Bruno	neu.	oui	non	non	non	non	non	auc.
Journal St-Bruno	23/02/2002	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	pol.	CCPP (Gisèle Corneau), APSB (Edwige Skulska), Alfonso Gagliano	fav.	non	non	non	non	non	jour.	chgt
Journal St-Bruno	02/03/2002	nouv.	init.		neu.	pol.		Louise Beaudoin	fav.	non	non	non	oui	non	gouv.	auc.
Journal St-Bruno	06/04/2002	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	SHQ, SCHL, ville de Longueuil	neu.	non	non	non	non	non	gouv.	auc.
Journal St-Bruno	04/05/2002	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	pol.	Alfonso Gagliano, APSB (Edwige Skulska),	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal St-Bruno	11/05/2002	nouv.	init.	desc. pro.	neu.	aut.	gpe	NARSB (André Moisan), Pluram (Benoit Lapointe), Louise Beaudoin, SHQ,	fav.	non	non	non	oui	non	jour.	auc.
Journal St-Bruno	06/07/2002	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	pol.	APSB (Edwige Skulska, Gisèle Comeau, Donald Deegan), Jean Chrétien		non	non	non	non	non	gpe	exp
Journal St-Bruno	16/11/2002	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	David Collenette, Marie-Hélène Lévesque, APSB (Edwige Skulska, Donald Deegan)	mul.	oui	oui	non	non	non	jour.	chgt
Journal St-Bruno	16/11/2002	nouv.	act. gpe.	init.	fav.	gpe	pol.	APSB (Edwige Skulska, Donald Deegan), Alfonso Gagliano, John Manley, Jean Chrétien	mul.	oui	oui	non	oui	non	gpe	chgt
Journal St-Bruno	16/11/2002	nouv.	init.		neu.	pol.		Louise Beaudoin	mul.	oui	oui	non	oui	non	jour.	chgt
Journal St-Bruno	30/08/2003	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		APSB, Skulska	fav.	non	non	non	oui	oui	non	jud.
Journal St-Bruno	10/01/2004	lettre	act. gpe.		fav.	gpe		Moisan au nom de la NARSB	fav.	non	non	non	oui	oui	gpe	chgt
Journal St-Bruno	24/04/2004	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		APSB	fav.	oui	non	non	oui	oui	non	jud.
Journal St-Bruno	17/07/2004	comm.	act. gpe.		fav.	gpe		APSB -comité pyrite	fav.	non	non	non	non	non	non	exp
Journal St-Bruno	05/02/2005	comm.	act. gpe.		fav.	gpe		APSB	fav.	non	non	non	non	non	non	jud.
Journal St-Bruno	16/04/2005	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		NARSB	fav.	non	non	non	non	non	non	chgt
Journal St-Bruno	17/09/2005	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		APSB, de Laryssa	neu.	non	non	non	non	non	non	chgt
Journal St-Bruno	09/12/2006	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		direction Commission scolaire	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal St-Bruno	16/12/2006	lettre	act. gpe.		neu.	gpe		APSB, de Laryssa et Plamandon	fav.	non	non	non	oui	oui	non	chgt
Journal Chambly	13/10/1998	comm.	act. aut.		neu.	aut.		APCHQ	neu.	non	non	non	non	non	aut.	auc.
Journal Chambly	20/10/1998	édito.	act. ind.	desc. pro.	neu.	aut.		jour. penven	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal Chambly	17/11/1998	comm.	act. gpe.		fav.	gpe		ACQC	neu.	non	non	non	non	non	gpe	chgt
Journal Chambly	24/11/1998	comm.	act. aut.		neu.	aut.		APCHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal Chambly	24/11/1998	nouv.	init.		neu.	exp.		Groupe d'expert sur la pyrite	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal Chambly	08/12/1998	comm.	act. aut.		neu.	aut.		APCHQ	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Journal Chambly	09/02/1999	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		ACQC, APSB (Edwige Skulska)	fav.	non	non	non	non	non	non	réu.
Journal Chambly	16/02/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		ACAIQ	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal Chambly	27/04/1999	comm.	desc. pro.	act. gpe.	neu.	gpe	aut.	Association des Propriétaires du quartier no 2, APCHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	réu.
Journal Chambly	04/05/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	aut.	C3PC, APCHQ	fav.	non	non	non	non	non	jour.	réu.
Journal Chambly	25/05/1999	comm.	act. aut.		neu.	pol.	aut.	Louise Harel, SHQ (auteur?), Comité technique, ACQC, APCHQ,	neu.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Journal Chambly	08/06/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	aut.	L'Écluse, C3PC (Jean-Eudes Duguay), ACQC (Charles Tanguay)	fav.	oui	oui	non	non	non	jour.	attq.
Journal Chambly	15/06/1999	nouv.	act. aut.		fav.	pol.	gpe	C3PC (Jean-Eudes Duguay), conseil municipal Chambly, ACQC, RCVP	fav.	non	non	non	non	non	jour.	exp
Journal Chambly	22/06/1999	comm.	act. gpe.		neu.	gpe	aut.	ACQC, SHQ, RBQ	neu.	non	non	non	non	non	non	exp
Journal Chambly	29/06/1999	nouv.	act. aut.		fav.	gpe	aut.	C3PC (Jean-Eudes Duguay), conseil municipal Chambly, ACQC, Alfonso Gagliano, Ghislain Lebel, SCHL	neu.	non	non	non	non	non	jour.	chgt
Journal Chambly	20/07/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	pol.	C3PC (Jean-Eudes Duguay, Pierre Turcotte), Louise Harel, ACQC, Louise Beaudoin, RCVP	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	réu.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal Chambly	27/07/1999	nouv.	act. aut.		neu.	exp.		SHQ (Pierre Tremblay)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal Chambly	27/07/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		SHQ, C3PC,	fav.	non	non	non	non	non	jour.	réu.
Journal Chambly	21/09/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe	exp.	C3PC (Jean-Eudes Duguay, Francine Blais), RCVP (André Moisan), René Vincent, Alain Blanchette, Claude Coursol, ACQC (Charles Tanguay)	fav.	non	non	non	non	non	jour.	réu.
Journal Chambly	12/10/1999	comm.	act. gpe.		fav.	gpe		CVJP (André Paradis), ACQC, RCVP	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	chgt
Journal Chambly	19/10/1999	nouv.	act. aut.	act. gpe.	fav.	gpe	aut.	C3PC (Jean-Eudes Duguay), RCVP, SHQ, Louise Harel, Ville de Chambly, BACC, Alfonso Gagliano, SCHL	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	chgt
Journal Chambly	23/11/1999	nouv.	act. gpe.	init.	neu.	pol.	gpe	Fatima Houda-Pépin, Louise Harel, Pauline Marois, SCHL, C3PC, Bernard Landry, RCVP (Jean-Eudes Dugay)	mul.	oui	non	oui	oui	oui	jour.	chgt
Journal Chambly	23/11/1999	nouv.	init.		fav.	pol.	gpe	C3PC (Jean-Eudes Duguay), Alfonso gagliano, Ghsilain Lebel, RCVP (André Moisan), Louise Harel	mul.	oui	oui	non	oui	non	gpe	chgt
Journal Chambly	21/12/1999	comm.	act. gpe.		neu.	gpe	aut.	ACQC, SHQ, SCHL	neu.	non	non	non	non	non	non	exp
Journal Chambly	04/01/2000	nouv.	init.		neu.	pol.		Député Chambly Louise Beaudoin	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal Chambly	08/02/2000	comm.	act. gpe.		neu.	gpe		ACQC	neu.	non	non	non	non	non	non	exp
Journal Chambly	15/02/2000	comm.	act. gpe.		neu.	gpe		ACQC	neu.	non	non	non	oui	oui	non	chgt
Journal Chambly	07/03/2000	comm.	init.		neu.	pol.		SHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal Chambly	14/03/2000	comm.	init.		neu.	pol.		SHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal Chambly	21/03/2000	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		rcvp, (C3PC)	fav.	non	non	oui	oui	non	jour.	chgt
Journal Chambly	21/03/2000	nouv.	act. gpe.	desc. pro.	neu.	gpe		C3PC	neu.	non	non	non	non	non	non	jud.
Journal Chambly	28/03/2000	édito.	act. ind.		neu.	aut.		David Penven	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Journal Chambly	28/03/2000	comm.	act. aut.		neu.	aut.		APCHQ	neu.	non	non	non	oui	oui	aut.	auc.
Journal Chambly	04/04/2000	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		RCVP, C3PC	neu.	oui	oui	non	oui	non	non	chgt
Journal Chambly	04/04/2000	comm.	act. gpe.	act. aut.	neu.	gpe	aut.	ASQC et ACQC	neu.	non	non	non	non	non	non	réu.
Journal Chambly	04/04/2000	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		représentante ville Chambly au C3PC	neu.	oui	oui	non	oui	non	jour.	chgt
Journal Chambly	20/06/2000	nouv.	act. aut.	act. gpe.	neu.	aut.	gpe	Ville Chambly et C3PC	neu.	oui	oui	non	oui	non	jour.	réu.
Journal Chambly	18/07/2000	nouv.	init.		neu.	pol.	aut.	Louise Beaudoin, Louise Harel, SHQ	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	auc.
Journal Chambly	25/07/2000	nouv.	init.	act. gpe.	neu.	gpe	aut.	C3PC (Jean-Eudes Duguay), SHQ	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	chgt
Journal Chambly	31/10/2000	nouv.	init.		neu.	gpe	aut.	SHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal Chambly	20/03/2001	comm.	act. gpe.	init.	fav.	gpe	pol.	RCVP, ACQC, SCHL, Alfonso Gagliano,	mul.	non	non	non	oui	oui	gpe	attq.
Journal Chambly	12/06/2001	nouv.	init.	act. gpe.	neu.	pol.	gpe	C3PC (Jean-Eudes Duguay), Jean Chrétien, Alfonso Gagliano, RCVP	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	jour.	attq.
Journal Chambly	12/06/2001	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	Alfonso Gagliano, Éric Tétrault, Daniel de Brouwer, Louise Beaudoin, Louise Harel, Cécile Ouellet, C3PC	mul.	oui	oui	oui	oui	non	jour.	auc.
Journal Chambly	03/07/2001	lettre	act. gpe.		fav.	gpe	pol.	Alfonso Gagliano, RCVP (Majella Lafontaine, auteur),	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	gpe	attq.
Journal Chambly	03/07/2001	comm.	init.		fav.	pol.		Alfonso Gagliano	déf.	oui	oui	oui	non	non	gouv.	auc.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Journal Chambly	10/07/2001	nouv.	init.		fav.	pol.		Louise Harel, Louise Beaudoin, SCHL, Alfonso Gagliano,	fav.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Journal Chambly	17/07/2001	lettre	act. gpe.	init.	fav.	pol.	gpe	RCVP, Alfonso Gagliano, Jean Chrétien, SCHL, Louise Harel, Bernard Landry, ACQC (Charles Tanguay, auteur), Claude Ryan	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	gpe	chgt
Journal Chambly	06/11/2001	comm.	init.	act. aut.	fav.	pol.	aut.	Alfonso Gagliano, Louise Harel, SCHL, SHQ,	fav.	non	non	oui	non	non	non	auc.
Journal Chambly	06/11/2001	comm.	init.	act. gpe.	fav.	gpe		RCVP (Majella Lafontaine)	fav.	oui	oui	oui	oui	non	gpe	chgt
Journal Chambly	12/02/2002	nouv.	act. aut.		fav.	gpe	aut.	C3PC (Jean-Eudes Duguay), Cécile Ouellet, SHQ, ACQC (Charles Tanguay), RCVP	fav.	non	non	oui	oui	non	jour.	chgt
Journal Chambly	12/03/2002	nouv.	init.		neu.	pol.		Louise Beaudoin	fav.	non	non	non	oui	non	gouv.	auc.
Journal Chambly	03/12/2002	comm.	init.		neu.	aut.		SHQ (auteur?)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal Chambly	24/12/2002	comm.	init.		neu.	aut.		SHQ (auteur?)	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.
Journal Chambly	24/05/2005	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		C3PC Dugay	neu.	non	non	non	non	non	non	exp
La Presse	07/10/1998	nouv.	desc. pro.		fav.	aut.		ACQ, APCHQ, associations de Provincepriétaires	neu.	oui	non	oui	non	oui	non	auc.
La Presse	10/10/1998	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		APCHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	10/10/1998	comm.	act. gpe.		fav.	gpe		ACQC	fav.	non	non	non	non	non	jour.	exp
La Presse	05/11/1998	nouv.	act. aut.	act. gpe.	neu.	aut.	pol.	APCHQ, ACQC, SHQ	neu.	oui	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	10/11/1998	nouv.	act. aut.	desc. pro.	neu.	exp.		blanchette pour le comité d'expert	neu.	non	non	non	oui	non	non	exp
La Presse	16/11/1998	nouv.	tém.	desc. pro.	fav.	prop.	gpe	ACQC, et prop.	fav.	oui	non	non	non	non	aut.	chgt
La Presse	19/11/1998	nouv.	init.	act. aut.	neu.	exp.	aut.	groupe d'exp. sur la pyrite, SHQ, ACQC,	neu.	non	non	non	non	non	non	exp

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
La Presse	03/12/1998	nouv.	act. aut.	desc. pro.	neu.	exp.	aut.	SHQ, Blanchette, APCHQ, gérant de carrière	neu.	oui	oui	oui	non	oui	non	exp
La Presse	16/01/1999	nouv.	act. aut.	desc. pro.	fav.	aut.	gpe	Asso des constructeurs de routes et grands travaux, ACQC, SHQ, ACQ, APCHQ	neu.	oui	oui	oui	non	non	non	auc.
La Presse	30/01/1999	édito.	desc. pro.	act. gpe.	fav.	exp.	gpe	Yves Perrier, leblanc ACQC	fav.	oui	non	non	non	non	non	exp
La Presse	09/02/1999	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		ACAIQ, Nadeau	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	13/02/1999	édito.	desc. pro.		neu.	exp.		Yves Perrier	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	18/02/1999	nouv.	act. aut.	desc. pro.	neu.	exp.	gpe	Tanguay pour ACQC, Blanchette pour labo LVM	neu.	oui	non	oui	non	non	non	réu.
La Presse	05/03/1999	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.	prop.	Me Coursol, conseiller ACQC	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	06/03/1999	édito.	desc. pro.	tém.	neu.	exp.	prop.	Yves Perrier	fav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
La Presse	09/03/1999	nouv.	act. gpe.	desc. pro.	fav.	gpe	prop.	Tremblay pour les regroupements sur l'ile de montreal	fav.	oui	oui	oui	non	non	gpe	exp
La Presse	13/03/1999	édito.	desc. pro.		neu.	exp.		Yves Perrier	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	20/03/1999	édito.	desc. pro.		neu.				neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	04/05/1999	nouv.	desc. pro.		fav.	gpe	pol.	Harel, ACQC, APSB De Pauw	neu.	oui	non	oui	oui	non	jour.	auc.
La Presse	17/05/1999	édito.	desc. pro.		neu.	exp.		Yves Robillard	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	22/06/1999	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		RCVP Moisan	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	exp
La Presse	18/09/1999	édito.	desc. pro.		neu.	exp.		Jeffrey Edwards	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	05/10/1999	nouv.	act. gpe.	desc. pro.	fav.	gpe	prop.	ACQC Tanguay, CVJP Paradis	fav.	oui	non	oui	oui	oui	jour.	exp
La Presse	14/10/1999	nouv.	desc. pro.		neu.	pol.		Harel et Houda Pépin	neu.	oui	oui	non	non	non	non	auc.
La Presse	13/11/1999	édito.	tém.	desc. pro.	neu.	prop.	exp.	architecte/jour. Yves Perrier	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
La Presse	18/12/1999	nouv.	act. gpe.	desc. pro.	fav.	gpe		ACQC Tanguay, RCVP Moisan, CVJP Paradis	fav.	oui	non	non	oui	oui	gpe	chgt
La Presse	05/02/2000	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.		Yves Perrier	fav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
La Presse	08/02/2000	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe	aut.	ACQC Tanguay, ACAIQ Nadeau, RBQ	neu.	oui	oui	oui	oui	oui	non	chgt
La Presse	09/03/2000	nouv.	desc. pro.		fav.	gpe	prop.	RCVP Moisan, avocat Propriétaires	neu.	oui	non	non	oui	oui	non	jud.
La Presse	10/03/2000	nouv.	act. gpe.		neu.	gpe		CVJP, Paradis, RCVP Moisan	fav.	oui	non	non	oui	oui	non	chgt
La Presse	15/03/2000	nouv.	init.		neu.	pol.		Budget de Landry	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	16/03/2000	nouv.	act. gpe.		fav.	gpe		RCVP Moisan, ACQC Tanguay	neu.	non	non	non	oui	non	non	chgt
La Presse	15/06/2000	nouv.	init.		neu.	pol.	gpe	Gagliano, SHQ, RCVP Moisan	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	attq.
La Presse	13/07/2000	nouv.	desc. pro.		neu.	gpe	pol.	ACQC Tanguay, RCVP Moisan, fed, porte parole gagliano, houda pepin, SHQ, Louise beaudouin	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	chgt
La Presse	27/07/2000	nouv.	desc. pro.		neu.	gpe		RCVP Moisan	neu.	non	non	non	oui	non	jour.	attq.
La Presse	03/03/2001	édito.	desc. pro.		neu.				neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	15/05/2001	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		commission scolaire	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	06/06/2001	nouv.	desc. pro.		neu.	pol.	gpe	Federal, RCVP Moisan, CVJP Fontaine	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	jour.	attq.
La Presse	06/07/2001	nouv.	desc. pro.		neu.	pol.		Louise Harel	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	22/09/2001	édito.	desc. pro.		neu.				neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	24/10/2001	nouv.	desc. pro.		neu.				neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	01/11/2001	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		SCHL, SHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
La Presse	17/11/2001	nouv.	desc. pro.	act. gpe.	neu.	pol.	gpe	Gvnts fed et Prov, RCVP	neu.	non	non	non	non	non	non	chgt

Le cas de la pyrite

IDENTIFICATION		GENERALITES								CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
La Presse	19/10/2002	édito.	desc. pro.		neu.				neu.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas de la pyrrhotite																
IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	24/11/2009	nouv.	act. gpe		fav.	exp.		Me Soucy	fav.	non	non	non	oui	oui	non	jud.
Le Nouvelliste	02/12/2009	nouv.	act. ind.		fav.	prop.		M.Poirier	fav.	non	non	non	oui	non	jour.	réu.
Le Nouvelliste	03/12/2009	nouv.	act. gpe	init.	fav.	gpe	pol.	pré-CPB, RBQ	neu.	oui	non	non	non	non	jour.	jud.
Le Nouvelliste	04/12/2009	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	oui	non	non	réu.
Le Nouvelliste	05/12/2009	nouv.	desc. pro.	act. aut.	neu.	aut.		chambre immobilière de la mauricie	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	21/01/2010	nouv.	tém.		fav.	prop.			neu.	non	non	non	non	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	21/01/2010	nouv.	act. gpe		fav.	gpe	opp.	CPB, GMN (Nantel)	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	26/01/2010	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		député St Amand	fav.	non	non	non	non	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	04/02/2010	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		porte parole opposition Rebello	neu.	non	non	non	oui	oui	jour.	chgt
Le Nouvelliste	11/02/2010	nouv.	desc. pro.		neu.	opp.		GMN	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	12/02/2010	nouv.	init.	act. gpe	fav.	gpe	pol.	CPB, ministre Hamad	mul.	oui	oui	oui	non	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	12/02/2010	nouv.	act. opp.		neu.	opp.		APCHQ, un constructeur	neu.	oui	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	24/02/2010	nouv.	tém.	act. gpe	neu.	prop.	aut.	caisse populaire, BAC, CPB	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	25/02/2010	nouv.	desc. pro.	act. aut.	neu.	pol.		député Champagne et Robello	neu.	non	non	non	oui	oui	aut.	attq.
Le Nouvelliste	18/03/2010	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		député Champagne	fav.	non	non	non	oui	non	aut.	chgt
Le Nouvelliste	22/03/2010	lettre	act. ind.	act. gpe	neu.	prop.			fav.	non	non	non	oui	oui	aut.	chgt
Le Nouvelliste	27/03/2010	nouv.	act. gpe	desc. pro.	fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	non	oui	jour.	chgt
Le Nouvelliste	31/03/2010	nouv.	act. opp.		neu.	opp.		directeur GMN	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	24/04/2010	nouv.	act. aut.		neu.	opp.		jour., APCHQ	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Le Nouvelliste	03/05/2010	nouv.	act. gpe	tém.	fav.	gpe	prop.	CPB	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	pét.
Le Nouvelliste	27/05/2010	nouv.	act. aut.	tém.	déf.	prop.			mul.	oui	non	oui	non	non	non	auc.

Le cas de la pyrrhotite																
IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	11/06/2010	nouv.	act. gpe		fav.	gpe	opp.	CPB, APCHQ	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	chgt
Le Nouvelliste	05/07/2010	nouv.	tém.		fav.	prop.	gpe	CPB, 1 victime	neu.	non	non	non	oui	oui	non	attq.
Le Nouvelliste	12/07/2010	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	oui	oui	gpe	attq.
Le Nouvelliste	14/07/2010	nouv.	act. gpe	act. opp.	fav.	gpe	opp.	CPB, GMN	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	attq.
Le Nouvelliste	15/07/2010	nouv.	act. opp.		neu.	prop.	gpe	CPB, 1 victime	neu.	oui	non	oui	non	non	non	exp
Le Nouvelliste	17/07/2010	nouv.	tém.	act. gpe	fav.	gpe		CPB	neu.	oui	non	non	oui	oui	non	attq.
Le Nouvelliste	03/08/2010	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	non	non	jour.	attq.
Le Nouvelliste	12/08/2010	nouv.	act. gpe		neu.	gpe		CPB	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Le Nouvelliste	25/08/2010	nouv.	desc. pro.		neu.	gpe	opp.	GMN, M. Ouimet, CPB	mul.	oui	non	non	non	non	gpe	auc.
Le Nouvelliste	21/09/2010	nouv.	tém.		neu.	prop.	opp.	1 victime, GMNOuimet	neu.	oui	non	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	27/09/2010	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	chgt
Le Nouvelliste	05/10/2010	lettre	act. ind.		neu.	prop.			neu.	non	non	non	oui	oui	aut.	chgt
Le Nouvelliste	16/10/2010	nouv.	init.	act. gpe	fav.	pol.	gpe		mul.	oui	oui	oui	oui	oui	jour.	chgt
Le Nouvelliste	27/11/2010	nouv.	act. gpe	act. opp.	fav.	gpe	opp.	GMN, M. Ouimet, CPB	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	chgt
Le Nouvelliste	07/12/2010	nouv.	act. opp.		neu.	opp.		GMN, Ouimet	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	18/12/2010	nouv.	desc. pro.		neu.	opp.		GMN, M. Ouimet	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	28/12/2010	nouv.	desc. pro.		fav.				neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	02/02/2011	nouv.	desc. pro.		fav.	gpe	aut.	CPB, juge Richard	fav.	oui	non	non	oui	oui	jour.	jud.
Le Nouvelliste	11/02/2011	nouv.	act. opp.		neu.	opp.		APCHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	17/02/2011	nouv.	act. gpe		fav.	gpe	opp.	CPB ? GMN Filion	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	attq.
Le Nouvelliste	22/02/2011	nouv.	act. opp.	act. gpe	fav.	gpe	opp.	CPB, GMN	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	25/02/2011	nouv.	tém.		neu.	prop.	opp.	victime, GMN Ouimet	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	auc.
Le Nouvelliste	03/03/2011	nouv.	act. opp.		neu.	opp.		GMN, M. Ouimet	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	11/03/2011	nouv.	act. gpe		fav.	gpe	prop.	CPB, prop.	neu.	oui	non	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	19/03/2011	nouv.	init.	act. opp.	neu.	opp.		APCHQ, Filion	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.

Le cas de la pyrrhotite																
IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	18/04/2011	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	manif.
Le Nouvelliste	22/04/2011	nouv.	act. gpe		fav.				neu.	non	non	non	non	non	jour.	manif.
Le Nouvelliste	02/05/2011	nouv.	act. gpe		fav.	gpe	prop.	CPB, victime	fav.	oui	non	non	oui	oui	jour.	manif.
Le Nouvelliste	12/05/2011	lettre	tém.		neu.	prop.			fav.	non	non	non	oui	oui	non	attq.
Le Nouvelliste	18/06/2011	nouv.	tém.		neu.	prop.			neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	20/06/2011	nouv.	desc. pro.		fav.	exp.	gpe	CPB, expert en santé mentale	fav.	oui	non	non	non	non	aut.	exp
Le Nouvelliste	28/06/2011	nouv.	desc. pro.		neu.	pol.		Bureau ministre Thériault	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	05/07/2011	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		conseillers municipaux TR	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	09/07/2011	lettre	tém.		neu.	prop.		un Propriétaire	neu.	non	non	non	oui	oui	aut.	auc.
Le Nouvelliste	20/07/2011	nouv.	act. opp.		neu.	opp.		GMN, APCHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	13/08/2011	nouv.	act. aut.		fav.	aut.	gpe	ville TR	mul.	oui	oui	oui	non	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	20/08/2011	nouv.	act. aut.		neu.	pol.	gpe	ville TR, CPB	mul.	oui	oui	oui	oui	non	gpe	attq.
Le Nouvelliste	24/08/2011	nouv.	desc. pro.		fav.	aut.		ville TR	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	08/09/2011	nouv.	act. gpe		fav.	gpe	aut.	CPB, ville TR	mul.	oui	oui	non	oui	non	jour.	attq.
Le Nouvelliste	08/10/2011	nouv.	act. gpe	init.	fav.	gpe	pol.	CPB, RBQ	mul.	oui	oui	non	oui	oui	gpe	attq.
Le Nouvelliste	11/10/2011	nouv.	desc. pro.		neu.	opp.	pol.	MDDEP, RBQ, mairie TR, regroupement récupérateurs matériaux	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	26/10/2011	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		Propriétaires avec autre pb	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	27/10/2011	nouv.	act. gpe	init.	fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	non	non	gpe	chgt
Le Nouvelliste	01/11/2011	nouv.	act. aut.		fav.	aut.	pol.	Segma Recherches, conseillère municipale TR	fav.	oui	oui	oui	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	08/11/2011	nouv.	act. gpe	act. aut.	neu.	gpe	pol.	CPB, ville TR	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	19/11/2011	nouv.	act. opp.		fav.	opp.	gpe	GMN, CPB	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	23/11/2011	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB, YB	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	attq.

Le cas de la pyrrhotite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	24/11/2011	nouv.	act. opp.		neu.	opp.		GMN, M. Ouimet	défav.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Le Nouvelliste	16/12/2011	nouv.	act. aut.		fav.	pol.		ville TR	neu.	non	non	non	non	non	jour.	exp
Le Nouvelliste	16/12/2011	nouv.	act. gpe	act. aut.	fav.	gpe	pol.	CPB, Rhéault, ville TR	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	22/12/2011	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		BMR matériaux	neu.	non	non	non	non	non	jour.	exp
Le Nouvelliste	23/01/2012	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		NPD, Mulcair	fav.	non	non	non	non	oui	pol.	chgt
Le Nouvelliste	28/01/2012	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		NPD	neu.	non	non	non	non	non	pol.	auc.
Le Nouvelliste	08/02/2012	nouv.	act. opp.		neu.	opp.		APCHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	28/02/2012	comm.	act. gpe		neu.	gpe		SOS-Pyrrhotite	neu.	non	non	non	non	non	gpe	exp
Le Nouvelliste	29/03/2012	lettre	act. ind.		neu.	prop.			neu.	non	non	non	non	non	aut.	auc.
Le Nouvelliste	17/04/2012	nouv.	act. gpe	desc. pro.	fav.	gpe	opp.	CPB, GMN Ouimet	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	23/04/2012	lettre	act. ind.		fav.	prop.			fav.	non	non	non	non	non	aut.	auc.
Le Nouvelliste	20/06/2012	nouv.	act. gpe		fav.	pol.	gpe	NPD (Robert Aubin, Thomas Mulcair, Ruth Ellen Brosseau), Denis Lebel, CPB (Yvon Boivin)	fav.	non	non	oui	non	oui	jour.	pét.
Le Nouvelliste	26/07/2012	nouv.	tém.		fav.	prop.	gpe	SOS-Pyrrhotite	fav.	non	non	non	non	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	11/08/2012	nouv.	desc. pro.	tém.	fav.	pol.	gpe	ville TR, SHQ, prop., CPB	mul.	oui	oui	non	oui	non	gpe	chgt
Le Nouvelliste	01/09/2012	nouv.	desc. pro.		neu.	gpe	exp.	CPB, avocat Soucy	neu.	oui	non	oui	oui	oui	jour.	jud.
Le Nouvelliste	29/09/2012	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		ville TR	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	09/11/2012	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	chgt
Le Nouvelliste	10/11/2012	nouv.	act. opp.	act. gpe	fav.	opp.		GMN	défav.	non	non	non	oui	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	14/11/2012	nouv.	tém.		neu.	prop.			neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	27/11/2012	lettre	act. opp.		neu.	opp.		GMN, M. Ouimet	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.
Le Nouvelliste	09/06/2012	nouv.	act. aut.		neu.	pol.	gpe	Danielle St-Amand, CPB (Yvon Boivin), RBQ	fav.	oui	non	oui	non	non	jour.	auc.

Le cas de la pyrrhotite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	29/05/2012	nouv.	init.		fav.	pol.		Lise Thériault, Julie Boulet, Danielle St-Amand, Jean-Paul Diamond, CPB	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	19/03/2012	nouv.	act. gpe	act. aut.	fav.	gpe		SOS-Pyrrhotite (Jacques Rheault), CPB, ÉCOF-CDEC (Malka Roy), MultiBoulot,	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	exp
Le Nouvelliste	21/01/2012	nouv.	act. aut.		fav.	pol.	gpe	NPD (Nycole Turmel, Robert Aubin), CPB	fav.	non	non	non	non	non	aut.	auc.
Le Nouvelliste	29/05/2012	nouv.	init.	act. gpe	fav.	gpe	pol.	CPB (Yvon Boivin), Lise Thériault,	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	05/05/2012	nouv.	act. gpe	tém.	fav.	gpe	aut.	CPB (Yvon Boivin), SOS-Pyrrhotite (Jacques Rheault), René Pinard, Yves Landry, Jean-Marc Bergeron, André Destrempes	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	exp
Le Nouvelliste	07/11/2012	nouv.	act. gpe	act. aut.	fav.	gpe	pol.	CPB (Yvon Boivin), Agnès Maltais	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	11/12/2012	nouv.	tém.	act. aut.	fav.	prop.	gpe	Raymonde Delisle, Liliane Fréchette, APCHQ, GMN, SOS-Pyrrhotite (Jacques Rheault), CPB	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	exp
Le Nouvelliste	04/12/2012	nouv.	tém.	act. aut.	fav.	prop.	opp.	Pierre Soucy, Marie-Josée Baril, GMN, APCHQ, Michel Richard,	neu.	non	non	non	oui	non	jour.	jud.
Le Nouvelliste	27/11/2012	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		Re/Max (Michel Côté), Chambre immobilière de la Mauricie (Hugo Gaillardetz)	neu.	non	non	non	non	non	non	jud.

Le cas de la pyrrhotite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	01/08/2012	nouv.	act. gpe		fav.	gpe	pol.	CPB (Yvon Boivin), Denis Lebel, SCHL	mul.	non	non	non	oui	oui	jour.	chgt
Le Nouvelliste	22/08/2012	nouv.	init.		fav.	pol.	gpe	Lise Thériault, CPB (Yvon Boivin), SHQ,	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	exp
Le Nouvelliste	24/11/2012	nouv.	act. aut.	tém.	neu.	prop.	aut.	Stéphane Blais, Pierre Prévost, Michel Richard, Charles Trmblay, Pierre Soucy	mul.	oui	non	non	non	non	jour.	jud.
Le Nouvelliste	04/12/2012	nouv.	act. gpe		neu.	gpe	aut.	SOS-Pyrrhotite (Jacques Rheault), Claude Caron	fav.	non	non	non	oui	non	jour.	attq.
Le Nouvelliste	17/11/2012	nouv.	tém.		neu.	prop.		Pierre Germain	neu.	non	non	non	non	non	jour.	jud.
Le Nouvelliste	08/01/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		SOS-Pyrrhotite	neu.	non	non	non	non	non	jour.	exp
Le Nouvelliste	16/01/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		DG du CSAD	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	19/01/2013	nouv.	desc. pro.		fav.	opp.	aut.	avocat de SNC, juge Richard	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Le Nouvelliste	23/01/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		NPD, Aubin	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	09/02/2013	nouv.	tém.	act. gpe	fav.	gpe	opp.	ACQC ? Jean Dion; CPB, GMN Ouimet	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	19/02/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	opp.	aut.	avocats des accusés, juge Richard	neu.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Le Nouvelliste	20/02/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.		expert Blanchette	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Le Nouvelliste	02/03/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	prop.		un fils et son père, coffreur	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.
Le Nouvelliste	29/03/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		CSAD, maire TR	neu.	oui	non	oui	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	30/03/2013	nouv.	desc. pro.		fav.				neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	06/04/2013	nouv.	desc. pro.		fav.	pol.		Député Trudel	neu.	non	non	non	non	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	08/04/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	réu.
Le Nouvelliste	17/04/2013	nouv.	tém.		neu.	prop.		couple qui a entreprise de construction	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.

Le cas de la pyrrhotite																	
IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.	
Le Nouvelliste	23/04/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		SIQ	neu.	non	non	non	non	oui	non	auc.	
Le Nouvelliste	24/04/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		commission scolaire, Mme Corneau	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.	
Le Nouvelliste	30/04/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		assureur d'un accusé Gestion Bellemare	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.	
Le Nouvelliste	01/05/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		assureur d'un accusé Gestion Bellemare	neu.	non	non	non	oui	oui	jour.	auc.	
Le Nouvelliste	03/05/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.			neu.	non	non	non	non	non	non	auc.	
Le Nouvelliste	07/05/2013	comm.	act. gpe		neu.	gpe		SOS-Pyrrhotite	neu.	non	non	non	non	non	gpe	exp	
Le Nouvelliste	15/05/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	pol.		Ministre Lebel au fédéral, député NPD Aubin	neu.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	auc.	
Le Nouvelliste	25/05/2013	nouv.	desc. pro.	act. aut.	neu.	exp.		Marchand, expert pour construction Boivert	neu.	non	non	non	oui	non	non	auc.	
Le Nouvelliste	25/05/2013	lettre	act. ind.		neu.	prop.		une victime	fav.	non	non	non	oui	oui	aut.	chgt	
Le Nouvelliste	29/05/2013	nouv.	desc. pro.	act. aut.	neu.	exp.		Bérubé contre Blanchette	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.	
Le Nouvelliste	06/06/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		porte parole ville TR	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.	
Le Nouvelliste	14/06/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.		Khayat et Trembaly	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.	
Le Nouvelliste	15/06/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.		Khayat	neu.	non	non	non	non	non	aut.	auc.	
Le Nouvelliste	21/06/2013	nouv.	init.		fav.	pol.	gpe	RBQ, CPB	mul.	oui	oui	oui	oui	oui	non	chgt	
Le Nouvelliste	27/08/2013	nouv.	init.		fav.	pol.		député Champagne	fav.	non	non	non	non	non	jour.	auc.	
Le Nouvelliste	27/08/2013	nouv.	act. aut.		fav.	aut.		chambre immobilière de la mauricie	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.	
Le Nouvelliste	30/08/2013	nouv.	init.		fav.	pol.		député Champagne	fav.	non	non	non	non	oui	non	auc.	
Le Nouvelliste	31/08/2013	nouv.	act. ind.		fav.	aut.		une citoyenne	fav.	non	non	non	oui	oui	aut.	auc.	
Le Nouvelliste	31/08/2013	nouv.	act. ind.		fav.	aut.		une citoyenne	fav.	non	non	non	non	non	aut.	auc.	
Le Nouvelliste	13/09/2013	nouv.	act. gpe		déf.	gpe		SOS-Pyrrhotite	neu.	non	non	non	non	non	jour.	chgt	
Le Nouvelliste	14/09/2013	nouv.	act. gpe		neu.	gpe	gpe	SOS-Pyrrhotite, CPB	mul.	oui	oui	oui	oui	non	gpe	chgt	

Le cas de la pyrrhotite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	19/09/2013	nouv.	act. gpe	init.	fav.	gpe		SOS-Pyrrhotite	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	19/09/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		NPD, Aubin	neu.	non	non	non	oui	oui	jour.	auc.
Le Nouvelliste	07/10/2013	nouv.	desc. pro.		neu.				neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	07/10/2013	nouv.	act. ind.		neu.	prop.		deux musiciens prop.	fav.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	11/10/2013	nouv.	init.	act. aut.	neu.	pol.		député Champagne, CRÉ	neu.	oui	non	oui	non	oui	aut.	auc.
Le Nouvelliste	11/10/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		CRE	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	18/10/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		candidat mairie TR St Germain	fav.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	19/10/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		candidate Tardif mairie TR	neu.	non	non	non	oui	oui	jour.	auc.
Le Nouvelliste	22/10/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		candidat mairie TR Fortin	neu.	non	non	non	oui	oui	jour.	auc.
Le Nouvelliste	22/10/2013	nouv.	desc. pro.		fav.				neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	24/10/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	pol.	gpe	RBQ, CPB	neu.	oui	oui	non	oui	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	26/10/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		candidate mairie TR	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	26/10/2013	lettre	act. ind.		neu.	aut.		un citoyen de TR	neu.	non	non	non	non	non	aut.	auc.
Le Nouvelliste	29/10/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		candidat libéral dans Maskinongé	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	15/11/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		candidat défait mairie TR	neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	20/12/2013	nouv.	desc. pro.		fav.	pol.		maire Shawinigan	fav.	non	non	non	non	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	25/01/2013	nouv.	desc. pro.	act. aut.	neu.	aut.		Guylain Roy, Béton Central, Béton Provincevincial, Béton Laurentide, Daniel Rheault, Béton Boisvert, Louise St-Amant	neu.	non	non	non	oui	oui	jour.	auc.
Le Nouvelliste	17/01/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		Robert Aubin, Michel Morin	fav.	non	non	non	oui	non	jour.	auc.

Le cas de la pyrrhotite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	31/01/2013	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	opp.	SNC-Lavalin (Jean-François Bienjonetti), Carrière B&B (Yvan Boisvert), Béton Laurentide, Lafarge,	neu.	oui	non	non	non	non	non	jud.
Le Nouvelliste	26/02/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe	aut.	CPB (Yvon Boivin), SNC-Lavalin,	mul.	non	non	non	oui	oui	non	attq.
Le Nouvelliste	04/02/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	aut.		Carrière B&B, Béton Laurentide, Béton Boisvert, Carrière Maskimo, SCN-Lavalin, Terrratech (Alain Blanchette),	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	13/02/2013	nouv.	act. aut.		neu.	exp.	aut.	Carrière B&B, Alain Bérubé, APCHQ, Arezki Tagnit Hamou, Loïc Divet, Michel Richard, Kamal Henri Khayat, SNC-Lavalin, Jacques Marchand	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
Le Nouvelliste	30/03/2013	nouv.	act. aut.	desc. pro.	neu.	aut.		Ville de Trois-Rivières	neu.	non	non	non	non	non	jour.	jud.
Le Nouvelliste	25/03/2013	nouv.	tém.		neu.	aut.	gpe	Alex Leblanc, Karine Levasseur, Inspec-Sol, Bisson-Prétech, Yvan Toutant, CPB (Yvon Boivin), SHQ	mul.	oui	oui	oui	oui	non	jour.	exp

Le cas de la pyrrhotite

IDENTIFICATION			GENERALITES							CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	25/03/2013	nouv.	act. gpe		fav.	pol.	gpe	Ruth Ellen Brosseau, Robert Aubin, CPB (Yvon Boivin), Peter Van Loan, CNR (Patrick Bookhout), UMQ (Yves Lévesque), AIMQ (Steve Ponton)	mul.	oui	non	oui	oui	oui	non	chgt
Le Nouvelliste	20/03/2013	nouv.	act. aut.		neu.	gpe		CPB (Yvon Boivin)	fav.	non	oui	non	non	non	jour.	réu.
Le Nouvelliste	15/03/2013	nouv.	desc. pro.	act. aut.	neu.	opp.		APCHQ, GMN	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	11/03/2013	nouv.	act. gpe	act. opp.	fav.	opp.	gpe	APCHQ, GMN, CPB (Yvon Boivin)	mul.	oui	non	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	08/04/2013	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	gpe	SHQ (John MacKay), CPB (Yvon Boivin), Alex Leblanc	fav.	non	non	oui	oui	non	jour.	réu.
Le Nouvelliste	26/04/2013	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Assurances Northbridge-Lombard, Carrière B&B, Carrière Maskimo	neu.	non	non	non	non	non	non	jud.
Le Nouvelliste	20/04/2013	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		Construction G. Therrien (Paul Cusson), Bel-Rive, Carrière B&B (Yvan Boisvert), Carrière Maskimo,	neu.	oui	oui	non	non	non	jour.	jud.
Le Nouvelliste	12/04/2013	nouv.	act. opp.	init.	neu.	pol.	opp.	APCHQ, GMN, Agnès Maltais, Lise Thériault, CPB	mul.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	25/05/2013	nouv.	act. aut.		fav.	pol.		Thomas Mulcair, Robert Aubin, Ruth Ellen Brosseau, Denis Lebel, Diane Finley	mul.	oui	non	non	oui	non	jour.	auc.

Le cas de la pyrrhotite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	22/05/2013	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	exp.	Carrière B&B, Carrière Maskimo, CPB, Inspec-Sol (Denis Roy), , Terratech (Alain Blanchette),	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	chgt
Le Nouvelliste	03/05/2013	nouv.	act. gpe		neu.	gpe	aut.	CPB (Yvon Boivin), SNC-Lavalin,	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	04/05/2013	nouv.	act. aut.		neu.	exp.	aut.	Christopher Rogers, Terratech (Alain Blanchette), Béton Laurentide, Carrière B&B	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	auc.
Le Nouvelliste	29/06/2013	nouv.	act. aut.		fav.	aut.	gpe	Michel Richard, CPB	neu.	non	non	oui	non	non	jour.	jud.
Le Nouvelliste	29/06/2013	nouv.	act. opp.	act. aut.	neu.	opp.	exp.	APCHQ, GMN, Daniel Raymond, Héneault et Gosselin, Bisson Pretech, Marie-Pier Germain	mul.	oui	non	non	non	non	non	jud.
Le Nouvelliste	06/06/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe	pol.	CPB (Yvon Boivin), Association Béton Québec, Robert Aubin, Luc Trudel, Michel Angers, Yves Lévesque, Yves-François Blanchet,	fav.	non	non	oui	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	01/06/2013	nouv.	act. gpe		neu.	gpe	aut.	CPB (Pierre Duguay), BAC	neu.	non	non	oui	non	non	jour.	exp
Le Nouvelliste	18/06/2013	nouv.	act. aut.		neu.	gpe	aut.	CPB (Yvon Boivin), Alliance syndicale de l'industrie de la construction (Sylvain Paquin)	neu.	non	oui	oui	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	13/07/2013	nouv.	act. opp.	act. aut.	neu.	opp.	aut.	APCHQ, GMN, Raymond Chabot Grant Thornton, RBQ	neu.	non	non	oui	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	05/07/2013	nouv.	init.		neu.	aut.	pol.	SHQ, Sylvain Gaudreault, CPB	fav.	non	non	oui	oui	non	jour.	auc.

Le cas de la pyrrhotite

IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	17/07/2013	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	opp.	GMN, APCHQ, Raymond Chabot Grant Thornton, CPB (Yvon Boivin)	fav.	non	oui	oui	oui	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	24/08/2013	nouv.	init.		fav.	aut.	gpe	René Duguay, SHQ, CPB (Yvon Boivin)	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	13/08/2013	nouv.	act. aut.		fav.	opp.	gpe	APCHQ, GMN, CPB (Yvon Boivin), Raymond Chabot Grant Thornton	fav.	oui	non	oui	oui	non	jour.	chgt
Le Nouvelliste	21/08/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB (Yvon Boivin),	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	réu.
Le Nouvelliste	24/08/2013	nouv.	act. aut.		fav.	aut.	gpe	CPB (Yvon Boivin), Yves Lévesque	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	17/09/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB (Yvon Boivin)	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	réu.
Le Nouvelliste	28/09/2013	nouv.	act. ind.		neu.	aut.	gpe	Jacques Rheault, SOS-Pyrrhotite	fav.	non	non	non	non	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	10/09/2013	nouv.	act. ind.		fav.	aut.	gpe	Entrepôt du Pneu (Bruno Béland), CPB (Yvon Boivin), Chambre immobilière de la Mauricie (Lise Girardeau)	fav.	non	non	oui	non	non	jour.	réu.
Le Nouvelliste	06/09/2013	nouv.	act. aut.	init.	neu.	pol.		Danielle St-Amand, Yves-François Blanchette	mul.	oui	non	non	oui	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	04/09/2013	nouv.	act. gpe		neu.	gpe	pol.	SOS-Pyrrhotite (Jacques Rheault), Agnès Maltais,	neu.	non	non	non	oui	non	jour.	exp
Le Nouvelliste	30/10/2013	nouv.	act. aut.		neu.	gpe	pol.	Noëlla Champagne, CPB (Yvon Boivin), APCHQ, GMN, RBQ,	fav.	non	non	oui	oui	non	jour.	attq.
Le Nouvelliste	28/10/2013	nouv.	tém.		fav.	prop.	gpe	CPB, Yvon Boivin	fav.	non	non	non	oui	non	jour.	auc.
Le Nouvelliste	17/10/2013	lettre	tém.		neu.	prop.		Sylvie Toussignant (auteure)	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
Le Nouvelliste	25/11/2013	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	gpe	Pacini (Martin Harvey), CPB (Yvon Boivin),	fav.	non	non	non	non	non	jour.	auc.

Le cas de la pyrrhotite																
IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT			CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
Le Nouvelliste	26/11/2013	nouv.	act. aut.		neu.	aut.	opp.	SNC-Lavalin, APCHQ, GMN, Carrière B&B, Carrière Maskimo, Alain Blanchette, Béton Laurentide, Lafarge, Marc-André Bérubé	neu.	oui	oui	non	oui	oui	jour.	auc.
Le Nouvelliste	19/11/2013	nouv.	act. gpe		neu.	gpe		CPB (Yvon Boivin, Steve Guy)	fav.	non	oui	non	oui	oui	jour.	attq.
Le Nouvelliste	06/11/2013	lettre	tém.		déf.	prop.	aut.	Louise Lafrenière (auteure), SHQ	mul.	oui	oui	non	oui	non	aut.	auc.
Le Nouvelliste	28/11/2013	nouv.	act. aut.	act. gpe	neu.	gpe	aut.	CPB (Yvon Boivin), TD Meloche Monnex	mul.	non	non	non	oui	non	jour.	attq.
Le Nouvelliste	28/11/2013	nouv.	act. gpe		neu.	gpe		CPB (Yvon Boivin)	fav.	non	oui	non	oui	oui	jour.	chgt
Le Nouvelliste	14/12/2013	nouv.	act. opp.	act. aut.	neu.	opp.	aut.	Construction Yvan Boisvert, Carrière B&B, Carrière Maskimo, SNC-Lavalin (Alain Blanchette), Marc-André Bérubé, Michel Richard, Béton Boisvert, Béton Laurentide,	mul.	oui	oui	non	oui	non	non	auc.
Le Nouvelliste	05/12/2013	nouv.	init.		neu.	gpe	opp.	ACQ, APCHQ, ACQC (Jean Dion), RGCQ (Yves Joli-Cœur), GMN, CPB (Yvon Boivin), Agnès Maltais	mul.	oui	oui	oui	oui	non	non	chgt
Le Nouvelliste	28/12/2013	nouv.	tém.		fav.	prop.	gpe	CPB, Yvon Boivin, Steve Guy,	fav.	non	non	non	non	non	jour.	chgt
L'écho de T-R	02/05/2012	comm.	act. gpe		neu.	gpe		SOS-Pyrrhotite	neu.	non	non	non	non	non	gpe	auc.
L'écho de T-R	29/08/2012	nouv.	init.		fav.	pol.	gpe	CPB, député, ministre	fav.	oui	non	non	non	non	jour.	réu.
L'écho de T-R	13/02/2013	nouv.	tém.	act. gpe	fav.	prop.	gpe	CPB	fav.	non	non	non	oui	oui	non	réu.
L'écho de T-R	01/05/2013	nouv.	tém.		fav.	prop.			neu.	non	non	non	non	non	jour.	auc.

Le cas de la pyrrhotite																	
IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.
L'écho de T-R	08/05/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe	opp.	CPB, SNC Lavalin	fav.	oui	non	non	oui	oui	non	manif.
L'écho de T-R	29/05/2013	nouv.	init.		fav.	pol.		Mulcair	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	attq.
L'écho de T-R	19/06/2013	nouv.	act. aut.		neu.	aut.		commission scolaire	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
L'écho de T-R	26/06/2013	nouv.	init.		neu.	gpe	opp.	GMN, CPB	défav.	oui	oui	non	oui	non	non	attq.
L'écho de T-R	31/07/2013	nouv.	init.		neu.	pol.		SHQ, ville TR	fav.	oui	non	oui	non	non	jour.	auc.
L'écho de T-R	28/08/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	oui	non	jour.	manif.
L'écho de T-R	09/10/2013	nouv.	desc. pro.		fav.	pol.	gpe	CPB, ville de TR	fav.	oui	non	non	oui	non	non	auc.
L'écho de T-R	09/10/2013	nouv.	desc. pro.		fav.	pol.	gpe	CPB, ville de TR	fav.	oui	non	non	oui		non	auc.
L'Hebdo journal	09/12/2009	nouv.	desc. pro.		neu.	pol.		ville de TR service de l'évaluation	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
L'Hebdo journal	17/02/2010	nouv.	act. opp.		neu.	opp.		APCHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
L'Hebdo journal	04/01/2012	nouv.	desc. pro.		neu.	gpe	pol.	CPB, maire de TR	mul.	oui	oui	non	oui	non	jour.	chgt
L'Hebdo journal	25/04/2012	nouv.	act. aut.		fav.	pol.	gpe	NPD, CPB	fav.	oui	non	non	oui	oui	jour.	chgt
L'Hebdo journal	26/09/2012	nouv.	act. aut.		fav.	pol.		députés NPD	fav.	non	non	non	oui	non	non	chgt
L'Hebdo journal	09/01/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		SOS-Pyrrhotite	fav.	non	non	non	non	non	gpe	exp
L'Hebdo journal	20/03/2013	comm.	act. opp.		neu.	opp.		APCHQ	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
L'Hebdo journal	27/03/2013	nouv.	act. aut.		fav.	pol.	gpe	maire TR, CPB	mul.	oui	oui	non	oui	oui	non	jud.
L'Hebdo journal	10/04/2013	nouv.	init.		fav.	pol.	gpe	CPB, ACQC, Ministre Maltais	fav.	oui	non	oui	non	non	non	chgt
L'Hebdo journal	01/05/2013	nouv.	init.		neu.	pol.		Marois et maire TR	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.
L'Hebdo journal	22/05/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		Québec solidiare, NPD	neu.	oui	non	oui	oui	oui	aut.	auc.

Le cas de la pyrrhotite																	
IDENTIFICATION					GENERALITES					CADRE DE CONFLIT				CADRE RESP.		CADRE STRAT.	
nom du journal	date pub.	form. art.	thém.	thém. 2	ton art.	type act.	act. 2	nom des acteurs	ton interv.	plural.	conflit	concert.	crit.	resp.	vict.	moy. act.	
L'Hebdo journal	05/06/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	oui	oui	jour.	attq.	
L'Hebdo journal	10/07/2013	nouv.	init.		fav.	pol.		SHQ	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.	
L'Hebdo journal	28/08/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		CPB	fav.	non	non	non	oui	oui	gpe	attq.	
L'Hebdo journal	28/08/2013	nouv.	desc. pro.		neu.	exp.		géologue	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.	
L'Hebdo journal	11/09/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		Dufresne	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.	
L'Hebdo journal	11/09/2013	nouv.	act. aut.		fav.	pol.	gpe	mairie TR, CPB	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.	
L'Hebdo journal	11/09/2013	nouv.	act. aut.		fav.	pol.	gpe	mairie TR, CPB	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.	
L'Hebdo journal	18/09/2013	nouv.	act. gpe		fav.	gpe		SOS pyrrhotite	fav.	non	non	non	non	non	jour.	exp	
L'Hebdo journal	16/10/2013	nouv.	act. aut.		fav.	aut.	gpe	Chambre immobilière, CPB	fav.	non	non	non	non	non	non	auc.	
L'Hebdo journal	23/10/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		Force 3R	neu.	non	non	non	oui	oui	non	auc.	
L'Hebdo journal	27/11/2013	nouv.	act. aut.		neu.	pol.		maire TR	neu.	non	non	non	non	non	non	auc.	